

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Conseil ministériel de l'OTAN à Bruxelles

M. Kissinger propose une approche commune des problèmes de l'énergie

M. Henry Kissinger a proposé hier aux alliés de l'OTAN de s'attaquer ensemble aux problèmes à long terme de l'énergie : cette question, a-t-il

dit, pourrait être la base de notre unité maintenue.

Le secrétaire d'Etat américain s'adressait à la session semestrielle du Conseil ministériel de l'OTAN, qui s'est ouverte hier à huis-clos. Alors que les pays arabes viennent d'annoncer une nouvelle réduction de leur production de pétrole pour janvier, la crise énergétique a été au centre de cette première journée de la session, tant quant aux problèmes à moyen terme qu'aux problèmes à long terme.

A court terme, a dit M. Kissinger à ses treize partenaires, le mieux qu'on puisse faire actuellement est de tout mettre en oeuvre pour que progressent les conditions d'un règlement pacifique au Proche-Orient.

La question qui se pose

Mais le centre de son propos a été l'offre d'une approche commune des problèmes de l'énergie. M. Kissinger a promis aux Alliés que les Etats-Unis leur soumettront à bref délai des propositions concrètes. Le problème, a-t-il fait remarquer, se dessinait depuis longtemps, et la crise serait survenue même sans la guerre du Proche-Orient.

Mais l'énergie ne constitue que l'un des nouveaux problèmes que les Alliés de l'OTAN peuvent traiter ensemble, parmi ceux qui étaient considérés jusqu'ici comme en dehors de la compétence de l'Alliance. La question qui se pose à nous, a ajouté le secrétaire d'Etat américain, est celle-ci : «Pouvons-nous rester alliés, ou allons-nous nous éloigner pour devenir des concurrents?»

L'accent

La réunion avait été ouverte par Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office : « Nous devons mettre l'accent sur ce que nous avons en commun, a-t-il dit. Nous avons une très bonne alliance, gardons-la ; il est très important d'éviter les désaccords ».

Mise en garde

M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a lancé pour sa part une mise en garde contre les intentions

profondes soviétiques, « qui peuvent parler en termes apaisants, mais brandissent toujours un gros gourdin qui devient de plus en plus impressionnant ».

« Si l'équilibre des forces classiques est bouleversé, et si la participation directe des Etats-Unis à la défense de l'Europe est réduite, le jour viendra rapidement où les Russes pourraient être tentés de croire

► Suite en dernière page

A Bienne

Gros vol de montres

Lire en page 11

Séance du Conseil fédéral: nouvelles restrictions pour les automobilistes étrangers

Notre dépendance énergétique cause des soucis

De notre correspondant à Berne : Denis BARRELET

Les revendications agricoles et la crise de l'énergie ont été les deux principaux sujets de la séance du Conseil fédéral d'hier. C'est lundi prochain seulement qu'on saura les augmentations que le gouvernement autorisera pour le lait, les œufs, la viande, et les produits agricoles. En ce qui concerne le

pétrole le conseiller fédéral Brugger a fait le point à l'intention de ses collègues. Décision a été prise d'obliger les véhicules à moteur étrangers à contenir une quantité minimum de carburant liquide quant ils pénètrent sur notre sol. Des réponses ont été données à quatre petites questions urgentes déposées par des députés. Ceci n'est en quelque sorte qu'un lever de rideau avant le débat que le Conseil national consacra demain au pétrole.

pour remplir leurs réservoirs, dans l'idée d'exporter des quantités importantes de carburant ainsi obtenues.

► Suite en page 13

A Turin

Enlèvement



M. Amerio. (bélino AP)

M. Ettore Amerio, directeur du personnel des ateliers «Mirafiori» de la société FIAT, âgé de 58 ans, a été enlevé hier matin. Alors qu'il se rendait à son garage pour prendre sa voiture, il a été attaqué par des individus qui l'ont forcé à monter dans un fourgon à bord duquel ils se sont enfuis.

Une santé précaire

Le fourgon avec lequel a été emmené M. Amerio a été trouvé en flammes à peu de distance du lieu de l'enlèvement, ainsi qu'une voiture qui l'avait accompagné. Le fourgon appartenait à la Société des téléphones «SIP». Les ravisseurs l'avaient volé et s'étaient déguisés en techniciens de la société.

► Suite en dernière page

A Paris

Pour l'abolition de la torture



Un congrès mondial pour l'abolition de la torture, organisé par «Amnesty International», s'est ouvert hier à Paris, en présence de quelque 300 délégués venus de la plupart des pays du globe. Notre bélino AP montre la chanteuse Joan Baez lors de cette conférence.

OPINION

LA GROSSE TARTINE

Août : la panique !

Septembre : la fièvre tombe.

Octobre : premiers sourires.

Novembre : optimisme.

Décembre : par ici la monnaie...

Les grands greniers du monde regorgent de blé. La récolte est belle en URSS, abondante aux USA, délicate en Australie, même en Inde, la moisson 1973 a été bénie des dieux...

Août 1973, la panique éclate à la bourse du blé, les prix explosent, la hausse est de 69,5 pour cent, à 209 dollars la tonne, les prix ont plus que doublé par rapport à l'offre la plus haute enregistrée en 1972, année maigre.

Le froid, puis une terrible sécheresse ont ravagé la récolte soviétique de 1972. Le déficit céréalier est énorme, la consternation à son comble au bord des vastes étendues à blé d'Ukraine, comme en Australie. Le Kremlin fait ses comptes : il devra acheter 16 millions de tonnes de blé sur le marché mondial, devenant, d'un coup, le plus gros client des USA !

Nécessité fait loi. La «détente» Moscou-Washington se détend un peu plus, un peu plus vite que prévu, semble-t-il.

Au vu de la hausse vertigineuse des prix, les céréaliers américains labourent quelques sillons de plus, accroissent leur production. Au Canada, en Australie, on a aussi senti le vent. Pluie et soleil, généreux en 1973, ont fait le reste, et voilà : la production mondiale de céréales, cette année s'élève à 933 millions de tonnes métriques, soit 29 millions de tonnes de plus qu'en 1971, qui

fut une grande année ; elle avait chuté à 879 tonnes en 1972. En Australie, la récolte de janvier prochain devrait, selon les prévisions et pour autant que rien ne vienne perturber les moissons, s'élever à 2800 litres à l'hectare contre... 628 en 1972. Le département d'Etat américain, en annonçant que la récolte 1973 avait produit 188 millions de tonnes métriques estime que les Etats-Unis produiront 206 millions de tonnes en 1974...

La hausse des prix ayant provoqué celle de la production la question est déjà posée de savoir si la demande mondiale sera en mesure d'absorber cette avalanche de grain.

Il sera peut-être temps de se souvenir que les deux tiers de l'humanité ne mangent pas à leur faim. La réponse, cynique, est connue : ils ne sont pas solvables !

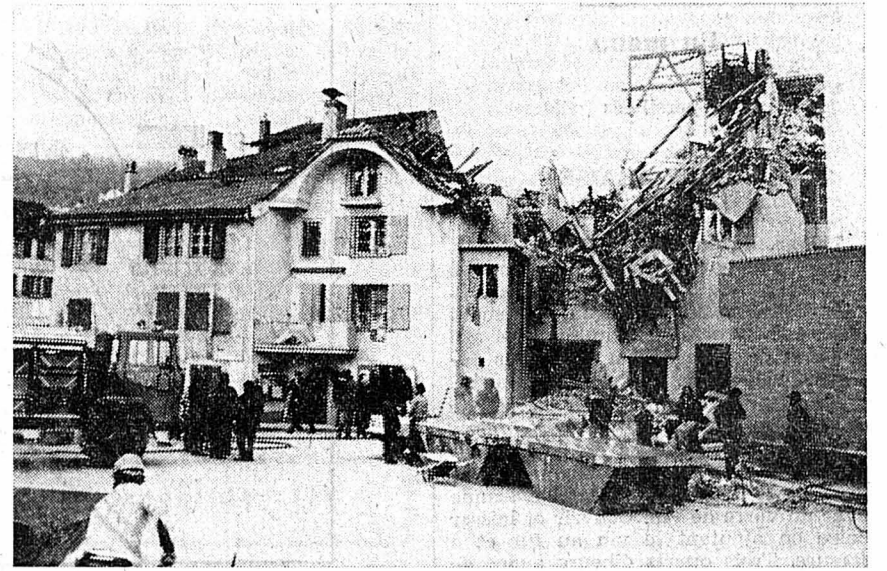
L'abondance retrouvée, grâce en partie au relèvement spectaculaire des cours pour les pays exportateurs, et grâce aux bonnes conditions atmosphériques pour les autres, le ton pourrait changer autour de certains tapis verts.

Ainsi, entre autres exemples, le chantage au blé pour contrer le chantage au pétrole (ce qui est une sombre farce puisque les sociétés pétrolières jouent dans cette affaire un rôle plus grand que les Etats arabes producteurs). Ce chantage est réduit à néant : l'URSS est en mesure de compenser ce que les USA refuseraient de vendre.

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

Dans le bas du canton de Neuchâtel Deux violentes explosions Un mort et six blessés graves



A Peseux, l'immeuble sis 7 rue de la Chapelle a été détruit par une explosion due au gaz. (photo Schneider)

Lire en page 7

Notes d'un passant

J'ai reçu récemment, moi aussi, une lettre piégée...

Le fait est que lorsque je l'ai ouverte j'ai failli tomber à la renverse et être tué sur le coup.

En effet, il s'agissait de mon bordereau d'impôt direct cantonal, suivi à quelques jours près d'une seconde lettre piégée, émanant cette fois-ci de la commune et qui fut bien près de m'achever.

En effet, si je n'avais pu m'accrocher au dernier moment à l'espoir que ces deux autorités constituées ne veulent pas ma mort, mais souhaitent au contraire que je vive et paye encore longtemps, je n'aurais pas résisté à cette double et terrible explosion.

Au bout d'un quart d'heure, lorsque la fumée s'est dissipée... dans mon cerveau et que j'ai recommencé à respirer normalement, j'ai compris ce que doivent éprouver les malheureux qui reçoivent une vraie lettre piégée. Cela vous coupe du même coup les bras et les jambes. L'infortuné n'a même pas le temps de déchiffrer la signature. Et c'est en lisant la seule ligne importante qu'il lit son arrêt de mort.

Bien entendu, une fois encore, par miracle, j'en réchappai.

Grâce aux bons soins qui m'ont été prodigués et la puissante rasade de cognac Courvoisier que je me suis appuyé, j'ai repris peu à peu mes esprits. Ça n'a pas été si facile, je vous le jure. Mais comme dit l'autre, avec une bonne Constitution on en réchappe, et tout ça n'est rien quand on a la santé.

Et puis, ce qui m'a un peu consolé, je l'avoue, c'est de penser que ceux qui m'ont fait cette farce abominable n'y échapperont pas plus que moi, ainsi que les innombrables victimes qui constituent un Etat et une commune bien gérés et organisés.

N'empêche que depuis cette double et tragique agression je n'ouvre plus moi-même mon courrier. Je laisse ce soin à un excellent ami et collaborateur dont la taille et le moral le mettent à l'abri de toutes les émotions.

Surtout de celles qui ne touchent que moi exclusivement.

N'empêche que je n'envisage pas l'avenir sans une certaine appréhension.

Comment le piégé pourrait-il échapper au piège ? Et y survivre ?

D. B.

Le père Piquerez

Statut du Jura

Berne rencontre Berne

On a appris hier seulement qu'une réunion s'était déroulée vendredi soir à la maison de Watteville à Berne entre le gouvernement bernois et une délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Furgler, Graber et Gnaegi, ainsi que du chancelier de la Confédération, M. Karl Huber. Sujet : les récentes déclarations du Grand Conseil bernois sur le statut du Jura. Cet échange de vues confidentiel s'est déroulé à la demande du Conseil fédéral. Il était prévu de longue date dans le cadre des consultations périodiques entre les deux autorités.

Rien n'a transpiré du contenu de la discussion, mais, a précisé le vice-chancelier Buser, le Conseil fédéral n'a pas à donner d'ordre ou de recommandation au gouvernement bernois, ni à formuler la moindre suggestion. Hier, le conseiller fédéral Furgler s'est borné à faire rapport au collège réuni sur le déroulement de la rencontre.

Dans le ciel de décembre :

BIENTÔT LA COMÈTE KOHOUTEK !

Comme nous l'avons déjà dit, l'attention de tous les passionnés des étoiles sera surtout attirée en décembre, par cette comète qui a pénétré à grande vitesse dans notre système solaire. Cette mystérieuse inconnue occupera pendant quelques semaines l'avant-scène, avant de disparaître définitivement, et de façon tout aussi mystérieuse.

La comète Kohoutek doit son nom à celui qui l'a découverte, un astronome de l'observatoire de Hambourg ainsi que nous l'avons déjà signalé.

La nouvelle comète fit tout de suite beaucoup parler d'elle, parce que les

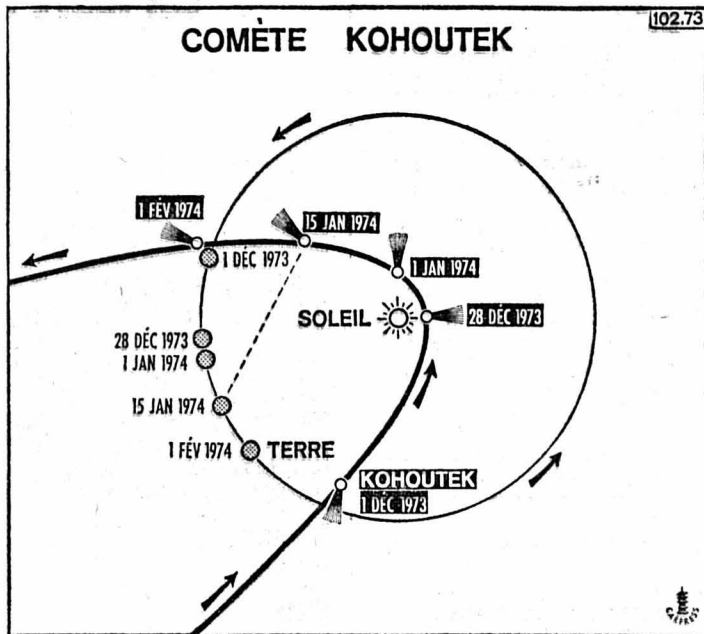
la longueur peut atteindre plusieurs dizaines de millions de kilomètres, qui donne à la comète son aspect spectaculaire.

A mesure qu'une comète se rapproche du Soleil, elle devient de plus en plus brillante et sa queue, qui se détache du Soleil, toute droite ou largement courbée, s'accroît continuellement.

Les comètes sont des apparitions curieuses et chaque nouvelle venue doit être considérée comme un cas particulier dont personne ne saurait prédire la forme. Tantôt elles ne répondent pas

La visiteuse venue du cosmos ne fait à aucun moment peser un danger sur la Terre. Non seulement la comète elle-même est un corps de peu d'importance, mais elle ne passe pas très près de notre globe. La distance la plus petite qui l'en séparera le 15 janvier 1974 est très rassurante : 121 millions de kilomètres ! (c)

N. B. — Samedi, un observatoire belge annonçait que la comète s'était désintégrée et qu'elle n'était plus visible. Dimanche, un observatoire américain démentait cette nouvelle et affirmait que la comète fonce toujours vers le soleil. Elle est toutefois moins brillante qu'on s'y attendait. Les astronautes qui se trouvent à bord de Skylab ont également affirmé que la comète poursuit sa route dans l'espace. A moins qu'elle n'ait « éclaté » cette nuit, on peut donc se fier aux indications de l'article ci-dessus...



La trajectoire suivie par la comète. (Carto)

calculs de sa trajectoire permirent de prévoir que le 28 décembre, elle passerait près du Soleil.

Les calculs prouvèrent également que la distance de la comète au Soleil, se réduirait à un peu moins de 22 millions de kilomètres, c'est-à-dire, à seulement 14 pour cent de la distance qui sépare la Terre du Soleil ; ce qui permet d'annoncer un spectacle passionnant dans le ciel nocturne pendant les mois de décembre et de janvier.

DU GAZ CONGELÉ

Il est vrai qu'une comète n'est qu'un petit corps céleste, dont le diamètre ne dépasse guère quelques dizaines de kilomètres, et qui se compose essentiellement de gaz congelés qui s'évaporent à proximité du Soleil.

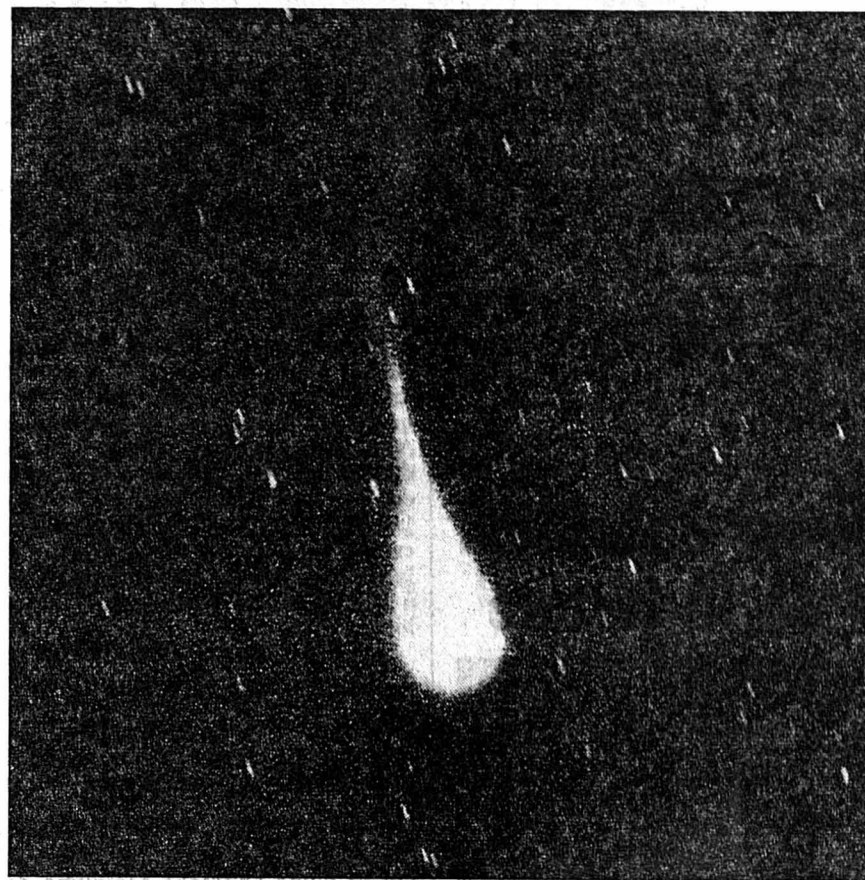
Par le travail et la pression de la radiation solaire, la comète développe une immense queue lumineuse composée de gaz et de minuscules parcelles de poussière. C'est cette queue, dont

à l'image qu'on se fait d'elles, tantôt elles offrent un spectacle grandiose.

ELLE POURRAIT EXPLOSER !

La plupart des comètes supportent bien le passage près du Soleil, mais il arrive aussi que l'aventure se termine moins bien, et que la comète tombe en plusieurs morceaux qui continuent chacun leur voyage. Voilà pourquoi il est impossible de prévoir quel sera le degré de clarté de la comète Kohoutek. On peut toutefois supputer que sa clarté se situera entre celle de la planète la plus claire, Vénus, et celle de la Pleine Lune. La trajectoire, par contre, peut être calculée avec précision.

Avant Noël, elle sera visible le matin au sud-est. Après Noël, elle se trouvera pendant quelques jours trop près du Soleil pour être perçue à l'œil nu. Mais à partir du Nouvel-An, elle apparaîtra dans toute sa splendeur le soir au sud-ouest.



Voici la comète, photographiée il y a quelques jours par l'observatoire du Mont Palomar, en Californie. (Bélin ap)

CINEMA THEATRE MUSIQUE
PEINTURE SCULPTURE LITTERA
TURE SCIENCES CUISINE
EDUCATION MODE JEUX
CINEMA THEATRE MUSIQUE
PEINTURE SCULPTURE LITTERA
TURE SCIENCES CUISINE
EDUCATION MODE JEUX
CINEMA THEATRE MUSIQUE
PEINTURE SCULPTURE LITTERA
TURE SCIENCES CUISINE
EDUCATION MODE JEUX

Pour Madame...

Un menu

Bœuf braisé
Carottes persillées
Bircher

BOEUF BRAISÉ
(4 personnes)

750 gr. de rumsteack, 3 à 4 c. à s. d'huile, sel, poivre, thym, romarin, 100 gr. de cubes de lard, 2 gousses d'ail hachées + 1 zeste de citron également râpé, 1 à 2 verres de vin rouge, 4 à 6 pommes de terre et 4 à 6 tomates pelées et coupées en quatre, persil haché.

Assaisonner et faire rôtir la viande de chaque côté dans un corps gras. Ajouter l'ail, les cubes de lard, le citron et faire revenir rapidement. Dégraisser le fond et arroser la viande avec un verre de vin. Couvrir et laisser cuire en ajoutant le vin au fur et à mesure. Trois quarts d'heure avant de servir, ajouter les pommes de terre et les tomates et assaisonner légèrement. Une fois la viande bien tendre, la découper en fines tranches et poudrer de persil haché.

Sépultures hunniques
en Sibérie orientale

Une construction assez étrange que l'on croit être la sépulture d'un ou de plusieurs chefs des Huns vient d'être découverte en Sibérie orientale (Bouriatie). Sous plusieurs couches de terre, les archéologues ont trouvé 15 salles soigneusement murées contenant des morceaux de bois couverts de dessins, des objets rituels en or et des rosettes utilisées pour orner les sarcophages.

Les spécialistes soviétiques pensent qu'ils pourraient être à la veille d'une grande découverte comparable à celle des célèbres terres funéraires des Scythes, dans les steppes du sud de l'Ukraine. (TU)

Acheter des jouets à aimer

Il n'y a pas plus d'une trentaine d'années que la commercialisation des jouets telle que nous la connaissons existe. Il y aurait beaucoup à dire sur ce phénomène, qui a des ramifications sociales, psychologiques, autant qu'économiques. Par exemple : il y a sans doute un rapport entre la multiplication des jouets et la modification des conditions de vie familiale ; si les enfants sont moins nombreux, ils ne sont pas plus proches, souvent, de leurs parents, qui sont souvent suroccupés par la vie professionnelle ; et le jouet devient souvent un ersatz à d'autres activités ludiques que l'enfant pourrait trouver au sein du milieu familial. Mais cela ne peut être le propos de cette rubrique. En revanche, au moment de l'année qui est par excellence « le temps des jouets », il peut être utile de disposer de quelques conseils en vue de leur achat judicieux. Le service de presse de la FRC en fournit d'excellents, dont nous reproduisons ci-après l'essentiel.

COMMENT LES CHOISIR

Avant d'acheter un jouet, il faut observer l'enfant. Choisir en fonction de son caractère, ses goûts et ses capacités, plutôt que se laisser influencer par ses propres idées ou les intérêts du vendeur. Donner la préférence aux jouets qui font appel à l'initiative de l'enfant. Bannissez ceux qui le laissent passif ou qu'il ne peut que regarder. Le jouet doit présenter certaines difficultés ou demander une réflexion pour stimuler l'enfant, mais il faut prendre garde à ce qu'elles soient en rapport avec ses aptitudes, sans quoi il risque de se décevoir.

UN JOUET A AIMER

Il faut éviter de noyer l'enfant sous une masse de jouets. Mieux vaut qu'il en ait peu et qu'ils soient bien choisis. Il est important que l'enfant s'attache à son jouet, ce qui n'est pas possible s'il se disperse. S'il est jeune (6 ans et moins) il est recommandé de lui garder des jouets en réserve ; quand il sera lassé des premiers, on les remplacera par d'autres, pour revenir ensuite aux premiers qui pourront alors faire l'objet d'une redécouverte.

L'attachement affectif à un ours, à une poupée est capital pour sécuriser l'enfant, surtout s'il est souvent seul. Ne lui retirez jamais un jouet auquel il tient, même s'il est abîmé.

LA QUALITÉ PRIME

On peut acheter des jouets de bonne qualité sans qu'ils soient né-

cessairement luxueux. Le jouet de qualité dure généralement plus longtemps. Un objet peu solide est vite démonté et aussitôt abandonné pour un autre. Donnez de l'importance à la matière. Le bois, l'étoffe, la peluche sont d'un contact agréable et réconfortant. Certains jouets peuvent être dangereux. Attention aux couleurs toxiques, aux arêtes tranchantes, aux yeux de poupées ou d'animaux mal cousus ou fixés avec des épingles. Rappelons qu'il existe un label du bon jouet attribué par « l'Institut international pour la promotion du jouet ». Un groupe de spécialistes y sélectionne des jouets de bonne qualité matérielle (matériau, exécution, solidité, absence de danger, non-toxicité) formelle (beauté, simplicité) et éducative (adaptation aux besoins de l'enfant et à son niveau de développement, part laissée à son imagination). Recherchez les jouets munis de ce label, ils vous offrent une garantie dans ce domaine.

QUEL JEU A QUEL AGE ?

On peut classer les jeux en trois catégories) qui sont :

— les jeux d'exercice, dont le but est d'assurer l'exercice de fonctions chez l'enfant, celles-ci pouvant être physiques ou intellectuelles (jeu de construction, puzzles). Les jeux d'exercice apparaissent les premiers, vers deux ou trois mois. Ils se retrouvent toute la vie, mais perdent progressivement de leur importance particulièrement après 11-12 ans ;

— les jeux symboliques, qui uti-

lisent la capacité de créer des symboles, images ou objets représentant d'autres objets ou des personnages (poupée qui symbolise une maman et son bébé). Les jeux symboliques sont pratiquement inexistant chez l'enfant avant dix-huit mois. Ils se développent alors et deviennent la forme de jeu la plus fréquente jusque vers 6-7 ans. Par la suite leur place devient moins grande pour disparaître après 11-12 ans ;

— les jeux de règle qui comportent des règles sur la façon de jouer (jeux de société, sports collectifs, etc...) les jeux de règles n'apparaissent que vers six ans, prennent beaucoup d'importance vers 11-12 ans et continuent d'exister chez l'adulte sous diverses formes d'activité de loisir ou de détente.

LUI LAISSER UNE PART
DE CHOIX

Il n'y a pas d'âge pour un type déterminé de jouet. Le caractère de l'enfant et l'état de son développement priment. Par ailleurs, plus l'enfant avance en âge, plus il est en mesure de faire son choix. Bien sûr la surprise est moins grande, mais les critères et la responsabilité du choix sont aussi valables pour la formation de l'enfant. Inspirez-vous de ses suggestions ou remettez-lui une partie du budget réservé à ses cadeaux pour qu'il puisse en faire lui-même l'acquisition. Il n'en sera que plus fier et satisfait. (FRC)
Classification empruntée à J. Piaget « La formation du symbole chez l'enfant » Delachaux et Niestlé 1968.

Comptez

280512209
928012620
280122009
0712
8062

sur
vous

La perle

Quand le président Pompidou a pris le thé chez la reine Elisabeth, une dépêche de l'agence France-Presse a annoncé la chose en orthographiant le nom de la reine « Elisabeth », à l'anglaise.

Triste mentalité, comme dirait le « Canard »...

Le Plongeur

**poup Elle-
poup Lui**

Les plus grandes
marques
de parfumerie
en exclusivité: FERRAGAMO
ESTÉE LAUDER

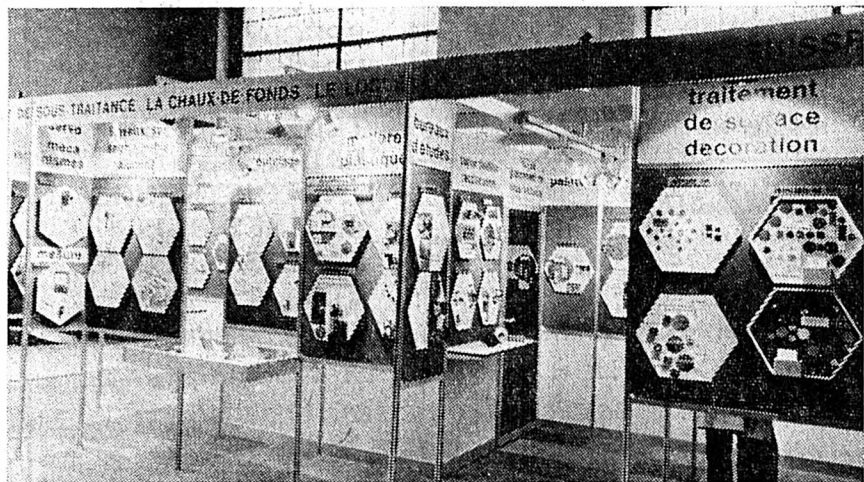
Bijoux Christian Dior
Parfums - Parfums
Parfums - Parfums
Parfums - Parfums

**BOUTIQUE
DE LA VIEILLE
RUE**

Carlier a Copozi Robert 45 tel 23444

Une exposition inhabituelle à la Halle aux enchères

La région de la précision: démonstration intérieure après l'extérieure



« Cela commence à se savoir. Pas ici, mais chez les Américains... chez les Français... ». Cette phrase figurait ici même, il y a un mois, alors que nous présentions la première manifestation d'un « front commun » industriel dans la région : le stand du RET SA, groupant 47 entreprises, à la veille de partir pour l'exposition du MIDEST à Lyon. Qu'est-ce qui commence à se savoir ? Que notre région, le Jura neuchâtelois, est synonyme de précision. Que son industrie est à même d'occuper une position de pointe et d'offrir des prestations de première valeur, dans tous les secteurs de la microtechnique. Cela commence à se savoir, oui. La participation collective à l'exposition lyonnaise, ce salon international de la sous-traitance, en a été une première démonstration extérieure. Cette semaine, le stand du RET est présenté à La Chaux-de-Fonds : c'est une première démonstration intérieure. L'une ne peut aller sans l'autre. On ne convainc personne si l'on n'est pas soi-même convaincu. Et pour se convaincre, il faut au moins être informé. C'est une information de premier intérêt qu'apporte justement l'exposition qui s'ouvre demain à la halle aux enchères : il vaut la peine de s'y arrêter un peu.

Donc, RET SA (Recherches économiques et techniques SA) a élaboré avec 47 entreprises de la région un stand d'exposition fournissant un panorama cohérent des possibilités de la région dans le domaine de la microtechnique. C'était la première fois que la région présentait ainsi un front uni. Et elle le faisait en misant sur les débouchés que lui offre le développement du marché de la sous-traitance, qui répond particulièrement bien à ses structures et à son génie.

PREMIERS CONTACTS SATISFAISANTS

La première présence de notre région au MIDEST (Marché international pour la diffusion européenne de la sous-traitance), qui se tenait, pour sa troisième année d'existence, à Lyon du 12 au 16 novembre, paraît se solder par un bilan positif. Encore qu'il soit difficile d'évaluer très précisément un impact dans une telle opération : c'est à long terme que cette présence peut porter des fruits. Il n'empêche que parmi les 539 exposants, dont 165 non-français, qui occupaient 5600 m², le stand du RET a fait bonne figure. Des quelque 10.000 visiteurs, tous spécialistes, accourus au MIDEST, le stand du RET en a retenu quelque 2000. Une abondante documentation leur a été distribuée, plus de cent contacts directs et précis ont été noués avec des donneurs d'ordres. Plusieurs seront vraisemblablement suivis de contrats. Le RET a également pu nouer des liens avec d'autres organisations, suisses ou françaises, s'occupant de sous-traitance, en particulier avec l'INSTAT (Institut national de sous-traitance et d'assistance technique), les Chambres de commerce française à Genève et suisse à Lyon, des groupements privés organisant la sous-traitance à l'image de ce que fait le RET dans la région. L'année prochaine, une réunion de ces organisations sur le plan suisse aura lieu à Genève, avec pour perspective une coordination débouchant sur le Marché commun. Pour une première opération de relations publiques coordonnées, on peut parler d'un succès. Et l'horizon est clair : à Lyon, le stand du RET se distinguait d'une part par sa cohérence (une gamme d'entreprise couvrant pratiquement tous les secteurs de la microtechnique), d'autre part par son originalité : si les groupements d'intérêts, privés ou publics, régionaux ou sectoriels, étaient nombreux au MIDEST, on en trouvait peu qui puissent rivaliser dans le domaine de la microtechnique...

Ainsi, pour un coût dérisoire, chaque entreprise participant au stand du RET a-t-elle pu poser des jalons utiles. Des délégués de firmes très importantes (comme Burroughs, IBM, par exemple) se sont intéressés à la production du Jura neuchâtelois. Enfin, cette exposition commune a été l'occasion d'une prise de conscience du sort et des espoirs communs de l'industrie régionale. Et ce n'est pas l'aspect le moins important.

CONTINUER

Il faudra taper sur le clou, poursuivre l'effort. Une participation identique est prévue au prochain MIDEST, qui se tiendra à Lille (où il touchera une autre clientèle potentielle, celle du Bénélux, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne). A d'autres expositions spécialisées aussi, en Suisse ou à l'étranger. Par ailleurs, le RET va entamer une consultation auprès des entreprises intéressées, en vue de créer un « service de sous-traitance » pour la région : un technicien qui assurerait à plein

temps le contact et l'information sur les possibilités de sous-traitance entre la région et l'extérieur — c'est-à-dire

Matinée d'achats pour les handicapés



C'est maintenant une tradition bien installée : chaque année, avant les fêtes, le grand magasin « Au Printemps » réserve une matinée aux personnes âgées et aux handicapés. Ainsi, ces personnes pour lesquelles la cohue habituelle serait insupportable, ont-elles l'occasion de faire comme tout le monde leurs achats de Noël, tranquillement, en bénéficiant de l'aide de tout un personnel spécialement préparé et de nombreux accompagnants. Cet « encadrement » est fourni par Pro Infirmis, pour la Vieillesse, et la Croix-Rouge locale, qui collaborent à la mise sur pied de cette matinée.

Hier, ce sont près de 200 personnes, comme l'an dernier, qui ont profité, entre 9 heures et 11 h. 30, de ce magasin aux portes ouvertes rien que pour elles. Beaucoup d'enfants, dans ce nombre, notamment ceux des Perce-Neige, du Centre IMC. Pour eux, c'était la fête : ils ont pu essayer des centaines de jouets au rayon ad hoc, et continuer de s'amuser au « Luna-Park »



L'Europe. Si les entreprises donnent leur accord à ce deuxième pas dans l'organisation de la sous-traitance, ce service pourrait voir le jour l'an prochain.

PRISE DE CONSCIENCE

C'est une prise de conscience déterminante qui est en train de s'opérer au niveau industriel. Pour qu'elle s'étende à l'ensemble de la population de la région, le stand du RET, retour de Lyon, va donc être exposé ici. Mercredi et jeudi, il sera ouvert à tous les industriels du Jura neuchâtelois et du reste de la Suisse. Vendredi et samedi, il sera au public, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Les industriels pourront y découvrir ce qu'ils ignorent souvent : ce que font d'autres entreprises, comment ils pourraient mettre leur savoir-faire et leur équipement au service d'une diversification de la production. La population, elle — que nous engageons vivement à visiter cette exposition — y aura également une révélation. On ignore trop, en effet, la variété des applications modernes d'un génie industriel qui s'était jusqu'ici illustré dans la seule horlogerie. Les qualités propres au Jura neuchâtelois industriel, qui lui ont valu de briller dans l'horlogerie, sont à même de briller aujourd'hui dans toutes les applications de la microtechnique. Et Dieu sait s'il y en a...

Notre région a déjà, discrètement mais sûrement, entamé ce virage déterminant qui la fera passer de la seule horlogerie à une « spécialisation étendue » : celle de la précision « tous azimuts ». Le stand du RET le montre. Elle peut le parachèver, et assurer ainsi une seconde ère de prospérité. Le stand du RET le démontre.

MHK

De quel droit ?

L'or noir, le pétrole, un petit mot de sept lettres. Jamais il n'aura fait autant parler de lui. Il ne se passe pas un jour, une heure sans qu'il soit cité, sans qu'une allusion soit faite à son sujet, sans qu'il soit au sommaire des informations de la radio, de la télévision, de la presse quotidienne ou spécialisée. C'est un peu la même chose, mais dans des proportions sensiblement réduites, pour le spaghetti ou le riz. Encore qu'il y ait une différence : le riz, par exemple, est épuisé dans plusieurs magasins d'alimentation ou alors il en reste quelques paquets sortis des réserves... à cinq francs le kilo !

Aux stations d'essence de la ville et de la région du moins, la benzine est encore délivrée selon le désir du client. On peut généralement faire le plein alors que la semaine dernière, sur l'autoroute Genève-Lausanne, on alimentait les réservoirs à coups de cinq litres.

Cependant, certains sont en train de se moquer de l'automobiliste du consommateur. Il y a une quinzaine de jours, le propriétaire d'une colonne d'essence nous disait : « Je n'ai aucun souci à me faire, mes citernes sont pleines. Elles ont été remplies deux jours avant les res-

trictions imposées par le Conseil fédéral. Je suis bon jusqu'au mois de janvier ».

Un homme heureux se disait-il encore, tellement heureux que la benzine livrée au prix d'avant les mesures fédérales était vendue à la colonne 74 centimes le litre, puis 77 centimes. Samedi, elle était déjà 78 centimes le litre. Demain, elle sera peut-être à 80 ou 82 centimes, mais ce sera toujours la même benzine, celle mise dans les citernes de notre propriétaire avant les contingents accordés aux garagistes.

De quel droit peut-on augmenter l'essence dans ces conditions et dans ces proportions (si nous parlons de la benzine, c'est que nous avons un exemple) ? De quel droit peut-on aussi augmenter le riz ou le spaghetti entreposés depuis longtemps chez le grossiste ? De quel droit enfin, on peut décider d'une hausse mensuelle des loyers pour le chauffage alors que la majorité des citernes étaient remplies au mois de septembre ou au mois d'octobre et que l'huile de chauffage actuellement utilisée a été livrée au prix d'été ?

Oui, de quel droit ?... Faut-il laisser courir le vent par dessus les tuiles, comme dit un vieux proverbe ? Non !

R. DERUNS.

COMMUNIQUÉS

Bible et archéologie. — Ce soir à 20 h. 15 au Théâtre, conférence de Jean Lavanchy, journaliste à Paris. Christ dans l'Ancien Testament.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

Patinoire des Mèlèzes : 20 h. 30, Ambri-Piotta.
Galerie ADC - Off. tourisme : 14 à 19 h., expos. artisanat romand.
Galerie La Marge : Exposition Jo Boehler, 10 à 12 h., 14 à 18 h. 30.
Musée des beaux-arts : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., Exposition Evrard, D. Levy et H. Jacot.
Musée d'horlogerie : 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
Galerie Manoir : 16 h. 30 à 19 h., Michel Engel.
Galerie Club 44 : 18 à 20 h. 30, expos. Anton Stankowski.
Cabaret 55 : Attractions internationales. Bar 72 : Dancing-attractions. Le Scotch : Bar-dancing. Le Domino : Cabaret-Attractions. La Boule d'Or : Bar-dancing. Le programme des cinémas figure en page 21.
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
Baby sitting, Croix-Rouge : tél. 22 22 89, entre 9 et 11 h. et 14 et 16 h.
Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse : 23 20 16). Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25. Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Robert, Ld-Robert 66. Ensuite, cas urgents, tél. No 11. Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours : tél. No 17. Feu : tél. No 18.

24 h. en ville

Dégâts matériels

Lundi matin, peu après dix heures, M. G. M., au volant d'une auto, circulait ure de l'Abeille, en direction nord. A la hauteur de la rue du Parc, il est entré en collision avec l'auto conduite par Mme B. G., du Locle, qui circulait rue du Parc, en direction ouest. Dégâts matériels.

Fuite de gaz : c'est réparé

Nous avons signalé hier qu'une fuite de gaz avait été détectée dimanche matin, au début de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Les services compétents sont immédiatement intervenus pour localiser cette fuite. Ce n'est qu'après plusieurs heures de sondages, soit dimanche soir, que cette localisation put être faite. Aussitôt, une réparation provisoire fut entreprise, de manière à écarter tout danger. Une fouille dûment signalée a subsisté durant la nuit. Hier matin, le travail reprenait, et la réparation définitive était faite. A noter que la distribution du gaz dans le secteur n'a subi aucune interruption.

Etat civil

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Promesses de mariage

Pittet Maurice Henri, ouvrier et Courvoisier-Piot Eva Nellie. — Perrin Bernard Roger, concierge et Boucard Monique Eliane. — Jaquet James Benoît, ébéniste et Ferand Catherine Lisaine. — Vauthier Jacques Aimé, carrossier et Kähr Madeleine Jacqueline.

Mariage

Zaugg Francis Arthur, représentant et Gyseler Vivianne Raymonde.

Décès

L'enfant Messerli Mickael, né le 27 août 1971. — Miani Lindo, mécanicien, né le 26 juillet 1916, époux de Jeanne Marie, née Andrey. — Devaux, née Challandes, Rose Esther, ménagère, née le 5 février 1888, veuve de Devaux Paul. — Schiffmann Arnold, mécanicien, né le 5 mars 1897, époux de Laure Emma, née Simonin.

AVIS TARDIF

BIBLE ET ARCHÉOLOGIE

Christ dans l'Ancien Testament : conférence de Jean Lavanchy, journaliste à Paris. - Les Evangiles relatent les événements essentiels de la mission de Jésus-Christ. Dans l'Ancien Testament, le support pédagogique de chaque élément du Sanctuaire ou du Temple projette une lumière nouvelle sur le mystère du salut, son accomplissement, ses perspectives.

Ce soir, à 20 h. 45, au Théâtre.

WILLIAMINE

FINE EAU-DE-VIE

DE POIRES WILLIAM

Morand

MARTIGNY

p 24725

A PROPOS

DE TV COULEUR (6)

Dans notre pays jurassien, le programme romand est émis en couleurs par les émetteurs régionaux de Chasseral et du Mont-Cornu ainsi que par une série de réémetteurs locaux tels que Saint-Imier, Sonceboz, Le Locle, Les Brenets, etc. Les deux autres programmes suisses couleur ne sont rayonnés depuis Chasseral que sur les Franches-Montagnes et le nord de La Chaux-de-Fonds.

Heureusement nos voisins français vont mettre en service une importante station du Mont-Musy qui suppléant à la carence suisse desservira bien le Haut Jura neuchâtelois avec le deuxième programme dès Noël et le troisième programme l'an prochain. Les citoyens du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont eux la chance de pouvoir se raccorder à des réseaux de distribution bien au point avec 8 programmes dont 7 en couleurs.

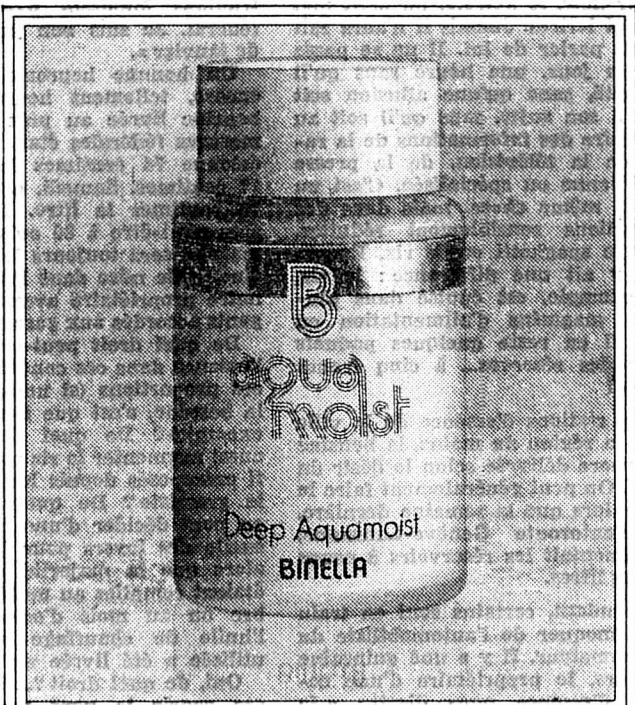
Donc le temps est venu pour la TV couleur ! L'important c'est que vous soyez renseignés.

brugger



L.-Robert 23-25

Mardi prochain : la TV couleur c'est la vie. Publicité No 35363



NOUVEAUTÉ BINELLA -
FRAÎCHEUR ET HUMIDITÉ
POUR VOTRE PEAU -

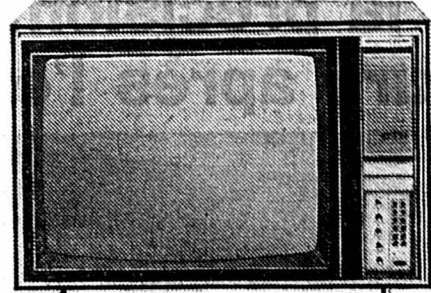


PHARMACIE
BREGUET

LE LOCLE - Tél. (039) 3112 26



CONFISERIE
ANGEHRN
Temple 7 - Tél. 3113 47



médiateur

MD 66 K 122 Sécam/Pal Téléviseur couleur, modèle de table. Réception de tous les programmes couleur et noir/blanc. Tube image de 66 cm. Sélecteur électronique, VHF/UHF à 12 touches. Ebénisterie en noyer naturel mat ou poli brillant, 778 x 535 x 335 + 185 mm.

Vente - Echanges - Facilités de paiement
VOYEZ NOS VITRINES ET NOS PRIX
Demandez-nous une offre sans engagement

TÉLÉ-MATIC

JEAN SCHMID
Progrès 47 **LE LOCLE** Tél. (039) 3144 82
AGENT MÉDIATEUR

POUR VOS ACHATS
DE NOËL
ADRESSEZ-VOUS
A LA MAISON
SPÉCIALISÉE DE
L'IMAGE ET DU SON

TÉLÉVISEURS
RADIOS
ENREGISTREURS
CHAÎNES HI-FI
RADIOS VOITURES
ETC.

L'HOMME ÉLÉGANT
L'HOMME EXIGEANT apprécie

UN CADEAU

soulignant son STYLE et sa PERSONNALITÉ

André

LE LOCLE

CONFECTION ET BOUTIQUE

renseigne, conseille et vend aussi

LE CHIC ET LA QUALITÉ

PLACE DU MARCHÉ

LE BON MAGASIN DE L'HOMME AU LOCLE

Membre du CID

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ

TOUTES LES CARTES DE VOEUX



CALENDRIER DE L'AVENT

DU NOUVEAU CHEZ GINDRAT

ÉTAINS
DES POSTAINIERS
HUTOIS

TIMBRES-ESCOMPTE **SENF**

CHEZ GINDRAT DU NOUVEAU

PAPETERIE GRANDJEAN

Miele

Automate Miele 429



Les automates Miele ne sont pas
particulièrement bon marché,
mais spécialement bien conçus
et construits.

En vente, chez:

ROGER BERGER
LE LOCLE

Daniel-JeanRichard 22
Tél. (039) 31 30 66

CRISTAUX
Faïences
Étains

Porcelaine de
Langenthal

GINDRAT

Tabac-Boutique

DU NOUVEAU CHEZ GINDRAT

Un cadeau toujours
apprécié!

UNE SÉRIE DE
VERRES EN CRISTAL

Les 13 et 20 décembre
OUVERT
JUSQU'À 22 HEURES

CHEZ GINDRAT DU NOUVEAU



JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE, C'EST OFFRIR DES
CADEAUX APPRÉCIÉS!

**SACS DE DAME - ARTICLES DE VOYAGE
SERVIETTES D'AFFAIRES - COFFRETS À
BIJOUX - GANTS - PARAPLUIES**

CHOIX ET QUALITÉ

Les 13 et 20 décembre
OUVERT
JUSQU'À 22 HEURES

H. Dubois
Maroquinier

LE LOCLE, LA CHAUX-DE-FONDS
Pl. du Marché Av. L.-Robert 27

L'ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR
EST UNE AFFAIRE DE CONFIANCE

Choisissez

NOIR-BLANC ou COULEURS

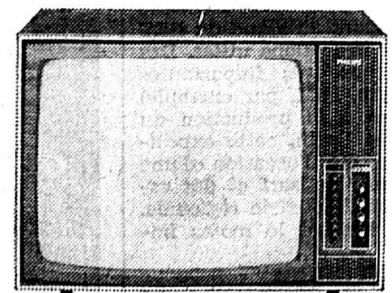
et un représentant qualifié
et spécialiste de cette marque

ALORS!
LA BONNE ADRESSE

ÉRIC ROBERT

D.-JeanRichard 14
LE LOCLE

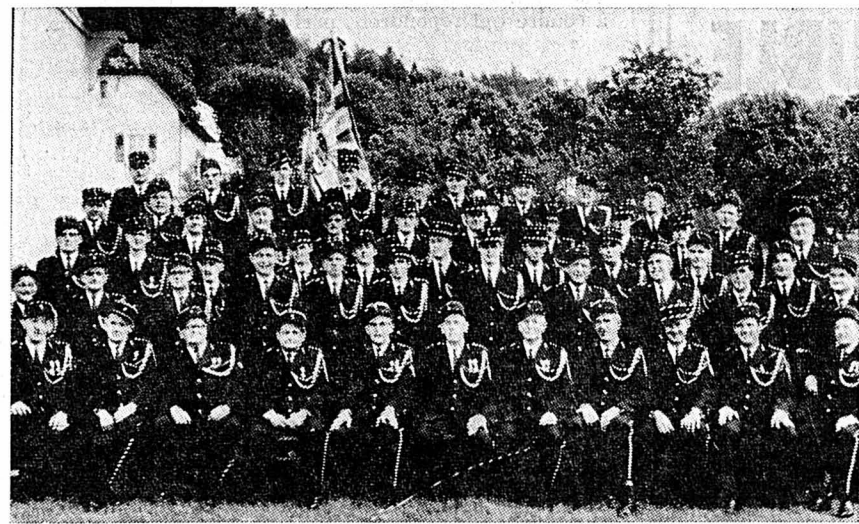
PHILIPS



PHILIPS

Concert du 135e anniversaire de la fanfare des Brenets

La fanfare des Brenets fête cette année son 135e anniversaire et l'événement fut souligné lors du traditionnel concert offert samedi soir au temple. Les habitants de la localité s'y rendirent nombreux, mais on remarqua aussi parmi l'assistance d'anciens Brenassiers et plusieurs personnes venues parfois de loin pour écouter cet ensemble dont la réputation a largement dépassé les frontières de la commune.



La plus récente photo « officielle » de la fanfare, en 1968.

M. P.-A. Fallet, président, souhaita tout d'abord la bienvenue à ses hôtes au nombre desquels figuraient M. Paul Haldimann, président de commune, M. Maurice Wicky, président de l'Association cantonale des musiques neuchâtelaises, les représentants des autorités religieuses du village et des membres des sociétés amies de Suisse et de France. Il remercia tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la fanfare. « Si un village sans fanfare peut être comparé à une télévision en panne de son, devait dire M. Fallet, une fanfare sans village n'est même pas concevable ».

UNE LONGUE HISTOIRE

D'une manière très originale et avec esprit, M. Fallet retraça succinctement l'histoire de l'ensemble sur le morceau du concert, évitant ainsi de se transformer en soporifique. Relevons que c'est en 1838 que quelques citoyens de la localité, MM. Frédéric Perret, Augustin Perret, Auguste Quartier-lante, Emile Ducommun et Edouard Dubois prirent l'initiative de former une société de musique aux Brenets, ce qui leur évitait de se rendre chaque semaine au Locle à pied pour assister aux répétitions de la société dont ils faisaient partie. Le 29 décembre 1838 la société était fondée et 21 habitants du village signaient le premier règlement.

A ses débuts, la société se produisait soit en jaquette et haut-de-forme, soit en veston et chapeau feutre, selon les circonstances. C'est de 1902 que date le premier uniforme, qui fut remplacé en 1948, l'uniforme actuel datant de 1968. La date de la première bannière est inconnue, les documents la concernant ayant été détruits dans l'incendie qui ravagea le village en 1848. Mais on sait que la bannière actuelle est la quatrième et qu'elle fut offerte à la fanfare par un comité de dames en 1938, lors du centenaire de la société.

Il est impossible de citer toutes les manifestations au cours desquelles la fanfare se produisit. Les musiciens sont tant sollicités qu'il faut se borner à ne relever que quelques dates au hasard : 1842, réception du roi Frédéric-Guillaume IV ; 1857, inauguration de la ligne de chemin de fer du Jura industriel tronçon Le Locle - La Chaux-de-Fonds ; 1859, dédicace du nouveau temple ; 1884, inauguration du chemin-de-fer

Le Locle-Besançon, à Morteau ; 1890, inauguration du régional Les Brenets - Le Locle ; 1923, inauguration de la Poupouillère ; 1966, Fête cantonale des musiques neuchâtelaises aux Brenets.

La fanfare eut 16 directeurs durant ces 135 ans, mais c'est M. Maurice Aubert, en fonction à ce poste depuis le 12 juin 1942, qui fit véritablement la réputation de l'ensemble. Depuis 1948, ce fut une progression régulière dans la qualité. Cette année-là, la fanfare obtenait le premier rang à la Fête fédérale de Saint-Gall, en 4e division et recevait une couronne de laurier appliquée et frange or. En 1949, à la Fête cantonale au Locle elle se classait au premier rang en 3e division, en 1957 au premier rang en 2e division à la Fête cantonale à Corcelles, en 1963 au premier rang en division supérieure à la Fête cantonale à Cressier et en 1969, lors de la Fête cantonale de Couvet elle se présente en division excellence et obtient, comme lors des précédents concours, une couronne de laurier frange or. M. Aubert, qui dirigeait samedi son 60e concert aux Brenets, peut être considéré comme le grand artisan de cette escalade dans le succès.

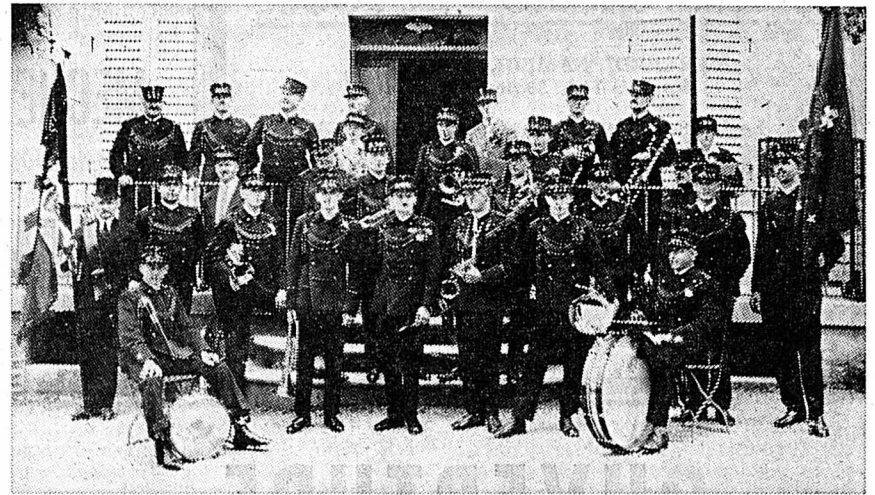
LE CONCERT

Ce concert, varié à souhait, débutait par « Cavalleria rusticana » de P. Mascagni, intermezzo qui permet d'apprécier la pureté de l'exécution et l'équilibre des différents registres. Suivait « Marche cortège » de P. Gilson, morceau dans lequel les nombreuses difficultés rythmiques furent admirablement surmontées et qui mit en évidence les petites basses, les barytons et les contrebasses. « Trois joyeux marins » est un trio pour 3 cornets à pistons de E. Siebert qui offrit aux solistes, MM. P. Richardot, M. Bertschinger et B. Aubert l'occasion de démontrer leurs grandes qualités musicales et leur virtuosité. La suite en cinq mouvements de G.-G. Haendel, admirable par sa diversité, fut un régal d'harmonie et de délicatesse.

M. Aubert réservait une surprise à ses musiciens Il leur proposa d'interpréter une marche en lecture à vue, « Vive les copains », du compositeur loclois A. Kapp. L'instant de panique passé, c'est avec une maîtrise déconcertante que le morceau fut exécuté sans bavure. On ne peut que féliciter les musiciens pour ce tour de force. Pour mettre un point final à ce con-

cert, le directeur avait choisi une oeuvre de F. Mendelssohn, « Ruy-Blas ». C'était presque une gageure de proposer cette oeuvre aux difficultés multiples. Ce morceau contient en effet de nombreux changements de tempo et beaucoup de nuances dans lesquels chaque registre sut faire valoir ses grandes qualités. La réussite de cette interprétation est aussi due pour une bonne part à M. Aubert qui sait imposer sa volonté et son inspiration du moment à ses musiciens.

En bis, une marche fut dirigée par le sous-directeur, M. J.-A. Stalder, et les auditeurs enchantés quittèrent le temple en se demandant où allait s'arrêter la fanfare des Brenets dans sa progression continue vers la perfection musicale. (dn)



Les premiers uniformes de 1903 donnaient encore fière allure aux musiciens de... 1928. (photos Impar-Bernard)

Musée d'horlogerie du Château des Monts

Deux pièces d'un grand intérêt enrichissent la collection

Une montre faite de la main de Daniel JeanRichard lui-même au Musée d'horlogerie du Château des Monts, voilà de quoi faire rêver tous ceux qui ont à cœur la mise en valeur de la belle collection bien présentée dans la demeure des Monts. Or de Daniel lui-même qui habita à quelque 300 mètres du Musée, en bordure des Monts, Jolimont 27 où une plaque commémore sa résidence au Locle, il n'existait au Musée que deux pièces incomplètes. La nouvelle acquisition du Comité du Musée comble heureusement cette lacune et enrichit la collection d'une manière qui va au cœur de tous les Loclois. Lorsque sur les catalogues des ventes aux enchères apparut la mention d'une oeuvre de Daniel JeanRichard, il fallut tout mettre en oeuvre pour l'acquérir et c'est grâce à l'appui substantiel de l'Association des fabricants d'horlogerie du district du Locle, de la Fondation du centenaire de la SBS et des FAR que fut réalisée cette acquisition en même temps qu'une autre pièce de valeur, toute différente et créée par la maison Bovet de Fleurier.

La montre de l'artisan Daniel JeanRichard ne présente pas la rutilance de l'or avec des pierreries. Elle est toute simple, massive, c'est un oignon qui était alors un objet fort envié, mais dans les Montagnes neuchâtelaises il fallait s'efforcer à ce qu'il soit à la portée des bourses des habitants. C'était un objet de luxe en son genre mais pratique. Sur son cadran, l'unique aiguille solidement profilée, donnait l'heure vaillamment. On tenait à son oignon et on risquait peu de le perdre car il tenait une grande place dans le gousset. Avec sa simplicité, sa clarté la montre était un objet d'utilité, ma-

rié à la bonne proportion. Mais cependant l'horloger ne se bornait pas à fabriquer une mécanique uniquement fonctionnelle et l'on reste admiratif devant le mécanisme en ouvrant la montre. Les beaux coqs ciselés avec leur trou foncé ou plus tard leur plaque de contre-pivot furent hélas l'objet des désirs de frénétiques qui saccageaient le reste de la montre pour les monter sur des broches...

A FLEURIER

Si les horlogers des Montagnes firent des oignons, ils sûrent aussi se maintenir dans le courant de la mode en concurrence avantageuse avec leurs compagnons de régions plus favorisées. Les Fleurisans qui furent initiés à l'horlogerie par un élève des premiers ouvriers de Daniel JeanRichard, développèrent un mouvement de construction inhabituelle puisqu'il fallait actionner une aiguille de seconde au centre, genre qui devait rencontrer un grand succès en Chine. « Les Bovet de Chine » et plus particulièrement Edouard, devaient exceller dans ce genre dont un remarquable exemplaire vient enrichir la collection des Monts. Le mouvement en est ciselé, doré et les ponts disposés de façon fort décorative. Les aciers bleuis forment un beau contraste avec le dorage et les pierres rubis. Pour actionner la seconde au centre, on a poussé la recherche jusqu'à faire opérer à cette aiguille un saut instantané de seconde en seconde, cela grâce à l'invention de l'échappement Duplex-Jacot qui fait que trois alternances du balancier sont sans effet ou presque sur le rouage tandis que la quatrième libère un pas de la roue d'échappement. Cette disposition est

réalisée parfaitement dans la montre achetée en même temps que l'oeuvre de Daniel JeanRichard. La signature Bovet Fleurier est gravée en belle anglaise. Quant à la boîte en or, le pourtour du fond, la lunette, le pendan sont garnis de perles et sur le dos un émail splendide fait apparaître, un peu à la manière des impressionnistes, un merveilleux bouquet polychrome sur un intense fond bleu.

UNE OEUVRE DE PERSÉVÉRANCE MAIS AUSSI DE PRÉVOYANCE

Avec l'entrée dans les collections du Musée d'horlogerie de ces deux pièces c'est la griffe des maîtres de l'horlogerie qui y entre également puisque toutes deux portent la signature de leur créateur. L'optique choisie comme ligne directrice dans le programme d'achat par les responsables du musée, donne la préférence d'abord aux montres d'origine locloise, puis du canton, ensuite de Suisse, puis finalement de France. Les achats dépendent évidemment des disponibilités et ceux qui veillent aux destinées du musée éprouvent quelquefois d'amers regrets de voir filer des pièces qui seraient si bien au Locle. Et le regret s'accroît si l'on songe qu'il fut un temps où les mêmes pièces étaient plus nombreuses, plus accessibles qu'aujourd'hui, et que bien des occasions furent perdues.

C'est ce soir que seront présentées les deux nouvelles acquisitions du Musée d'horlogerie au cours de l'assemblée du groupement des Amis du Château des Monts qui se déroulera précisément au Château. Le groupement créé pour donner un essor plus grand à la renommée du musée, pour intéresser directement la population locloise, est largement ouvert à tous ceux qui viendraient en grossir les rangs. Ils seront les bienvenus ce soir au Château des Monts. M. C.



A gauche, l'oignon dû à Daniel JeanRichard ; à droite, la montre signée « Bovet, Fleurier »

MEMENTO

Musée des Beaux-Arts : 14 à 18 h., Aurèle Barraud, peintre-graveur. Pharmacie d'office : Mariotti, jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignements. Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Permanence dentaire : tél. No 17 renseignements.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for 'A = Cours du 7 décembre' and 'B = Cours du 10 décembre'. It lists various stock exchanges like NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, and ZURICH with their respective market data.

Table with columns for 'BALE', 'A', 'B', and 'Billets de banque étrangers'. It lists exchange rates for various currencies and banks like Roche jce, S.B.S., Ciba-Geigy, etc.

Table with columns for 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES'. It lists various investment funds like AMCA, BOND-INVEST, CANAC, etc., along with their performance metrics.

CINÉMA CASINO - LE LOCLE

MERCREDI, SAMEDI, DIMANCHE, matinées à 14 h. 30 pour les enfants

Le fabuleux dessin animé de Walt DISNEY

LA BELLE AU BOIS DORMANT

L'œuvre féerique de Perrault
Technirama - Technicolor

Prix des places : Parterre Fr. 3.—; Balcon Fr. 3.50

Tél. (039) 31 13 15

MESSIEURS.
Toujours bien coiffé avec une coupe de cheveux

MÈCHE A MÈCHE

Sur rendez-vous.
COIFFURE

D. LAMPRECHT

Marais 36 LE LOCLE
Tél. (039) 31 11 71



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1
(Tour des Forges)
Tél. (039) 26 75 65
2300
La Chaux-de-Fonds

A vendre au centre de la ville du Locle

IMMEUBLE

comprenant sept appartements, un magasin et un bar à café. Situation de premier ordre. Rendement brut supérieur à 9%. Particulièrement intéressant pour artisan.

SAVEZ-VOUS QU'IL Y A UNE AGENCE PFAFF AU CRÊT-VAILLANT 7 - LE LOCLE

Téléphone (039) 31 10 10

Vous y trouverez les différents modèles de machines à coudre qui répondront parfaitement à vos besoins.



Service après-vente - Réparation
Et pour vous être utile :
Cannettes, huile et aiguilles pour machines, fils D.M.C., patrons Burda

TOUS LES MARDIS APRÈS-MIDI DÉMONSTRATION GRATUITE

Lors de votre prochaine visite, vous découvrirez aussi tous les avantages de la **MACHINE À REPASSER PFAFF**
Jeudis 13 et 20 décembre, fermeture à 22 heures

OUVERTURE DE NOS MAGASINS EN DÉCEMBRE

LES JEUDIS 13 ET 20

de 10 h. à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 22 h.

LES VENDREDIS 14 ET 21

de 8 h. à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 18 h. 30

LE SAMEDI 22

de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

LE LUNDI 17

de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

LES LUNDIS 24 ET 31

de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

LE MERCREDI 26

FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE



GALERIES
DU MARCHÉ / LE LOCLE

Appartement

à remettre aux Brenets, 3 pièces, tout confort. Fr. 225.- par mois. Libre dès 1. 2. 1974
Tél. (039) 32 12 63



Il vaut mieux résoudre les problèmes d'enneigement avant qu'après.



Rapid

Démonstration, vente et service
Téléphonez-moi
Démonstration sans engagements à domicile

Eric Gaschen

NEUCHÂTEL
Tél. (038) 31 65 45
ou 24 77 33

N'ATTENDEZ PAS au dernier moment pour apporter vos annonces

Bureaux pour écolier

Maurice MEYLAN
Grand-Rue 1
LE LOCLE
Tél. (039) 31 23 79

Organiste orchestre

avec matériel et auto, cherche pour les vendredis, éventuellement la semaine.
Tél. (039) 31 29 01
Le Locle.

PRÈS ALASSIO

A vendre studios et appartements, cuisine équipée, près mer et plage, location par SWISS TOURING, dans résidences suisses, dès Fr. 29 000.—. Visites sur place en bus, le week-end. Bonne correspondance de train. Crédit disponible par banque suisse.
INTER SERVICE, Cité 15, Genève.
Tél. (022) 21 56 45

AU LOCLE quartier ouest, à louer pour fin janvier ou date à convenir appartement

3 pièces, tout confort, dans petite maison Fr. 250.—.
Tél. (039) 31 26 79
dès 19 h. 30.

À LOUER au Locle petit

STUDIO

meublé, avec cuisinette; commodités à l'étage.
Tél. (039) 31 15 87

TRANSFORMATIONS ET RETOUCHES

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons.

SUR MESURE costumes - manteaux et robes
R. POFLET
Tailleur, Ecluse 10 Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

Le maître tailleur diplômé est mieux à même de vous conseiller



LIOND'OR

Grand-Rue 20
LE LOCLE

Maîtrise fédérale

La maison du vêtement de qualité

CIMENTA SA

Pré-fabrication générale
Les Geneveys-sur-Coffrane

cherche pour tout de suite ou date à convenir

employé (e) de bureau

Travail intéressant et varié.

Prendre rendez-vous au (038) 57 16 33

UN CADEAU QUI PLAÎT

Vos salles de bains et WC, rendez-les plus agréables et chauds... avec des couleurs!

AVEC...



kleine Wolke petit flocon

Le tapis pour salles de bains. Garnitures à trois pièces. Un produit de la maison



kleine Wolke

Lavable à la machine

TOUT PEUT S'ASSORTIR

INCROYABLE! Une nouveauté sans pareille

TAPIS EN PLAQUES

Sans collage - Se découpe - 8 coloris différents - Lavables à la machine
Garantis

AU DÉPARTEMENT DO IT YOURSELF DE LA

DROGUERIE-PARFUMERIE DU MARAIS

MARAIS 5 - LE LOCLE

OUVERTURES NOCTURNES :
Les jeudis 13 et 20 décembre jusqu'à 22 heures
— Ouvert les mercredis après-midi —

A louer au Locle :

appartement

rez-de-chaussée 2 chambres, cuisine, salle de bain, cave, chambre haute, libre le 1. 2. 1974, 166 fr. Coditel et charges comprises.

chambre indépendante

meublée, eau courante, libre immédiatement, 99 fr. Coditel et charges comprises.
Tél. (039) 31 44 22, heures de bureau.

COMPTEUR ALPHA
Daniel-JeanRichard 5, Le Locle
engage pour son département
PETITE MÉCANIQUE

OUVRIERS (ères)

Se présenter au bureau.

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA

D'Angleterre ils sont enfin arrivés!

PULLS shetland

100% pure Wool

Fr. 39.90

Boutique de la Jaluse
M. Blaser

Glen Gordon of Scotland

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret simple

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 23, Tél. 039-231612
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00



Bon

Je désire Fr.....
tout de suite en espèces.
Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Localité.....

Pas de publicité = pas de clientèle

SESSION EXTRAORDINAIRE DU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

Le théâtre... de la caisse de pensions de l'Etat

Même si les socialistes ont eu leur Blucher en la personne de Jean-Pierre Graber, il n'y eut pas de Waterloo hier au Grand Conseil neuchâtelois. A vrai dire, aucune grande bataille n'était agendée à l'ordre du jour et les députés, réunis en session extraordinaire, se sont simplement acquittés de leur tâche avec une passion inversement proportionnelle à la durée des débats. C'est qu'en effet, la journée ne risquait guère de réserver des surprises. D'autant moins qu'on allait s'étendre très rapidement, très laborieusement, sur un sujet de révision de la loi sur la caisse de pensions de l'Etat, dont on pourrait dire qu'elle se résume à un dialogue entre spécialistes, susceptibles de plonger dans la plus profonde des perplexités l'esprit le plus éveillé.

Auparavant, à titre de hors-d'œuvre, le Grand Conseil neuchâtelois a dû prendre acte du rapport du Conseil d'Etat en réponse à un postulat de M. Ch. Maurer (rad.) et consorts, relatif à l'introduction éventuelle d'une taxe de séjour sur les logements et les chalets faisant office de résidence secondaire, ceci dans le but de fournir aux communes une meilleure contribution aux frais d'infrastructure qu'elles ont à assumer pour des résidents occasionnels. Le Conseil d'Etat l'avait clairement dit, et le chef du Département des finances l'a répété : « Le problème des charges publiques entraînées par la présence de résidences dites secondaires pourra être examiné soit dans le cadre de l'étude en cours tendant à assurer une meilleure péréquation financière intercommunale, soit lors de l'élaboration de la future loi sur l'aménagement du territoire et de l'introduction éventuelle d'une taxe sur la plus-value foncière. En l'état actuel des choses, ce qui est proposé par l'auteur du postulat est à la limite de ce que le Tribunal fédéral considère comme possible. C'est-à-dire que la formule envisagée pourrait tomber dans le cadre d'une double imposition qui ne saurait être admise. C'est pourquoi le Conseil d'Etat y donne une suite négative et dûment motivée. »

M. Maurer l'admet. « Par la mise au point des plans d'aménagement et de règlements plus stricts pour les services publics, dit-il, les communes sont maintenant quelque peu déchargées de certaines dépenses qui leur incombaient auparavant. En outre, l'interdiction de bâtir au-delà des périmètres autre chose que des bâtiments agricoles ou sylvicoles fait que notre postulat n'a plus aujourd'hui la même acuité qu'il avait en 1969. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'il reste une catégorie de personnes qui échappent totalement aux taxes et à l'impôt. Il s'agit de celles qui sont en location dans un appartement. Nous demandons notamment au Conseil d'Etat si une meilleure information aux communes est possible en ce qui concerne le règlement d'exécution de la loi sur les contributions, et où en est l'étude pour une meilleure péréquation financière. »

« Elle se poursuit activement », répond M. Rémy Schlappy, dont les précisions permettent de prendre acte de la réponse rédigée du Conseil d'Etat.

SERPENT DE MER

Avec la discussion du projet de la Loi sur la caisse de pensions de l'Etat, on entre dans le labyrinthe, on tire les stores pour se protéger de l'insolation et l'on marche au radar. Affaire de spécialistes, disions-nous. Effectivement le sujet semble réservé aux initiés. Pour les autres, il reste assez impenétrable. Mais nous reviendrons prochainement sur le sujet proprement dit. Toujours est-il que le Grand Conseil devait statuer sur des modifications que le Conseil d'Etat résume ainsi : « Par suite de la dévalorisation continue de la monnaie, l'allocation de renchérissement versée aux titulaires de fonctions publiques devra probablement être relevée au cours de ces prochains mois. Si l'on veut éviter un amoindrissement progressif des ressources des pensionnés, dont le traitement assuré correspond aujourd'hui au seul traitement de base, il convient de revenir à la situation que nous avons connue avant le 1er janvier 1972, c'est-à-dire d'incorporer en principe les allocations de renchérissement dans le traitement assuré. Pour prévenir tout cas de surassurance consécutif au cumul de la rente AVS - AI et de la rente versée par la Caisse de pensions de l'Etat, il est nécessaire en revanche de déduire du traitement assuré ainsi déterminé un certain montant dit de coordination, de manière que le total des prestations de prévoyance versées à un pensionné ou aux survivants d'un retraité ou d'un invalide ne dépasse pas en principe le traitement net correspondant. Le projet de loi soumis a pour but de régler ces problèmes. »

Tout le monde ne l'entend pas de cette oreille. Indépendamment des « experts » en la matière, d'autres, soit avouent leur incompréhension à la lecture de ces nébulosités, soit soulignent que le projet de loi ne précise pas le coût de l'opération. M. Jaggi (ppn) résume assez bien la situation : « Le rapport du Conseil d'Etat ne fait pas mention de la dépense, dit-il en substance. Je ne verrais pas d'inconvénient à voter cette loi si l'on nous garantit qu'il n'y aura pas d'incidence financière. Nous sommes en effet à la limite du renvoi au Conseil d'Etat et même du référendum financier. »

Pour une fois, le pop plaidera pour le Conseil d'Etat : « Le Grand Conseil et le peuple ont donné une délégation

au Conseil d'Etat pour procéder librement aux réajustements de salaires, selon l'évolution du coût de la vie, dit M. Blaser. De sorte que le gouvernement n'est pas en train de violer la loi ». Et le chef du Département des finances de surenchérir : « Plusieurs parmi vous demandent le renvoi en commission. Or nous avons fait ce que

Si distillé qu'impalpable

Avec le projet de décret concernant l'octroi de subventions en faveur du développement de la culture théâtrale, on pouvait craindre de sombrer dans la démagogie ou de voir certains remettre le monde sur le tour. Il n'en a rien été. Le projet, que nous avons présenté dans une précédente édition, revient à donner une base légale à l'aide à la culture théâtrale. Aide que l'on institue donc officiellement, mais qui reste dépendante de la situation économique, des moyens du canton. En substance, l'Etat déclare rester prêt à l'assumer, mais à assumer un rôle subsidiaire, c'est-à-dire en laissant l'initiative tant aux villes qu'aux groupements intéressés qui doivent manifester concrètement leurs choix. Il délimite également son intervention. Autant dire qu'en la disette actuelle, les cordons de la bourse cantonale ne vont pas se détendre comme par enchantement et que les subventions resteront ce qu'elles ont été ces dernières années, avec une progression convenablement fixée. Soit un plafond de 200.000 fr.

Pour en arriver à ce décret, il a fallu distiller les travaux d'une commission ad-hoc qui avait fait nombre de suggestions et dont les membres regrettaient que le Conseil d'Etat n'en ait pratiquement pas retenue : « On sait bien que les finances sont en période difficile, disent-ils pour la plupart ; mais rien n'aurait empêché le gouvernement de brosser une loi-cadre avec des options, même si elles devaient être mises aux calendes grecques par man-

que d'argent ». M. Spira (soc.), notamment, ne cache pas sa totale déception : « Avant d'exposer ses idées en matière d'aide à la culture théâtrale dans notre canton, le gouvernement a estimé judicieux de définir les fondements de sa politique culturelle. L'intention était louable, la manière dont elle s'est concrétisée ne l'est malheureusement pas. Garantir la liberté d'expression, c'est poser le problème d'une politique culturelle, mais en donnant à chacun les moyens de s'exprimer. Or, le gouvernement n'a pratiquement rien repris des conclusions du groupe de réflexion et de travail que le Département de l'instruction publique a constitué en avril 1972. C'est son droit, mais aussi le mien de dire que beaucoup d'entre nous en ont ressenti non pas de l'amertume, mais qu'on s'est un peu moqué de nous. Si le Conseil d'Etat a adopté une telle position, c'est vraisemblablement parce qu'il a eu peur des conséquences financières qu'aurait pu entraîner des recommandations pourtant fort pertinentes. Mais l'excuse est mauvaise. »

L'équivoque, on la retrouve dans les propos de M. De Montmolin (lib.) : « Quand il s'agit d'arts plastiques, il n'y a pas de contestation. Le théâtre, évidemment, dépeint et critique notre société. Mais pour ma part, j'estime que les artistes doivent être libres de s'exprimer, peut-être avec plus de mesure lorsqu'ils s'adressent à un auditoire scolaire. Il serait peut-être plus pratique que l'Etat et les artistes n'aient

aucun lien ; il est toutefois indubitable que ces derniers ont besoin d'une aide. C'est pourquoi mon groupe donne son accord à ces subventions. »

« Certains seront tentés de dire que l'Etat ne fait pas assez pour la culture, dit M. R. Châtelain (rad.). Nous pensons au contraire que le Conseil d'Etat fait là ce qui est nécessaire. Il a mis les formes et laissé les portes ouvertes. Quant au montant des subsides, il correspond à nos moyens et n'est pas immuable. »

« Il y a deux problèmes qui subsistent puisque le Conseil d'Etat n'en fait pratiquement pas mention, réplique M. Steiger (pop). D'abord savoir si l'on veut conserver une troupe professionnelle dans le canton. Ensuite savoir si l'on veut favoriser encore mieux la culture en aidant les centres d'animation culturelle. Des travaux du groupe de réflexion, il ne reste rien dans ce rapport. C'est pourquoi nous appuyons la demande de renvoi en commission. »

Rejoint partiellement par M. Renk (ppn) : « En toute objectivité, le texte du Conseil d'Etat laisse dans l'ombre

bien des questions. Je regrette que le dépôt de ce rapport soit intervenu après la discussion du budget, car nous aurions pu ne pas nous en tenir au statu quo qui nous est proposé aujourd'hui. »

Et puis vient Blucher, M. J.-P. Graber (soc.) solidement opposé à toute forme d'aide de l'Etat : « Fondamentalement, je suis contre toute intervention du canton dans la vie culturelle, intellectuelle et spirituelle de tout individu. Le propre de tout régime totalitaire, c'est d'ailleurs d'agir ainsi, de s'introduire de façon pernicieuse dans la culture ». Immédiatement désavoué par le président de son groupe. Mais quand même félicité pour « son courage et sa pertinence » par M. J. Cavadini (lib.) qui connaît ses classiques : « Même si ce rapport ne m'a pas arraché des cris de satisfaction, conclut-il, je le considère comme un moindre mal. »

Et comme une fois de plus un sujet qui pourrait être passionnant se trouve en fin de peloton le lundi tard en fin d'après-midi parce que la séance commence à 14 h. 30, les esprits se lassent plus qu'ils s'échauffent. A bon escient, la réponse du chef du Département de l'instruction publique est remise à ce matin, par le président Schulze.

J. A. LOMBARD

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Economies faciles à réaliser

Le Département cantonal de police a pris récemment des mesures contre la publicité dite pornographique jugée choquante. N'est-il pas tout aussi choquant de solliciter, par voie d'annonces, le consommateur d'aller en voiture, dans des centres commerciaux de cantons voisins, faire des achats qui pourraient être faits sur place, alors que simultanément nos autorités recommandent d'économiser l'essence ?

Le Conseil d'Etat entend-il intervenir dans la mesure de ses moyens pour chercher à supprimer la publicité manifestement contraire aux efforts d'économie d'énergie demandés à tous les citoyens ?

Question F. Wyss (lib).

Un droit galvaudé

Le 8 octobre dernier, le Grand Conseil neuchâtelois acceptait — fort heureusement — par 81 voix contre 4 le projet de loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques, des cycles et des bateaux. Peu après, nous apprenions qu'un référendum était lancé par

un « parti » dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est ni sérieux, ni responsable. Puis certains journaux rapportaient qu'un nombre élevé de signatures avaient été réunies en quelques jours. On articula même le chiffre de 8000.

Il est de fait que plusieurs listes avaient été remplies dans quelques établissements publics et dans différents garages. Or, certaines d'entre elles n'auraient même pas été rassemblées par les auteurs du référendum.

Désinvolture ? Inconscience ? Malhonnêteté ?

Sur le plan des principes, le problème est réel.

Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas qu'un des droits fondamentaux du citoyen neuchâtelois a ainsi été gravement lésé ? Envisage-t-il que certaines précautions puissent être prises à l'avenir pour qu'un tel procédé ne puisse être reconduit ? Au besoin ne croit-il pas que la Commission législative cantonale pourrait en être saisie ?

Question J. Cavadini (lib.) et consorts.

Au centre de Peseux: une maison rasée par une explosion

Un mort, quatre blessés - Très importants dégâts matériels

Un mort, quatre blessés, une maison en ruine, deux autres très endommagées, une quinzaine de voitures écrasées ou plus ou moins cabossées, des centaines de vitres brisées : tel est l'incroyable bilan de la terrible explosion qui, hier après-midi, a secoué le centre de Peseux. La cause du drame pourrait être une fuite de gaz.

Il était un peu plus de 15 h. 35, hier, lorsque M. Georges Barbey, coiffeur à Cortaillod, vint garer sa voiture, place de la Fontaine, à Peseux, à côté de la poste.

Il était resté au volant de sa voiture, attendant sa femme.

La place était déserte. Il attendait depuis quelques minutes. Soudain la terre trembla... « Oui, raconte M. Barbey, j'ai cru que la terre bougeait. La vitre arrière de ma voiture a sauté. Il y avait des débris tout autour de moi. Puis une grêle de pierres s'est abattue. Il y en avait partout. Ma voiture était secouée. Puis il y a eu un grand silence. Je suis sorti. On ne voyait rien. La place était envahie de poussière. Des enfants criaient. Je me suis mis à l'abri dans mon auto... »

Spectacle effroyable

En se dissipant, l'épais brouillard de poussière révéla un spectacle effroyable. L'immeuble No 7, rue de la Chapelle, une grande maison de trois étages sur rez-de-chaussée, avait explosé !

La rue était jonchée de matériaux, de pierres, de tuiles, des poutres mê-



7, rue de la Chapelle, l'immeuble a explosé.

me avaient traversé la rue. A côté de l'une d'elle un homme restait étendu, mort. Deux enfants, grièvement blessés étaient dans les décombres. On pense qu'ils se trouvaient dans l'immeuble et que le souffle de l'explosion les a projetés à l'extérieur. Deux femmes furent également blessées.

Les véhicules en stationnement près de la poste ont été détruits. Des centaines de vitres ont été brisées par le souffle, des volets métalliques défoncés, cent mètres à la ronde. L'alerte fut

Les victimes

On déplore malheureusement plusieurs victimes, suite à l'explosion. Un piéton a été tué sur le coup. Sa famille n'ayant pas encore pu être atteinte à l'heure actuelle, son identité ne sera pas révélée. Quatre blessés ont été amenés à l'hôpital, à savoir : Mme Marthe Prince, 1896, domiciliée Chapelle 9, a été conduite à La Providence, et Mme Suzanne Bartl, 1932, domiciliée à Rochefort, ainsi que deux enfants habitant la maison sinistrée, soit Marie Candelario-Vega, douze ans, et Fernando Balao-Pina, douze ans, à l'Hôpital des Cadolles. Les deux enfants sont grièvement atteints.

immédiatement donnée et le « Plan catastrophe » déclenché. Le Centre de secours de Neuchâtel arriva sur les lieux sous le commandement du major Habsaart qui, en collaboration avec le commandant des pompiers de Peseux, M. Blaser, organisa rapidement le sauvetage des blessés, à bord des ambulances de Neuchâtel et de la caserne de Colombier. Une lance fut mise en batterie pour lutter contre un incendie très localisé dans la ruine.

La police cantonale entreprit un rapide contrôle d'identité des habitants de l'immeuble aux fins de déterminer si quelqu'un était pris sous les décombres. La liste indiqua que tel n'était vraisemblablement pas le cas.

La maison, propriété de M. A. Turiani, entrepreneur, abritait une quinzaine de personnes de nationalités étrangères dans six logements et quatre



La rue, heureusement déserte, jonchée des débris de l'immeuble.

chambres ; le Conseil communal de Peseux s'est occupé de reloger provisoirement les familles et personnes sinistrées. A cette heure de la journée la maison était vide à l'exception, semble-t-il, de deux enfants qui étaient rentrés de l'école. Une des deux femmes blessées sortait de sa voiture devant la maison au moment de l'explosion.

Un miracle

L'immeuble a sauté un quart d'heure après la sortie de l'école. C'est véritablement un miracle que l'on ne déplore pas plus de victimes.

« Un autre jour cela aurait été terrible, nous a dit un habitant du quartier, le lundi après-midi est toujours très calme, les autres jours il y a toujours du monde dans la rue. Et la nuit, la maison aurait été pleine, ils auraient tous été écrasés ».

Hier, à l'angle de la poste, il n'y avait qu'un homme. Il a été retrouvé avec un livret de récépissés à la main et des bulletins de versements remplis. Il se rendait vraisemblablement à la poste. Il a pu être assommé contre le mur par le souffle de l'explosion ou tué par un gros débris retombant de l'immeuble.

L'hypothèse d'une fuite de gaz semble la plus plausible et le juge d'instruction Guye, qui mène l'enquête, l'a mentionnée dans le communiqué qu'il a rédigé.

Les cuisines de l'immeuble et les chauffe-eau étaient alimentés au gaz. Le chauffage était, lui, assuré par de petits brûleurs à mazout. Un robinet de gaz a-t-il été mal fermé ?

Les installations de l'immeuble ont été contrôlées il y a une semaine par la Commission du feu de Peseux lors de son inspection annuelle.

Des experts se sont rendus sur place pour tenter de trouver une explication à l'explosion. Si l'on sait qu'une simple bouteille de butane peut soulever un immeuble comme celui de la rue de la Chapelle à Peseux, on est pris d'effroi en constatant ce que peut provoquer une simple négligence ou une fuite, ou encore une incompréhensible fatalité due à un concours de circonstances inexplicables. (B)

Explosion à Neuchâtel aussi Deux blessés graves

Une explosion s'est produite lundi matin, aux environs de 9 heures, dans l'immeuble Ecluse 16, alors que deux ouvriers étaient occupés au raccordement du chauffage entre les immeubles numéros 16 et 18. Ces ouvriers travaillaient au deuxième sous-sol où se trouvent les chaudières du chauffage à mazout. Une très forte explosion s'est produite alors que l'un d'eux aura vraisemblablement allumé une cigarette. Brûlés, MM. Adolphe Howald (41 ans), domicilié à Areuse, et Klaus Gollup (33 ans), d'Auvergnier, ont été conduits à l'Hôpital Poutalès. Dégâts importants.

La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose

avec la promenade en plus

La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose
La Chaux-de-Fonds vend la même chose

Les magasins spécialisés et
les grandes surfaces organisées
-unis pour de nouvelles idées d'accueil-
vous invitent au plus grand
rendez-vous d'achats du Jura



région La Chaux-de-Fonds
votre promenade d'achats

*si vous devez prendre votre voiture, vous aurez de la place



NOËL SHOPPING

Vos achats à La Chaux-de-Fonds et au Locle
les jeudis 13 et 20 décembre
...jusqu'à **22** heures!

Grand Magasin

AU PRINTEMPS

GONSET S.A.

UNIP

Nouveaux Grands Magasins S.A.

MARCHÉ MIGROS

Rue Daniel-JeanRichard

Grand Magasin

COOP-CITY

GALERIES DU MARCHÉ

Le Locle

INNOVATION

Le Locle

CADEAUX...

Des appareils de bonne qualité
Et vos cadeaux seront toujours
les plus appréciés

Nous assurons le service après vente

On réserve pour les Fêtes

Escompte au comptant

Livraison à domicile

M OUEST-LUMIÈRE
Montandon & Co.
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
LÉOPOLD-ROBERT 114 ☎ 22 31 31
LA CHAUX-DE-FONDS
— L'électricien spécialisé sait ce qu'il vous faut —
... un magasin 



LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas • La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 • Tél. (039) 22 11 00

**LE SERVICE
DE CONSULTATIONS
CONJUGALES**

est ouvert

à Neuchâtel, fbg du Lac 3,
et à La Chaux-de-Fonds,
rue de la Serre 11 bis.

Prendre rendez-vous au
(038) 24 76 80.

**A LOUER
au NOIRMONT**

pour le 1er jan-
vier 1974,

appartement

4 1/2 pièces dans
bloc locatif moder-
ne, tout confort.
Situation idéale.

Tél. (066) 22 22 56

PAIX 87

1er ÉTAGE

Emile Ducommun

Tél. (039) 23 41 81

BONNETERIE, CHEMISERIE



Articles pour
dames, messieurs
et enfants
« Isa » Color
et blancs
Chemises Walde
Vêtements de
travail, bas,
chaussettes,
mouchoirs, etc.

**Le programme
complet Therma
fait une réalité
de la cuisine
de vos rêves.**

Je m'intéresse à savoir
comment vous pouvez
réaliser la cuisine de mes
rêves. Veuillez m'envoyer la
Revue des cuisines
Therma.

IMP 8

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

Therma-Ménage
Département 357
8762 Schwanden GL

 **therma**
ménage

88.4.2



Votre avantage!

POUR LE MÊME PRIX...

vous êtes conseillés par les spécialistes
qui vous feront admirer la qualité
et la beauté de leurs poupées
et de leurs bébés, ainsi
que leurs merveilleuses peluches

AU BERCEAU D'OR

R. Gibaud
Av. Léopold-Robert 84 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 37 93

Nous réservons pour les fêtes

Connaissez-vous
le Music Center Stéréo National SG 1050

3 appareils stéréo intégrés.

— un radio puissant avec 3 longueurs d'ondes
OL-OM-OUC stéréo.

— un changeur automatique de disques 3 vitesses
avec aiguille diamant.

— un enregistreur lecteur de casset-
tes stéréo avec arrêt automatique.

Ces 3 sources sonores sont repro-
duites par 2 haut-parleurs (compris
dans le prix), ce tout formant une
combinaison complète: le Music
Center Stéréo.

Prix EXPERT
Fr. 1280.-

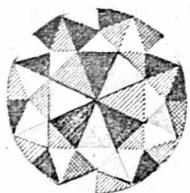
Quel beau cadeau
pour la famille!



brugger
La Chaux-
de-Fonds

L-Robert 23-25
Tél. 23 12 12

Nous avons encore des coupons de concours Expert!



Les cadeaux précieux s'achètent chez le bijoutier !

Les exclusivités confiées aux **magasins d'horlogerie, bijouterie et orfèvrerie** sont les gages de leur compétence et de votre satisfaction!



Bregnard

38, av. Léopold-Robert

MOVADO-ZENITH-RADO



HORLOGERIE-BIJOUTERIE

28, av. Léopold-Robert

LONGINES - VENUS



57, av. Léopold-Robert

OMEGA - TISSOT
GIRARD-PERREGAUX

MONTRES + BIJOUX

Rue Neuve 10

CERTINA-DS

Membres de l'Association Suisse des Bijoutiers-Orfèvres...

...et des magasins

OFFRES D'EMPLOIS



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Commission scolaire

MISES AU CONCOURS

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

MÉDECIN DES ÉCOLES

Traitement : hors classes

Entrée en fonction : à convenir

ainsi qu'un poste d'

AIDE-MÉDICALE

au Service médical scolaire.

Exigence : diplôme reconnu par la Fédération des médecins suisses

Traitement : classes 15 - 14 - 13

Entrée en fonction : à convenir.

Renseignements auprès du président de la Commission scolaire, M. Raymond Spira, tél. (039) 23 14 15.

Lettres de candidature avec curriculum vitae à M. Raymond Spira, président de la Commission scolaire, 88, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 21 décembre 1973.

La Chaux-de-Fonds, le 7 décembre 1973.

La Commission scolaire.

La RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
cherche pour son
STUDIO DE RADIODIFFUSION à Lausanne

une employée de bureau

pour divers travaux de dactylographie et de classement auprès de la discothèque.

Entrée : 1er janvier 1974 ou à convenir.

Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au département administratif, Studio de Radiodiffusion, 1010 La Sallaz s/Lausanne.



FABRIQUE DE BOITES OR

engagerait pour date à convenir

employé(e) de bureau

et de fabrication ayant de l'initiative et sachant travailler de manière indépendante.

Faire offres ou se présenter rue Daniel-JeanRichard 15, tél. (039) 23 29 30.

CONFISERIE
TEA-ROOM

MIRABEAU

Pendant les fêtes, offrez,

A l'apéritif:

FEUILLETÉ SALÉS
AMANDES SALÉES

Comme entrée:

VOL-AU-VENT
CANAPÉS
TRANCHES DE PATÉ
RAMEQUINS

Au dessert:

BUCHES
FORÊT-NOIRE
EUGÉNIES
TOURTES MOZART
BOMBES GLACÉES
VACHERINS GLACÉS
MANDARINES GIVRÉES

Au café:

DESSERTS DE NOËL
PETITS DESSERTS FINS
DESSERTS VIENNOIS
TRESSÉS AU BEURRE

Faites vos commandes assez tôt, nous vous en remercions.

Service à domicile

Se recommande : Famille H. Rothenbühler

Rue Neuve 7, tél. (039) 23 12 32

UN CADEAU UTILE !



SERVICE
ACOUSTIQUE

Durs d'oreilles

Ils sont là les appareils et lunettes acoustiques avec le nouveau microphone et le système spécial de limitation, très efficace, même dans une ambiance bruyante. Service après-vente.

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité, renseignements et démarches, sur demande à domicile.

Consultations auditive : MERCREDI 12 DÉCEMBRE, de 9 à 12 heures, Pharmacie DU VALLON J. Voirol, Francillon 4, SAINT-IMIER, tél. (039) 41 20 72.

À VENDRE À CUDREFIN

belle villa

neuve, 1400 m2 de terrain,
6 pièces, baign, WC et douche séparés,

chauffage général au mazout.

Fr. 285 000.—.

S'adresser : Baumann & Fils, 1588 Cudrefin, tél. (037) 77 14 26.

Pour vos comptes impayés
adressez-vous à

RESA

qui fera rentrer
votre argent rapidement
et à peu de frais

RESA - Recouvrements S. A.

2001 Neuchâtel. Tél. 038/25 27 49

16, rue de l'Hôpital

STÉRÉO + HI-FI



Nous vous proposons de notre grand choix :

PIONEER LX 440, complet	Fr. 1495.—
STANDARD FAN Sixty, complet	Fr. 1380.—
MEDIATOR 5702	Fr. 997.—
MEDIATOR 8829, complet	Fr. 698.—
BEOMASTER 1600	Fr. 1345.—
BEOMASTER 901, 80 watts	Fr. 995.—
ROLAND RA 610, 120 watts, 5-90 000 pps	Fr. 598.—
ROLAND RA 310, 60 watts, 25-30 000 pps	Fr. 398.—

Enregistreurs et radios portatifs : plus de 100 modèles à choix !

Pour vous convaincre, venez les essayer !

Prix et qualité imbattables !

REICHENBACH

Maitre radio-technicien, diplômé fédéral

SERVICE APRÈS-VENTE

Av. Léopold-Robert 70 Tél. (039) 22 36 21



Sacs
de
voyage

Articles
de
voyage

CH. WEBER

Sellerie — maroquinerie

12, rue Fritz-Courvoisier

Les 13 et 20 décembre, ouvert jusqu'à 22 heures

EXISTE-T-IL ENCORE EN SUISSE

2 ouvriers de scierie

capables, à même d'assurer un travail intéressant rapportant un bon salaire en rapport avec les efforts fournis? Exploitation dans le Jura bernois. Bonne ambiance, chambre à disposition.

Si cela vous intéresse, veuillez écrire pour prendre rendez-vous à M. Mario Lometti, Mornets 55, 2520 La Neuveville.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Au Conseil de ville de Moutier
Problèmes de production d'électricité

Le Conseil de ville de Moutier, présidé par Me Brahier, a tenu hier sa dernière séance de l'année 1973. Il y eut d'abord la nomination de trois nouveaux conseillers de ville, MM. Jean Gafner, Gilbert Musy et Edgar Flury.

que d'électricité sera acheté aux Forces motrices bernoises à un tarif de nuit plus avantageux. Le Conseil de ville a encore accepté une demande de crédit de 171.500 fr., pour l'alimentation en haute-tension et l'aménagement d'une station transformatrice à Moutier.

M. Jean Greppin, vice-maire, a ensuite procédé à la lecture du règlement de construction qui a fait l'objet de quelques modifications, et qui sera à nouveau soumis ultérieurement à l'approbation du Conseil de ville.

M. Jean-Marie Mauron a ensuite développé sa motion qui concernait l'exonération de la taxe des chiens dotés d'un livret de travail. La Société de cynologie de Moutier ne dispose d'aucune subvention communale, et ses chiens sont appelés à rendre des services à la communauté.

Mlle Graf a parlé du chalet de La Soldanelle, à Wengen. Ce chalet est en mauvais état, et le Conseil communal est prié d'étudier une rénovation de cette maison où les enfants de Moutier se rendent en colonies de vacances.

Enfin, le Conseil de ville a procédé à l'élection de son nouveau bureau pour l'année prochaine. Ont été élus: président M. Armand Dupré; premier vice-président M. Fernand Gygax; deuxième vice-président M. Jules Schlappach; scrutateurs MM. Maxime Beur-et et Jean Gafner.

Tramelan: une fusion qui fera date

Il y a environ un mois, la Société de patinage décidait la fusion avec le Hockey-Club Tramelan. Les motifs de cette fusion étant dictés par le fait que la Société de patinage était propriétaire du terrain qu'exploitait le hockey-club mais n'avait depuis de nombreuses années plus aucune activité.

dent, André Gerber, caissier, André Jeandupeux, secrétaire. Ces personnes ont bien fait ressortir que l'objectif final de cette fusion était la construction d'une patinoire artificielle. De par cette fusion, le HCT devient ainsi propriétaire du terrain et pourra devenir un interlocuteur valable lors des premières séances d'un futur comité d'étude pour la construction d'une piste artificielle à Tramelan.

BASSE COURT
Cambriolage à l'école secondaire

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'école secondaire a reçu la visite de cambrioleurs. Aidés par des cris, ils ont enfoncé la porte principale, puis d'autres portes intérieures ainsi que des meubles.

PORRENTRU Y
Soirée mouvementée

Par un froid de canard, quatre jeunes gens trempaient dans la nuit de samedi à dimanche, dans les hautes et froides eaux de l'Allaine, en face du restaurant International.

Selon la foule, ces jeunes gens, auxquels on venait de refuser l'entrée à un bal pour la bonne et simple raison qu'ils n'avaient pas d'argent pour payer l'entrée, ces jeunes gens donc se seraient précipités à l'eau en guise de protestation.

D'autres personnes déclarent que c'est à la suite d'une bagarre générale que les jeunes gens en cause se retrouvèrent dans l'eau glacée. Interrogés les jeunes gens en question déclarent pour leur part qu'un des leurs en proie à une crise de nerfs se serait jeté à l'eau et que les trois autres seraient simplement entrés dans la rivière pour le sortir de là.

Prochaine séance du Conseil de ville

La prochaine séance du Conseil de ville est convoquée pour le mercredi 19 décembre. Le Conseil de ville devra notamment s'occuper de quatre interpellations déposées au cours des dernières séances et traiter trois motions dont une pour la création d'un centre de planning familial à Porrentruy et une autre relative aux finances communales.

Enfin le législatif communal devra décider le principe de la création d'un service d'infirmières sociales destiné aux personnes du troisième âge, nommer le bureau du Conseil de ville pour 1974 et adopter le budget communal pour 1974 qui prévoit une hausse de la quotité d'impôt de 2,4 à 2,5. (r)

BOURRIGNON
Election du Conseil municipal

Les postes de maire et d'adjoint n'étant pas combattus, les deux titulaires ont été reconduits dans leur fonction. MM. Marcel Koller et Joseph Schaffner occuperont donc durant la prochaine période respectivement les fonctions de chef de la commune et de vice-maire. D'autre part, consécutivement aux élections d'hier, le Conseil municipal sera dorénavant constitué de la manière suivante: MM. Claude Ackermann (100 voix), Ernest Theu- rillat (84 voix), Marcel Freund (75 voix), Marcel Fringeli (71 voix), Narcisse Monnin (43 voix). Quant à M. Benoit Koller, il a été élu secrétaire communal du village. (rs)

Forum PTT à Saignelégier

Les sept péchés capitaux du chef

Un forum PTT organisé à Saignelégier, s'est penché sur les sept péchés capitaux du chef. Cités par ordre d'importance, ces péchés sont les suivants: «Ne pas savoir prendre de décision, tout faire soi-même, ne pas avoir confiance en ses employés, ne pas avoir le temps, ne pas garder la maîtrise de soi, ne pas savoir communiquer les nouvelles désagréables, se croire infaillible!»

COURT

Inventeur récompensé

M. Harold Habbegger, industriel à Court, vient de remporter une médaille d'or au Salon international des inventeurs et de la technique nouvelle à Genève pour un accessoire pour tour de mécanicien. (kr)

CORCELLES

Budget renvoyé

Vendredi soir, l'assemblée communale de Corcelles a eu lieu en présence de 39 citoyens et citoyennes, sous la présidence de M. Spart. Après l'acceptation du procès-verbal lu par Mme Gunzinger, le budget a été présenté par le maire. Surprise lors de la suite d'une proposition d'un citoyen, ce budget a été renvoyé à une autre assemblée: il a été demandé que ce budget soit polycopié et distribué dans les ménages afin que les citoyens puissent en prendre connaissance de façon approfondie.

Il y eut encore la nomination de trois conseillers communaux: MM. Francis Jeanprêtre, Walter Brunner et André Wisard. Dans les divers il a été décidé d'infliger des amendes aux personnes qui ne se présentent pas au bureau de vote quand elles sont convoquées pour fonctionner. Cette décision sera toutefois ratifiée par une prochaine assemblée. (kr)

VILLERET

Thé missionnaire

Les organisatrices du thé missionnaire se sont réunies pour prendre connaissance du résultat financier de leurs efforts. Il est fort beau puisque le bénéfice net se monte à 2143 fr. 75 et qu'en outre des dons d'un montant de 70 fr. sont encore parvenus à la caissière après le bouclage des comptes. De très vifs remerciements sont adressés à toutes les collaboratrices, aux donateurs et aux acheteurs qui ont permis cette belle réussite.

A l'issue de cette réunion a eu lieu une conférence publique donnée par le pasteur Arianala et à laquelle participèrent une cinquantaine de personnes. Par la parole, l'image et la musique, les auditeurs firent connaissance de la patrie de leur conducteur spirituel: Madagascar. Ils auront ainsi une image plus précise de cette grande île que M. et Mme Arianala auront regagnée dans un mois. (pb)

Les adieux de M. Edgar Neusel au Technicum de Saint-Imier

Une cérémonie très digne a marqué les adieux de M. Edgar Neusel, au Technicum cantonal et à ses écoles de métiers, qu'il a servis d'une façon remarquable pendant 35 ans. Le directeur de l'établissement, M. Müller, a rendu publiquement un hommage mérité à M. Edgar Neusel; professeur, sous-directeur et directeur, M. Edgar Neusel est certainement parmi ceux qui ont le plus «donné à l'école» et le plus largement contribué à son renom.

L'hommage si bien rendu de la direction, nous dispense de nous arrêter à la carrière de celui à l'honneur en cette cérémonie d'adieu qui a eu lieu à la

Salle de spectacles, en présence de nombreuses personnalités et, bien sûr, des étudiants et des élèves, assistance très aimablement saluée par le directeur, sous la présidence duquel la manifestation était placée. Au nombre des personnalités qui ont tenu, par leur présence, à honorer M. Neusel, relevons en particulier celles du conseiller d'Etat Tschoumy, directeur de l'économie publique du canton, de MM. Charles Baour et Markwalder, respectivement directeur du Technicum de Bienne et directeur du Technicum de Berthoud et président et membre de la Conférence des Ecoles techniques suisses; Henri Sommer, député et président du Conseil général, Bernard Grunig, conseiller municipal, Fernand Beaumann, président de la Commission de surveillance, de membres de la commission; les représentants des autorités et directions des Ecoles, des enseignants de l'établissement que M. Neusel va quitter.

Se sont également exprimés et ont rendu hommage à M. Edgar Neusel, associant Madame Neusel: Le conseiller d'Etat Tschoumy, au nom du canton de Berne; M. Fernand Beaumann, président de la Commission de surveillance au nom de la «maison» dans son ensemble; M. Henri Sommer, président du Conseil général au nom de ce dernier, du Conseil municipal et de la population, d'une façon générale; M. Charles Baour au nom des deux Ecoles techniques supérieures du canton de Berne — Bienne et Berthoud — et de la Conférence des Ecoles techniques suisses ETS, et Pierre Nicolet, de Tramelan, au nom de l'Association des anciens Reimitsiens. Tous ont fait l'éloge du professeur, du sous-directeur et du directeur exemplaire à tous les niveaux que fut M. Edgar Neusel, ses dons exceptionnels, la richesse et l'étendue de son savoir,

qui lui valent une reconnaissance unanime.

Des souvenirs lui furent remis tandis que Madame était aimablement fleurie.

M. Edgar Neusel, non sans un brin d'émotion, s'adressa alors plus particulièrement aux autorités, à tous ceux qui l'ont aidé, entouré, compris pour les remercier, comme il a remercié aussi les personnes qui venaient de s'exprimer.

Mais, surtout, M. Neusel s'est adressé aux étudiants, aux élèves, à la jeunesse dont il a su si bien gagner le cœur parce qu'il l'a comprise. Il l'exhorta encore à travailler, à respecter le travail et le sens du devoir, la probité professionnelle, ne pas craindre les responsabilités. Une fois de plus, M. Neusel s'est montré digne de l'hommage qui lui a été rendu si justement, digne du «Tec» dont il fut l'un des plus distingués et compétents représentants.

Et pour terminer, il remercia encore, également au nom de Madame, pour les attentions dont ils furent l'objet, à l'occasion de cette inoubliable cérémonie.

Cette dernière fut agrémentée de productions musicales de la Fanfare des cadets conduite par M. Michel Dubail et animée de sketches desopilants de Pellos, évoquant des souvenirs au milieu desquels apparaissait toujours souriante et sympathique, la belle figure d'Edgar Neusel. (ni)

LES ENFERS

Démision au Conseil communal

M. Germain Péquignot ayant remis sa démission de conseiller communal et d'adjoint au maire, il appartiendra à l'assemblée communale fixée au lundi 17 décembre prochain d'élire un nouveau conseiller communal et un nouvel adjoint. Les listes de candidats, dûment signées, devront être déposées dans le délai prescrit par le règlement communal. Une élection tacite peut intervenir.

L'assemblée aura également à approuver le budget 1974 et les taxes y relatives. Elle aura ensuite à prendre une importante décision en ce qui concerne la conversion éventuelle de la zone industrielle de l'ancienne scierie en zone de lotissements de maisons de vacances. (by)

LES BREULEUX

Accident

Mme Achille Bouverat-Maitre, âgée de 80 ans, a fait dimanche une mauvaise chute dans son appartement, et s'est fracturée le col du fémur. Elle a dû être transportée à l'Hôpital de Saint-Imier. (pf)

LES BOIS

Fidèle employée

L'entreprise horlogère Boillat Frères et Cie, a témoigné sa reconnaissance à Mme Florentine Sieber-Boillat, qui travaille depuis trente ans dans cette fabrique. Un excellent souper fut offert à cette fidèle régleuse. (mj)

Carnet de deuil

CHATILLON. — On a appris à Châtillon le décès de M. Jules Cortat, 80 ans, père d'une nombreuse famille et personnalité connue dans la région de Delémont. Il était membre fondateur de la SFG de Châtillon. (kr)

LES BREULEUX. — Dimanche matin, on apprenait le décès de Mme Berthe Froidevaux, née Paratte, survenue après quelques jours de maladie, alors qu'elle était âgée de 79 ans. La défunte est née aux Bois. Lorsqu'elle épousa M. Louis Froidevaux, le couple s'établit aux Breuleux où il eut deux enfants. Plus tard, ils vécurent durant seize années à Tramelan avant de revenir au village l'été dernier pour y passer, leurs vieux jours. (pf)

BIENNE

Gros vols de montres

Trois importants vols de montres ont été commis la semaine dernière dans deux ateliers de terminage à la rue de Nidau et un autre atelier de la rue Veresius. Les vols se sont déroulés dans la nuit de mercredi à jeudi, et la valeur des montres volées est de quelque 200.000 francs. La police reste complètement muette sur ces cambriolages. (rj)

Deux motocyclistes blessés

Hier, une collision s'est produite entre une moto et une automobile à la route de Madretsch. Le motocycliste, blessé, a été transporté à l'hôpital. A 18 h, 18, c'est à la route d'Aegerten qu'un motocycliste a chuté. Blessé, il a été conduit à l'hôpital.

Fête à Bulova

Vendredi, Bulova Watch Co fêlait 300 de ses ouvriers et employés ayant atteint dix ans et plus de fidèles services dans la maison.

Noël

Dimanche, au Palais des Congrès, fête de Noël, où 200 gosses et 900 grandes personnes ont applaudi un beau programme de variétés mais surtout saint Nicolas qui distribua force cadeaux. (fi)

NIDAU

Chambre criminelle

La première journée du procès qui voit à la barre Markus E, Suisse allemande âgé de 22 ans, accusé de 23 vols divers, brigandages, dommages à la propriété, a eu lieu hier à Nidau. L'acte majeur de cette affaire s'est déroulé le 11 mars 1972 où M. E. masqué s'est introduit revolver au poing, dans le bureau du gérant du restaurant de la Migros, à Bienne. Après avoir réclamé la caisse, une bagarre s'ensuivit. Le gérant fut blessé et le fautif prit la fuite.

Hier, le tribunal a donné connaissance de l'acte d'accusation, des dépositions du gérant et de l'accusé. Mardi plaidoyer, réquisitoire et jugement. (fi)

NOCES D'OR



M. et Mme René Houriet-Desvenoges. (photo jb)

Dans le cadre de leur belle famille, M. et Mme René Houriet-Desvenoges, entourés de l'affection de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont fêté leurs noces d'or.

M. et Mme René Houriet-Desvenoges ont uni leur destinée à Noiraigue aussi bien à l'état civil qu'à l'Eglise, le 1er décembre 1923. Ils ont eu le bonheur de voir leur foyer enrichi et égayé par trois garçons et une fille, puis par douze petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Bourgeois de St-Imier, M. et Mme René Houriet-Desvenoges y sont honorablement connus.

D'ailleurs, M. René Houriet, horloger de profession, a gagné également la confiance de ses concitoyens qui l'ont élu et réélu plusieurs fois membre des autorités municipales et bourgeoises au sein desquelles il a fait preuve d'un dévouement et d'un esprit de sacrifice auxquels il faut rendre hommage. M. Houriet siège d'ailleurs encore au Conseil de bourgeoisie dont il est le vice-président.

Sur le plan du district, M. René Houriet s'est fait apprécier en qualité de membre du Tribunal de district. M. et Mme Houriet-Desvenoges jouissent d'une excellente santé. (ni)

LA FERRIÈRE

Budget paroissial accepté

Réunie dimanche après le culte au temple, l'assemblée de paroisse de La Ferrière fut présidée par M. Jean Amstutz, président des assemblées.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut approuvé tel que l'avait rédigé M. André Stauffer, secrétaire des assemblées. Les électeurs prirent ensuite connaissance du budget 1974 qu'avait préparé le conseil de paroisse et ils l'acceptèrent, avec 19.200 fr. aux recettes comme aux dépenses. Ils suivirent aussi la proposition du conseil de fixer le taux de l'impôt paroissial à 10 pour cent de l'impôt d'Etat. (lt)

UN BON NOËL COMMENCE ICI:

→ LE CENTRE DU CADEAU →

1000 IDÉES
10000 ARTICLES

mais toujours

1 GRAND
PLAISIR

— 81, avenue Léopold-Robert —



Verres non traités

Verres traités antireflets

Vous aussi... Bénéficiez des derniers progrès!

SUPPRESSION des REFLETS GÉNANTS, en particulier la nuit.

ESTHÉTIQUE et luminosité accrues.

Nos opticiens résoudreont judicieusement « votre problème lunette ».

von
gunten

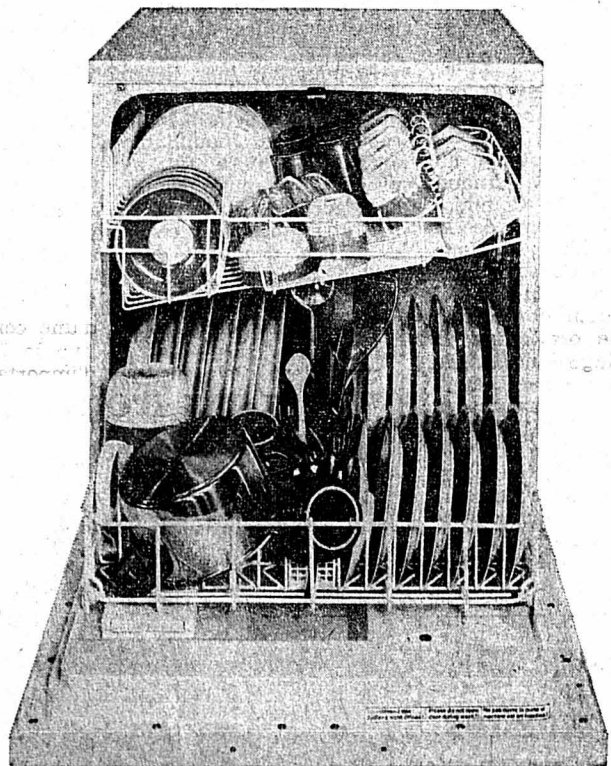


Léopold-Robert 23

Tél. (039) 22 38 03

La Chaux-de-Fonds

Profitez des modèles 1973
Lave-vaisselle **Bauknecht**



Modèle GS 261 Fr. 1350.—

Modèle GS 455 T Fr. 1790.—

PRIX VALABLES JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

NUSSLÉ S.A.

SALON DES ARTS MÉNAGERS NUSSLÉ
Grenier 5-7 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 45 31

MINI-PERMANENTE

Fr. 20.-

Notre grand succès :

**Permanente à
L'HUILE DE VISON**

Fr. 32.-

AU SALON HUBERT
GASTON MÉROZ
Balance 14 - Tél. (039) 22 19 75

Vente aux enchères

OBJETS INSOLITES

JEUDI 13 DÉCEMBRE 1973

à la MAISON DU PEUPLE
1er étage

LA CHAUX-DE-FONDS

J'ACHÈTE

outils et établis
d'horloger ;
montres de poche ;
régulateurs ;
tous mouvements
et fournitures
d'horlogerie
(le tout ancien)

E. SCHNEGG
Balance 10 b

Tél. (039) 22 16 42
et (039) 31 64 50

A VENDRE

d'occasion, 1 citerne à mazout, 2000 litres, en parfait état. ADAX, rue du Lac 12, 2034 Pe-seux, tél. (038) 31 11 20.

Lisez l'Impartial

Nouveau à ex libris récepteurs TV portatifs

Les techniques audiovisuelles ont permis à ex libris d'acquiescer d'utiles expériences dans le domaine des appareils de télévision. Dans un proche avenir, l'introduction sur le marché de vidéodisques (et des appareils lecteurs correspondants) permettra d'enrichir la télévision individuelle avec des programmes éducatifs et de variétés. Et parce qu'ex libris s'est fixé pour but de participer de manière intelligente et moderne à l'élaboration des programmes de loisirs, elle veut aussi intervenir dans le domaine de la télévision. Elle commence en vous présentant des récepteurs de télévision de marques mondiales, portatifs, et de prix avantageux.



SONY 112 UM
Multinorm

- Ecran: 29 cm
- Canaux: Réception en UHF et VHF de tous les canaux.
- «IC», circuit intégré, assure une qualité de son excellente dans la section du son.
- Système: CCIR, français
- Puissance de sortie: 800 mW
- Alimentation: Courant alternatif 110 V, 130 V, 220 V. 50 Hz, courant continu 12 V, accumulateur auto / bateau / ou pile rechargeable
- Accessoire: Antenne 100p AN-8
- Haut-parleur: 12x8 cm
- Dimensions: 302x314x303 cm
- Poids: 7,4 kg

Fr. 690.-

HITACHI F-54 M ^
Multinorm

- Ecran: 36 cm
- Canaux: VHF et UHF
- Système: CCIR, français
- Alimentation: Courant alternatif 110/220 V; batterie 12 V
- Antennes: Antenne télescopique et prise pour antenne extérieure
- Dimensions: 420x310x310 mm
- Poids: 9 kg
- Exécution: Noyer

Fr. 790.-

Vous profitez du service après-vente de nos appareils.

ex libris
Club du disque et du livre
100000 membres en Suisse romande.

ex libris vous présente dans ses 6 magasins de Suisse romande (Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Sion, Neuchâtel) une vaste sélection d'appareils de la meilleure qualité: du transistor à la chaîne Hi-Fi. Profitez, vous aussi, de nos prix d'amis.

ex libris

La Chaux-de-Fonds Lausanne Genève Fribourg Sion Neuchâtel
Rue de la Serre 79 Place de la Palud 22 Passage des Lions 6 bis Boulevard de Pérolles 31 MMM «Métropole» Rue des Terreaux 3

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72 La Chaux-de-Fonds

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs?
Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même!
Envoyer le coupon ci-contre. Discretion assurée.

Banque Populaire Suisse à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom

Rue

NAP et localité

Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16 41

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Pétrole: malgré de fortes importations en novembre

Il n'est pas question de redevenir cigale

Les restrictions apportées à notre consommation de pétrole sont-elles justifiées? C'est la question qu'on se pose après la publication d'un communiqué dans lequel le délégué à la défense nationale économique fait le bilan de notre approvisionnement en pétrole. Nos importations, en novembre, ont fortement augmenté par rapport au même mois de l'année dernière. Logiquement donc, nous devrions être inondés de pétrole. «Doucement», répond le délégué en question, qui, à juste titre, tempère un optimisme mal placé.

Il est vrai que selon les enquêtes de la Direction générale des douanes, les importations de carburants et de combustibles ont augmenté en novembre. 227.335 tonnes d'essence ont passé la frontière (contre 215.160 en novembre 1972 et 214.096 en novembre 1971), ainsi que 83.288 tonnes d'huile Diesel (61.814 et 59.789) et 833.290 tonnes d'huile de chauffage (622.271 et 615.963). Ces surplus ont pu être achetés grâce à la grande activité de nos importateurs qui ont mis la main sur tout ce qu'ils pouvaient trouver à l'étranger, sans lésiner sur les prix. Ils ont ainsi pu reprendre des stocks auxquels certains pays avaient renoncé en raison de la montée du prix.

Mais, dit le délégué, les réserves des importateurs — qu'il ne faut pas confondre avec les stocks obligatoires de la défense nationale économique — ne suffiront, suivant les circonstances, que jusque vers la fin de l'année. Et d'autre part, c'est maintenant seulement que les effets de la réduction des livraisons décidées par les pays producteurs commencent à se faire sentir.

DIFFICULTÉS POUR L'ESSENCE

Voyons la situation en détail — alors qu'il y a quelques semaines, c'était l'huile qui posait des problèmes, ce

sont maintenant les importations d'essence qui se heurtent à des difficultés croissantes depuis une quinzaine de jours. Elles peuvent encore juste couvrir les besoins effectifs.

— La situation est satisfaisante pour l'huile Diesel et, pour le moment, les importations peuvent encore couvrir les besoins.

— L'approvisionnement en huile de chauffage est garanti pour ces prochains mois. Toutefois, il convient de considérer qu'environ 80.000 nouveaux logements ont été construits en 1973, d'où un accroissement des besoins en huile de chauffage. Sans compter que pendant l'année en cours, le chauffage au mazout a été installé dans un grand nombre de logements, en remplacement d'un autre système de chauffage. Au surplus, la consommation d'huile de chauffage dépend des conditions météorologiques.

— Les livraisons d'huile brute à nos deux raffineries — qui sont en mesure de couvrir 40 pour cent à peine des besoins du pays, — s'effectuent encore normalement.

— Les livraisons de pétrole destiné aux aéronefs ont sensiblement baissé. Les compagnies d'aviation seront certainement obligées d'appliquer de nouvelles restrictions.

— Les importations de produits chi-

miques spéciaux à base d'huile brute, tels que le styrol et le benzol, se heurtent à des difficultés croissantes.

PAS DE SCANDALE DES PRIX

Aux dires des délégués, les perspectives d'avenir ne sont pas rassurantes et on ne saurait faire de pronostics. C'est pourquoi, la prudence est de mise et il est toujours nécessaire de continuer à utiliser les réserves avec modération. Il n'est pas exclu qu'un renforcement des mesures prises jusqu'ici s'impose.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le délégué estime qu'il n'y a pas eu d'abus. Les produits vendus par les grandes sociétés internationales sont toujours assujettis à la surveillance des prix du préposé du Conseil fédéral. Les entreprises suisses, en revanche, sont libres. «Il n'a pas pu être démontré jusqu'ici qu'elles aient obtenu des avantages pécuniaires injustifiés», déclare le communiqué. «L'évolution des prix fait cependant l'objet d'une surveillance attentive. L'opinion publique sera régulièrement informée sur la situation concernant les importations et sur l'évolution des prix». D.B.

Afin de financer de nouvelles recherches

Pour une surtaxe à l'importation du pétrole

«Il est actuellement question dans de nombreux milieux économiques et officiels de notre pays, d'introduire une taxe à l'importation sur le pétrole et ses dérivés, afin de financer les programmes d'études et de recherches contribuant à assurer notre approvisionnement énergétique futur», indique un communiqué de la société Swissspetrol. Selon cette entreprise, «l'idée prévaut qu'il ne peut être question de maintenir à l'avenir un système d'approvisionnement dépendant de près de 80 pour cent de livraisons en provenance de l'étranger».

A cet égard, l'effet limité des économies déjà réalisées, les premières mesures de restriction prises par l'industrie comme par le secteur privé, ainsi que les perspectives d'avenir qui s'annoncent incertaines, commandent une politique énergétique disposant de moyens nouveaux et sûrs. Selon Swissspetrol, un programme de recherche de grande envergure, incluant non seulement les possibilités de recours à d'autres formes d'énergie, mais aussi la

prospection de gisements de gaz naturel et de pétrole dans notre sous-sol, «nécessiterait des investissements tels que l'économie n'est plus en mesure de les supporter à elle seule».

Le communiqué de Swissspetrol indique qu'une surtaxe de 10 francs par tonne de pétrole importé augmenterait le prix du carburant d'un centime par litre. Quant au prix de la tonne d'huile de chauffage, il n'enregistrerait qu'une hausse de quelques francs. Par rapport au renchérissement provoqué par la crise pétrolière de ces dernières semaines, renchérissement de 4 à 10 centimes par litre de carburant, et même de 300 francs par tonne d'huile de chauffage, «il s'agirait d'un ajustement bien modeste». Sur la base des importations d'hydrocarbures réalisées en 1972, la recherche dans le domaine énergétique disposerait ainsi d'un montant annuel de 134 millions de francs. Pour Swissspetrol, une telle somme permettrait de jeter les bases d'une solution face à cette crise énergétique». (ats)

Séance du Conseil fédéral: nouvelles restrictions pour les automobilistes étrangers

Notre dépendance énergétique cause des soucis

► Suite de la 1re page

Le Conseil fédéral a aussi répondu à quatre petites questions urgentes relatives à notre approvisionnement en énergie. Les éléments à retenir :

— La dépendance sans cesse croissante de notre approvisionnement en énergie des produits pétroliers (qui couvrent 80 pour cent de notre consommation totale d'énergie) est inopportune. L'achèvement prochain du gazoduc de transit Pays-Bas - Italie et de ses embranchements en Suisse va dans le sens de la souhaitable diversification.

— De même les trois centrales nucléaires qui seront très vraisemblablement mises en chantier en 1974 (à Leibstadt, Goessgen, Kaiseraugst), et qui devraient entrer en service respectivement en 1977, 1978 et 1979.

Leur puissance électrique totale (2700 megawatts) correspond à 50 pour cent environ de la puissance de pointe actuelle de la consommation en Suisse.

— Dès 1976, en vertu des participations suisses au financement de centrales nucléaires en France, la Suisse pourra se faire livrer de l'énergie provenant de ces centrales.

— Des mesures en vue d'accélérer la procédure d'autorisation pour la construction de centrales nucléaires seront étudiées dans le cadre de la révision totale de la loi atomique, actuellement en préparation. Elles ne semblent toutefois pas de première urgence.

— Pour accroître encore notre indépendance, il est important d'intensifier la prospection de pétrole et de gaz naturel sur notre territoire.

— Le nouvel article constitutionnel sur l'économie énergétique qui va être élaboré conformément au vœu du Parlement devra notamment accorder à la Confédération la compétence nécessaire en vue de mieux assurer notre approvisionnement.

CONFÉRENCE DE GENÈVE: TOUJOURS RIEN

La deuxième réduction réciproque des droits de douane prévue par les accords de libre-échange conclus entre la Suisse et la CEE entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Le Conseil fédéral a fixé les nouveaux taux préférentiels pour chacune des marchandises faisant l'objet de ces accords. En règle

générale, la réduction s'élèvera désormais à 40 pour cent du taux normal prévu au tarif d'usage.

A part cela, le Conseil fédéral a complètement révisé l'ordonnance d'exécution 1 de la loi réglant la correspondance télégraphique et téléphonique, de 1942, qui régit notamment diverses concessions. L'ordonnance 2 a elle aussi été modifiée, dans le sens d'une simplification du service télégraphique.

C'est le 3 janvier que la nouvelle équipe gouvernementale se réunira pour procéder à la répartition des départements, apprend-on d'autre part. La première séance ordinaire du nouveau Conseil fédéral aura lieu le 9 janvier; les trois membres fraîchement élus n'entreront pleinement en fonction qu'au mois de février, après avoir pu liquider toutes les formalités dans leur canton. On n'a toujours pas reçu à Berne de demande au sujet d'une conférence de paix à Genève sur le Proche-Orient. Cela n'a pas d'importance en soi, le siège de l'ONU à Genève est en permanence à disposition pour de telles rencontres internationales.

Denis BARRELET

En quelques lignes...

BERNE. — Le Conseil exécutif du canton de Berne, qui devait se prononcer sur l'interruption non-punissable de la grossesse, s'est déclaré en faveur de la solution du délai.

MOSCOU. — Chaque mois — et même plus souvent — un organisme de commerce extérieur soviétique passe un nouveau contrat avec des firmes suisses. Tout récemment, une d'elles, la «Georg Fischer» a reçu une commande de «Métallurgimport» pour la livraison en URSS, dans le courant de l'année 1975, d'équipement pour la fonderie d'une usine d'automobiles, sur la Kama.

BALE. — Le Conseil d'administration de la Foire suisse d'échantillons a approuvé le bilan de l'exercice 1972-73. Le bénéfice net se monte à 730.000 fr.

BONN. — La semaine dernière a eu lieu, à Bonn, la deuxième conférence des ministres des Etats membres de la Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution (France, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Suisse).

BERNE. — M. Wilhelm Meile, ancien conseiller national, directeur de la Foire aux échantillons et président de la Direction générale des CFF, est décédé dimanche soir à Berne, à l'âge de 88 ans, à la suite d'une longue maladie.

ZÜRICH. — Le Grand Conseil zurichois a approuvé lundi, par 104 voix contre 32, le programme des routes à grande circulation pour les années 1974 à 1976 dont le coût s'élève à 150 millions de francs.

Au Conseil national

La formation professionnelle des jeunes paysans

Le Conseil national s'est surtout occupé, hier, des modifications à apporter à la Loi sur l'agriculture, notamment afin d'améliorer la formation professionnelle des jeunes paysans. Aucun des amendements présentés soit par des minorités de la commission, soit par des députés s'exprimant à titre individuel, n'a été accepté et au vote d'ensemble, le projet a été approuvé par 126 voix sans opposition.

Il a été également question, au cours des quelque trois heures de la séance, de la prolongation — pour dix ans —

de l'arrêté concernant la conclusion de traités relatifs à la protection et à l'encouragement des investissements de capitaux, du protocole portant modification de la convention concernant les exportations internationales, et de modifications à la loi sur les rapports entre les Conseils, destinées à faciliter le travail du Parlement. Tous ces textes ont été approuvés.

Enfin, la Chambre du peuple a suivi le Conseil fédéral, rejetant une motion de M. Schmid (soc., SG) en faveur d'un plafonnement des loyers, et a entendu le conseiller fédéral Brugger, chef du Département de l'économie publique, répondre à une interpellation de M. Thévoz (lib., VD) sur le prix des denrées fourragères et la pénurie mondiale de céréales panifiables.

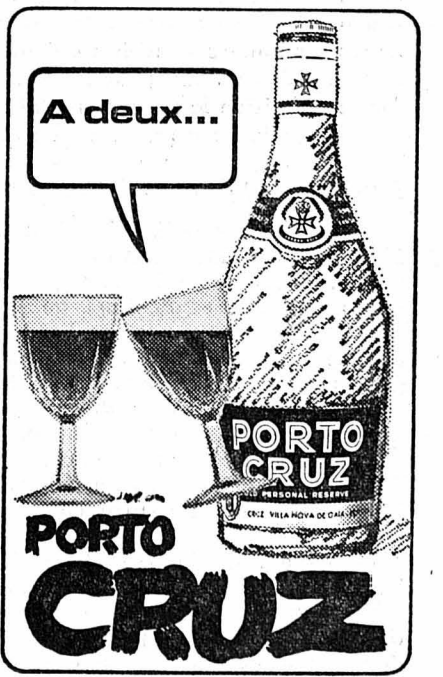
En ce qui concerne encore la Loi sur l'agriculture, l'entrée en matière, aucune opposition ne s'étant manifestée, a été adoptée tacitement. Le principal débat, lors de l'examen de détail du projet, a porté sur la durée des études. Au nom d'une minorité de la commission, M. Schnyder (udc., BE) a présenté un amendement prévoyant que la formation professionnelle de base pour les agriculteurs doit être d'au moins trois ans et demi, alors que le texte gouvernemental indiquait trois ans.

M. Debetaz (rad., VD) a défendu vivement la seconde thèse : en fait, a-t-il dit, ce sont la Suisse romande et le

Tessin qui sont visés en l'occurrence, et l'amendement aboutirait à les faire s'aligner sur le système pratiqué en Suisse alémanique. Le projet du Conseil fédéral, approuvé par le Conseil des Etats, constitue un compromis qu'il a été difficile de réaliser, et qu'il ne s'agit pas de remettre en cause.

Les rapporteurs se sont prononcés dans le même sens, de même que le conseiller fédéral Brugger, qui a observé aussi que le vrai problème n'était pas celui de la durée des études, mais celui du niveau atteint lors de l'examen final. La proposition minoritaire a finalement été rejetée par 90 voix contre 30. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Balloù
Rédaction-Administ.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Téléc 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44



Dynastie Knie
Nouveau mariage

Dimanche, a été célébré, en l'église réformée de Rapperswil, le mariage de Louis Knie, fils aîné de Rolf et Tina Knie-di Giovanni, et de Germaine Théron. Le couple s'est connu au cours de la tournée 1972 et s'est marié civilement en novembre 1972 à Lugano. Germaine Théron, acrobate sur vélo, avait encore plusieurs contrats à remplir avec la famille d'artistes «The New Dolly's» avant de pouvoir se marier religieusement. La femme de Louis Knie, âgée de 24 ans, est originaire de Sarasota, en Floride. On la verra en compagnie de son mari lors de la prochaine tournée du cirque Knie. (ats)

Vitesse limitée à 50 kmh. dans les localités
Des physiciens relancent le débat

18 professeurs de physique et chimie physique des Universités de Berne, Zurich et Genève demandent dans une lettre adressée au Conseil fédéral de réexaminer le problème de la réduction de 60 à 50 kmh. de la vitesse dans les localités, et d'introduire cette mesure le plus rapidement possible.

Les professeurs indiquent qu'ils ne peuvent se ranger à l'opinion selon laquelle la réduction de la vitesse ne contribuerait pas à la prévention des

accidents. Les expériences tentées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger ont, relévent-ils, prouvé l'influence de la vitesse sur les accidents. Du point de vue de la physique, le fait qu'une réduction de 60 à 50 kmh. de la vitesse diminue de près de 30 pour cent l'énergie cinétique du véhicule est incontestable. Cette réduction n'est pas «négligeable» et augmente considérablement les chances de survie d'un piéton et d'un cycliste happés par une voiture. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

En gare de Berne: onze heures d'attente sans abreuvage

La Société protectrice des animaux réagit

Les transports de bétail de boucherie à travers la Suisse s'effectuent en partie dans des conditions «catastrophiques», a déclaré hier le représentant de la Société protectrice des animaux, au cours d'une conférence de presse organisée à Berne. De tels transports ont lieu depuis des années et correspondent aux prescriptions en vigueur, ont répliqué les porteparole de la société de transport responsable et les CFF. Ces prises de position contradictoires ont été provoquées par un transport de bétail qui, venant de Hongrie et se rendant en France, est resté bloqué pendant onze heures sur une voie de garage de la gare de Berne, sans que les animaux (1074 moutons, deux wagons de chevaux et deux wagons de lapins) soient nourris et abreuvés.

VALAIS: GARDE-BARRIÈRES CONdamnÉ POUR UNE OMISSION FATALE

Le Tribunal d'arrondissement de Martigny a condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement de tous les frais de garde-barrières de Saxon M. Henri Burnier, 58 ans, qui avait oublié de baisser les barrières au passage d'un tracteur CFF en juillet dernier sur la ligne du Simplon à Saxon. Cette grave faute professionnelle occasionna la mort de deux personnes qui traversaient au même instant les voies dans une voiture. Le procureur avait demandé une peine de six mois de prison.

A ARBON: AUTO CONTRE UN ARBRE: DEUX MORTS

MM. Hermann Tanner, de Roggwil, et Urs Neuber, de Arbon, âgés tous deux de 21 ans, ont perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit samedi sur la route reliant Frasnacht à Egnach. Le conducteur, M. Urs Neuber roulait à grande vitesse quand il entreprit le dépassement d'un véhicule. Sa voiture fut déportée sur la gauche et alla s'écraser contre un arbre. M. Tanner a été tué sur le coup. Le conducteur, grièvement

blessé, est décédé peu après son admission à l'hôpital cantonal de Muensterlingen.

A AVENCHES: COUP DE FEU ACCIDENTEL: DEUX PERSONNES BLESSÉES

Deux consommateurs ont été blessés accidentellement par un coup de feu dimanche soir dans un café, à Avenches. Un habitant d'Oleyres, âgé de 23 ans, était attablé avec deux habitants d'Avenches, avec son pistolet 9 mm. dans une poche de son habit. Alors qu'il se baissait pour donner un coup d'œil à son chien couché sous la table, un coup de feu partit inopinément et la balle traversa la cuisse droite du propriétaire de l'arme, puis le mollet droit de l'un de ses voisins, âgé de 59 ans. Les deux hommes ont été transportés en ambulance à l'hôpital de Payerne.

INCENDIE CRIMINEL AU COUVENT D'EINSIEDELN

Dans la nuit de dimanche à lundi, les pompiers ont réussi à éteindre un incendie d'origine criminelle au couvent d'Einsiedeln. La police est parvenue à obtenir les aveux du coupable, un homme qui avait mis à exécution sa menace de mettre le feu au couvent s'il était éconduit.

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Première descente masculine de la saison, à Val-d'Isère L'Italien Plank gagne devant 4 Autrichiens Bernhard Russi, meilleur Suisse, au neuvième rang !

La première descente de la saison, celle du Critérium de la première neige à Val-d'Isère, qui avait dû être reportée la veille en raison des chutes de neige, a permis au jeune Italien Herbert Plank (19 ans) de tenir en échec la forte coalition autrichienne. Sur la piste Oreiller-Killy, le skieur de Vipiteno, près de la frontière autrichienne, s'est en effet imposé devant cinq poulains de Toni Sailer : Werner Grissmann, le vainqueur de la descente de Saint-Moritz 1973, Franz Klammer, Reinhard Tritscher, gagnant l'an dernier à Val-d'Isère, et Karl Cordin.

Un grand exploit

S'il peut à première vue étonner, ce succès de Herbert Plank ne constitue pas une véritable surprise. Le jeune Italien, huitième l'an dernier sur cette même piste, avait axé toute sa préparation estivale sur cette discipline et il avait déjà laissé une excellente impression à l'entraînement. Sa victoire est tout de même à mettre au rang des exploits puisqu'elle a été acquise aux dépens des Autrichiens, qui ont confirmé à cette occasion la valeur d'ensemble de leur équipe de descendeurs. De plus, Herbert Plank a fait le « trou » puisqu'il a pris près d'une seconde ou plus à ses suivants immédiats.

Les Suisses

parmi les grands battus

Mais les grands battus de la journée sont à rechercher dans le camp helvétique, comme cela avait déjà été le cas d'ailleurs lors de l'ultime descente de la saison dernière, à Saint-Moritz. Le meilleur d'entre eux a encore été Bernhard Russi. Mais le champion olympique a dû se contenter de la neuvième place, devancé encore par l'Italien Marcello Varallo et deux autres Autrichiens David Zwilling et Anton Dörner. Son retard sur Plank est assez imposant puisqu'il se chiffre à 2"66 alors qu'à mi-parcours, Russi (dossard No 14) précédait encore l'Italien de sept centièmes de seconde. Il semble donc bien que ce ne soit pas une question de fart mais plutôt que les coureurs suisses ont mal skié, tel que le déclarait Roland Collombin, à l'arrivée.

Résultats

- 1. Herbert Plank (It) 2'11"39; 2. Werner Grissmann (Aut) 2'12"33; 3. Franz Klammer (Aut) 2'12"42; 4. Reinhard Tritscher (Aut) 2'12"63; 5. Karl Cordin (Aut) 2'12"66; 6. Marcello Varallo (It) 2'12"75; 7. David Zwilling (Aut) 2'12"99; 8. Anton Dörner (Aut) 2'13"88; 9. Bernhard Russi (S) 2'14"05; 10. Giuliano Besson (It) 2'14"25; 11. Erik Hakar (No) 2'14"28; 12. Bob Cochran (EU) 2'14"36; 13. Mike Lafferty



L'Italien Plank, après sa victoire.

- (EU) 2'14"38; 14. Franz Vogler (RFA) 2'14"61; 15. Kurt Engstler (Aut) 2'14"58; 16. Gustavo Thoeni (It) 2'14"69; 17. Franco Bieler (It) 2'14"90; 18. Philippe Roux (S) 2'14"93; 19. Roland Collombin (S) 2'14"20; 20. Andreas Sprecher (S) 2'15"75 Puis: 25. Walter Vesti (S) 2'16"48; 27. Ernst Horat (S) 2'16"58; 32. Jean-Pierre Hefti (S) 2'16"92; 33. Reto Beeli (S) 2'17"33; 55. Christian Boll (S) 2'19"65; 61. Martin Berthod (S) 2'20"35.

Coupe d'Europe

A La Plagne, la jeune Française Fabienne Serrat (17 ans) a remporté la première épreuve de la saison comptant pour la Coupe d'Europe, un slalom géant qui s'est disputé dans d'excellentes conditions (soleil, neige poudreuse). Résultats :

Hockey sur glace

JUNIORS ELITE

Samedi soir, à la patinoire des Mélézes, Juniors - élite de La Chaux-de-Fonds a battu Juniors Sion par 28-1 !

PREMIERE LIGUE

Rotblau - Tramelan 5-3 (3-1, 2-1, 0-1).

Dans le Jura

2e LIGUE : Corcelles - Montmolin - Les Ponts-de-Martel 7-2; Les Ponts-de-Martel - Vallorbe 7-1; Corgémont-Reuchenette 4-6.

3e LIGUE : Delémont - Glovelier 9-4; Crémines II - Delémont 4-3; Les Brenets - Les Geneveys-sur-Coffrane 8-4; Saicourt - Saint-Imier II 4-6; Saignelégier II - Saicourt 1-4; Savagnier II - Tramelan II 3-10; Saicourt - Tramelan II 4-2; Savagnier II - Saignelégier II 7-5.

Football: coup d'œil hors de nos frontières

En battant Borussia Moenchengladbach par 4-3, Bayern Munich s'est assuré le titre de champion d'automne en championnat d'Allemagne de Bundesliga. Leader grâce à leur meilleur goal-average, les Bavarois partagent toutefois la première place avec Eintracht Francfort, le précédent leader qui, dans le second « choc au sommet » de la journée, s'est incliné devant Fortuna Dusseldorf (0-1). Avant la courte pause d'hiver (le championnat reprendra le 5 janvier), Bayern Munich et Eintracht Francfort comptent deux longueurs d'avance sur Borussia Moenchengladbach et Fortuna Dusseldorf.

Malgré la pluie, on avait fait le plein au stade olympique de Munich (75.000 spectateurs) pour le match Bayern-Borussia. Le succès des champions en titre est logique mais il ne tint souvent qu'à un fil. Après avoir ouvert le score par Roth dès la 4e minute, Bayern se fit rejoindre et dépasser sur des buts de Wimmer (5e) et de Jensen (18e). En l'espace de trois minutes, il renversa à son tour la situation (Muller à la 20e et Zobel à la 23e) pour accentuer son avance à la 64e minute par Hoeness. Ce n'est qu'à deux minutes de la fin que Borussia parvint à réduire l'écart à 4-3 par Bonhof.

Au Rheinstadion de Dusseldorf, c'est devant 22.000 spectateurs que Fortuna pris le meilleur sur le leader, grâce à un but de son demi Brei après 34 minutes de jeu. Cette victoire ne souffre aucune discussion et elle aurait pu être beaucoup plus nette, les attaquants de Fortuna ayant raté quantité d'occasions, et notamment un penalty.

Parmi les autres résultats de cette journée, il convient de noter la défaite subie par le FC Cologne à Hanovre (0-1). Cologne a ainsi été battu pour la première fois depuis que son équipe est entraînée par « Tschik » Cajkovski. Hanovre a pour sa part renoué avec la victoire après plus de deux mois d'insuccès.

Le classement :

- 1. Bayern Munich, 17-23. 2. Eintracht Francfort, 17-23. 3. Borussia Moenchengladbach, 17-21. 4. Fortuna Dusseldorf, 17-21. 5. VFB Stuttgart, 17-19. 6. FC Kaiserslautern, 17-19. 7. FC Cologne, 17-18. 8. Hertha Berlin, 16-17. 9. Rot-weiss Essen, 17-17. 10. VFL Bochum, 16-16. 11. Kickers Offenbach, 17-16. 12. SV Hambourg, 17-15. 13. SV Wuppertal, 17-15. 14. Werder Breme, 16-14. 15. Schalke, 17-14. 16. Fortuna Cologne, 17-13. 17. Hanovre, 17-12. 18. MSV Duisbourg, 16-9.

Après la crise du ski français Précisions de Georges Joubert

M. Georges Joubert, directeur des équipes de France de ski, a précisé dans quelles conditions il avait été décidé d'exclure les six coureurs de l'équipe tricolore. Il a également indiqué quel visage aurait cette équipe maintenant qu'elle est privée de ses anciennes vedettes : « Nous avons longuement hésité entre deux solutions au moment de prendre notre décision », a-t-il indiqué. « Ou traiter chaque cas individuellement, ou traiter le problème en général. Après une nuit de réflexion, nous nous sommes retrouvés, MM. Mazeaud, secrétaire général à la jeunesse et aux sports, Martel, président de la FFS, Vuarnet, vice-président, Chastagnol, président de la Commission de descente et slalom, et moi-même pour une rénovation complète de l'équipe de France. Cela va nous permettre de faire venir de nombreux jeunes, même ceux qui n'ont pas de points FIS, car le règlement nous autorise à en engager deux dans les épreuves de Coupe du monde ». Georges Joubert a donné ces précisions après avoir réuni les coureurs restants de l'équipe de France pour leur expliquer la situation nouvelle.

M. Georges Joubert, directeur des équipes de France de ski, a précisé dans quelles conditions il avait été décidé d'exclure les six coureurs de l'équipe tricolore. Il a également indiqué quel visage aurait cette équipe maintenant qu'elle est privée de ses anciennes vedettes : « Nous avons longuement hésité entre deux solutions au moment de prendre notre décision », a-t-il indiqué. « Ou traiter chaque cas individuellement, ou traiter le problème en général. Après une nuit de réflexion, nous nous sommes retrouvés, MM. Mazeaud, secrétaire général à la jeunesse et aux sports, Martel, président de la FFS, Vuarnet, vice-président, Chastagnol, président de la Commission de descente et slalom, et moi-même pour une rénovation complète de l'équipe de France. Cela va nous permettre de faire venir de nombreux jeunes, même ceux qui n'ont pas de points FIS, car le règlement nous autorise à en engager deux dans les épreuves de Coupe du monde ». Georges Joubert a donné ces précisions après avoir réuni les coureurs restants de l'équipe de France pour leur expliquer la situation nouvelle.

Allemagne : Bayern Munich champion d'automne

En battant Borussia Moenchengladbach par 4-3, Bayern Munich s'est assuré le titre de champion d'automne en championnat d'Allemagne de Bundesliga. Leader grâce à leur meilleur goal-average, les Bavarois partagent toutefois la première place avec Eintracht Francfort, le précédent leader qui, dans le second « choc au sommet » de la journée, s'est incliné devant Fortuna Dusseldorf (0-1). Avant la courte pause d'hiver (le championnat reprendra le 5 janvier), Bayern Munich et Eintracht Francfort comptent deux longueurs d'avance sur Borussia Moenchengladbach et Fortuna Dusseldorf.

Le classement :

France: le coup des Revelli

Sur des terrains gras et glissants, le championnat de France a connu une 18e journée fertile en rebondissements et en surprises. Aucun match n'a été renvoyé mais comme en Suisse les conditions étaient-elles vraiment propices à la pratique du football.

St-Etienne a pris un virage dangereux sur le terrain de Sochaux. Le leader se maintient en tête grâce à deux buts des frères Revelli obtenus après la pause. Mais les Stéphanois ne sont pas encore « sortis de l'auvergne » malgré ce nouveau succès probant. Le SCO Angers, qui a pris la mesure de Monaco (2-1) grâce à un but décisif de Berdoll, reste toujours accroché à ses basques. Les Angevins, qui ne comptent qu'un seul point de retard, ont bénéficié du faux pas de Nice. L'équipe de la Côte d'Azur est demeurée sans réaction dans la froide nuit

sedannaise (2-0), songeant peut-être déjà plus à son match de coupe de l'UEFA face à Cologne

Ce ne fut sans doute pas la meilleure des préparations pour les Niçois qu'ont rejoints des Lyonnais victorieux de Bordeaux (2-0) sur deux balles arrêtées. L'écart est de trois points avec la tête où Lens a retrouvé son rôle d'outsider. Les Nordistes, qui ont connu une passe difficile, semblent remonter la pente après trois défaites consécutives. Après avoir été menés 1-0, ils sont parvenus à renverser la vapeur et à triompher 3-1 face à une formation strasbourgeoise victime du destin : fracture de la jambe de Senchal (l'auteur du 1er but) et penalty dans les dernières minutes.

Si Nantes et Nîmes ont retrouvé l'espoir, il est trop tôt pour parler de la résurrection de Marseille, dont le succès étriqué sur Reims ne souffre cependant aucune discussion. Cette fois l'OM a pris rapidement les choses en mains pour ne finalement triompher que grâce à un « petit » but de Bosquier. Le succès de Metz sur le Paris FC a été plus significatif. Les Messins, qui ont marqué à quatre reprises, dont deux fois sur penalty (mais les Parisiens ont tiré 3 fois sur les montants) s'en sont finalement sortis à bon compte, ce qui ne fait pas l'affaire du club de la capitale qui s'enfoncé de plus en plus au classement, dont voici les positions :

- 1. St-Etienne 18-29. 2. Angers 18-28. 3. Lens 18-27. 4. Nice et Lyon 18-26. 6. Nantes 18-25. 7. Reims 18-24. 8. Sochaux et Nîmes 18-23. 10. Bastia 18-21. 11. Metz, Monaco, Marseille et Troyes 18-20. 15. Nancy 17-19. 16. Bordeaux et Paris FC 18-17. 18. Rennes 17-16. 19. Strasbourg 18-14. 20. Sedan 18-13.

Killy et Lacroix proposent...

« Je suis prêt, avec mon ami Léo Lacroix, à entraîner les six skieurs exclus de l'équipe de France jusqu'aux championnats du monde », a déclaré Jean-Claude Killy au micro d'un poste périphérique. « Nous ferions cela bénévolement et dix jours avant les épreuves nous les remettrions à la disposition de la fédération. Il serait facile alors d'organiser des tests chronométrés pour effectuer la sélection des meilleurs pour les épreuves de St-Moritz ». Si elle était retenue, cette proposition aboutirait à la création de deux équipes parallèles. L'une serait celle de Georges Joubert et Jean Vuarnet, l'autre celle de Killy et Lacroix.

Modification pour le Tour de Romandie cycliste 1974 Course contre la montre le dernier jour

Petit à petit, le 28e Tour de Romandie qui aura lieu du 8 au 12 mai (dates qui lui ont été définitivement attribuées au calendrier international) prend corps. Nous avons déjà annoncé que la 1re étape se terminerait le mercredi 8 mai à Evolène et que la 3e prendrait fin au Sentier, le vendredi 10 mai. Après ces bonnes nouvelles qui intéressent le Valais pour l'étape d'Evolène et la Vallée de Joux pour Le Sentier, voici que vient d'être établi sous sa forme définitive le programme genevois de l'épreuve organisée par l'Union cycliste suisse, avec la collaboration d'un journal genevois.

Prologue et départ à Balaxert

Comme cela a déjà été le cas en 1972 et 1973, la concentration générale du Tour de Romandie aura lieu au Centre commercial de Balaxert qui se trouve situé en bordure de la route conduisant à l'aéroport. Les opérations préliminaires se dérouleront à l'intérieur du Centre commercial, dans le hall central, le mardi 7 mai. Le soir même aura lieu l'épreuve-prologue dans un des parkings couverts du Centre commercial.

Le départ de la 1re étape Balaxert-Evolène sera donné sur le parking en plein air, comme ces deux dernières années. On peut d'ores et déjà annoncer que l'étape Balaxert (Genève)-Evolène s'effectuera par le

plus court chemin. Le kilométrage sera de 180 km.

Final contre la montre sur 25 km.

Une nouvelle formule a été adoptée pour la cinquième et dernière journée. Le matin, sera disputée une courte et facile demi-étape en ligne. Son kilométrage sera d'environ 125 km., parcours pour ainsi dire complètement plat. Puis l'après-midi aura lieu une demi-étape contre la montre individuelle qui mettra fin à l'épreuve.

L'arrivée de la demi-étape en ligne, ainsi que le départ et l'arrivée de la demi-étape contre la montre auront lieu au Grand-Lancy, sur le territoire de la Ville de Lancy, à

4 km. environ du centre de Genève. Toute l'organisation genevoise, aussi bien que le prologue et le départ à Balaxert, que le programme du dimanche, a été prise en charge par le Vélo-Club de Lancy. Celui-ci a étudié pour la demi-étape contre la montre un parcours de 25 km. que l'on peut considérer comme techniquement parfait. En voici les grandes lignes : Grand-Lancy (Av. du Curé Baud), route de Base, chemin de Moulaz, Confignon, chemin du Vignoble, Sézenove, route de Laconnex, Athenaz, Avusy, Sézegnin, Soral, Lully, Certoux, route de Base, avenue du Curé Baud.

Selon l'emplacement qui sera retenu pour le départ, la distance de cette demi-étape contre la montre sera de 23 km. 900 ou de 25 km. 900. Dans le premier cas, le départ serait donné à la route de Base où l'on aurait également l'arrivée de la demi-étape en ligne et celle de la course contre la montre.

Voir autres informations sportives en page 19

Parmi les équipes que la relégation menace, Cagliari a laissé entrevoir une légère amélioration en obtenant le match nul à Gênes contre Genoa. Les Sardes avaient ouvert le score par Riva à la 47e minute et ils ne concéderent l'égalisation que tout en fin de match.

- Le classement : 1. Napoli, 8-13; 2. Juventus, 8-12; 3. Lazio, 8-11; 4. Internazionale, 8-10; 5. Fiorentina, 8-10; 6. Bologna, 8-9; 7. Foggia, 8-9; 8. AC Milan, 8-8; 9. Cesena, 8-7; 10. Torino, 8-7; 11. Cagliari, 8-6; 12. Genoa, 8-6; 13. Verona, 8-5; 14. Sampdoria, 8-4; 15. AS Roma, 8-4; 16. Lanerossi, 8-4.

Les gains du Sport-Toto

- 1. rang, 12 pts : 1 x Fr. 76.178.—
2. rang, 11 pts : 13 x Fr. 5.859,85
3. rang, 10 pts : 171 x Fr. 445,50

Loterie à numéros
5 numéros exacts + No compl. 11 x Fr. 41.759,60
5 Nos exacts : 212 x Fr. 2.166,75
4 Nos exacts : 8.994 x Fr. 51,05
3 Nos exacts : 120.755 x Fr. 4.—
6 numéros exacts n'ont pas été atteints.

écran 51 cm 2210.— écran 67 cm 2990.—
avec garantie CINÉ-SERVICE
Superdiscount Léopold-Robert 53



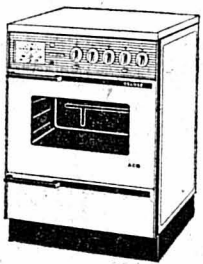
81, AVENUE L.-ROBERT

Les nouveaux
bijoux vous
attendent

TOUJOURS LUI...

TANNER

le vrai spécialiste pour la
vente et la réparation d'ap-
pareils ménagers :



Cuisinière AEG
à partir de 448.-

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31

NEUCHÂTEL

Non seulement il vend...
... mais il répare.

490.- Qui peut vous offrir
une machine à coudre
comparable
pour ce prix?

Elna Lotus. Souveraine en couture,
discrète de nature.
Elna fabrique des machines
à coudre «sur mesure».



elna

pour coudre (enfin) sans problème

Mme A. Montavon

Avenue Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 52 93

LOCAL

de 80 à 120 m², à La Chaux-de-Fonds,
est cherché en location, pour atelier de
mécanique. — Prière de téléphoner au
(039) 22 14 01 ou aux heures des repas
au (039) 23 06 68.

Important commerce de fers et
métaux cherche pour tout de suite
ou à convenir

CHAUFFEUR

en possession du permis D.

Rayon : canton de Neuchâtel et
Jura bernois.

HORAIRE RÉGULIER, 48 heures
par semaine de 5 jours.

Place stable et bien rétribuée,
étranger hors contingent convien-
drait.

Se présenter chez :

A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann succ.

2300 La CHAUX-DE-FONDS 2
Marché 8-10 - Tél. (039) 23 10 56

Ne vous creusez
pas



la tête...

... Connaissez-vous ses goûts?

NON!

alors offrez-lui un

«**BON D'ACHAT-CADEAU**»

dans une présentation luxueuse,
QUI LUI PERMETTRA DE CHOISIR
VRAIMENT CE QU'ELLE APPRÉCIE

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

En décembre 4 services par jour

Quelques suggestions
parmi notre assortiment :

Pour dames :

Cialenga
Balenciaga
Rive Gauche
Juvena
Ho Hang
Nitchévo
Cardin
Fath
Yves-St-Laurent
Carven
Lubin
Vivre
Molyneux
Madeleine de Rauch
Cheramy
Tilleul
D'Orsay
Coty
Patou
Hypnotique
Max Factor
Legrain
Funel
Soir de Paris
Bien être
Scala
Bouquet de Provence
Bea Kasser
Goyesca
Miss Provocation
Elle et Lui
Ma Garde
Fenjal

Pour messieurs :

Yves St-Laurent
for men
Dunhill
Teak
Bandit
Piguet
Old-Spice
Yardley
Black label
Tabac Original
Burley
Hattric
Carven Vetiver
Agua Brava Puig
St Leger
Russischleder
Green Water
Victor
Silvestre
Rodolphe Deville
H. pour hommes
Mister L
Roger Gallet
Trésport
Clermont 555
Dobb's
Zephyr
Aqua Vella
Pitralon
Pantène
Mennen
Brit
Polo
Flويد

Cosmétiques :

Roc
Juvena
Vichy
Binella
Jean D'Athène
J. Gafineau
Pier Augé
Louis Philippe
Klorane
Sylvéna
Diva
Max Factor
Pharmaton
Of Olaz

Winstons
Biokosma
Vitamol
Tokalon
Nivea
Ponds
Botana
Hamol
Scherk
Placentubex
Ciccarelli
Kaloderma
Hygis
Hormeta

Beau et grand choix
dans notre secteur parfumerie

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Avenue Léopold-Robert 57

La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 221133 et 221134

Télex : 35.262

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

CHERCHE

**un mécanicien
en automobiles**

pour entretien et réparation de son parc de véhicules.

PLACE STABLE et bien rétribuée.

Faire offres sous chiffre SM 32558 au bureau de
L'Impartial.

RECHERCHONS

entreprises sérieuses pour travaux
de sous-traitance

**BROSSAGE - POLISSAGE
DORAGE - VERNISSAGE**

DE CABINETS DE PENDULETTES

Ecrire sous chiffre AF 30289 au bureau de L'Impartial

Jeudi 13 décembre 1973
à 20 h. précises

à L'ANCIEN STAND

Grand match au loto du F.C. La Chaux-de-Fonds

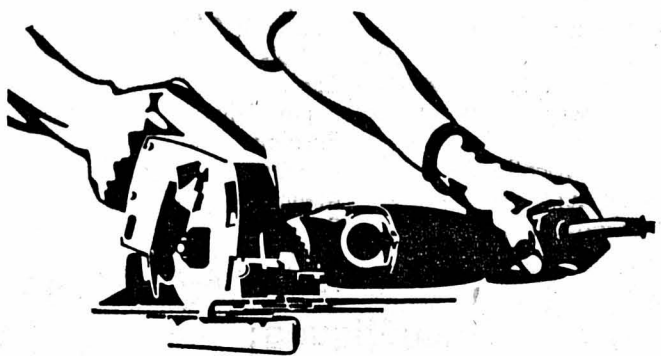
Les hommes préfèrent

METABO

Notre démonstrateur vous convaincra
avec la ligne

METABO MULTITOO

et ses 58 outils de bricolage



Jeudi 13 décembre, de 16 à 22 h.
dans nos magasins

♂ NUSSLÉ S.A.

Grenier 5 - 7

Tél. (039) 22 45 31

BRICOLEURS

pensez aux magnifiques cadeaux que vous pourrez
bricoler à bon compte avec des

panneaux coupés
sur mesure

pavatex, bois croisé, novopan
panneaux forts limba

Notre service spécial est à même d'assurer des coupes
très précises, soignées et rapides.

DO-IT-YOURSELF

♂ NUSSLÉ S.A.

Grenier 5-7 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 45 31

A louer immédiatement ou pour date à
convenir, à l'ouest de la ville

bureaux

comprenant deux locaux de 4,70 m. x
4,20 m. et 5,20 m. x 7 m. WC. Très bon
éclairage. Loyer mensuel Fr. 354.- +
charges.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-
Robert 102, tél. (039) 23 54 33.



Prune
hérudgé

...dans les bons
restaurants
et magasins spécialisés.

Offrez
de la...

**JACQUES
GRISONI**

Propriétaire-
encaveur

GRESSIER

☎ 47 12 36



Si vous faites des
cadeaux, faites
des cadeaux ori-
ginaux. Une seule
adresse

**ECHOPPE DES SIX-POMPES !
GALERIE DU MANOIR**
Balance 12 Tél. (039) 23 64 00

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur-technicien E.T.S.

en mécanique, âge 49 ans, cher-
che changement de situation.
Domaine : petite et moyenne mé-
canique.

Emploi désiré : responsable d'un
bureau de construction ou poste
de chef de fabrication.

Connaissance : langues française
et allemande.

Ecrire sous chiffre GE 35394, au
bureau de L'Impartial.

HORLOGER

demande tout de suite achevage, mise en
marche ou décottage. Travail soigné et
suivi. Ecrire sous chiffre AV 30217 au
bureau de L'Impartial.

JEUNE

cuisinière

DIPLOMÉE

cherche place avec responsabilités.

Ecrire sous chiffre US 35091 au bureau
de L'Impartial.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

OFFRES D'EMPLOIS

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Peseux

Nous cherchons pour nos départements « horlogerie »

CADRES HORLOGERS

— pour diriger un atelier de **posage-embottage, terminaison**
— pour diriger un atelier de **préassemblage et assemblage.**

En plus des connaissances techniques de base, nous comptons
trouver des candidats aimant assumer des responsabilités aussi
bien sur le plan humain que sur le plan de la gestion.

Une formation et un perfectionnement de leur métier leur
seront assurés, car nous tenons à des collaborateurs qui soient
toujours à la hauteur de leur fonction.

Prenez contact ou écrivez
à la direction du
Personnel de la
Fabrique d'Horlogerie
Chs Tissot & Fils SA
2400 Le Locle
Tél. 039 31 36 34



Membre de la
Société Suisse pour
l'Industrie Horlogère SA



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Fabrique A

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date
à convenir :

CONCIERGES

Ce poste conviendrait particulièrement à personnes
capables d'initiative et désirant travailler de façon
indépendante.

Horaires et salaires à fixer avec les intéressés.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à :

Les Fabriques d'Assortiments Réunies, Fabrique A
Rue du Marais 21, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 11 93.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 10

ANDRÉ FRAMBOIS

LA NUIT DES PASSEURS

Tous droits réservés - Collection « Atmosphère »

— Alors oui ou non ? questionna Jean-Luc
qui commençait à s'énerver.

— Oui, il a téléphoné hier matin, lança-t-
elle. Je suis vraiment trop bonne poire de vous
en parler !

Un véritable soupir de soulagement s'exhala
de la poitrine du jeune homme. Si Léon avait
téléphoné, c'est donc qu'il était en vie. Qu'il
ne s'était pas rompu le cou en tombant au
fond d'un ravin.

Juliette Fromont aussi parut rassurée par
la nouvelle. Son visage crispé se détendit.

— Et qu'est-ce qu'il t'a dit ? demanda Jean-
Luc.

La rousse eut un sourire équivoque.

— Alors ça, mon petit, pour le savoir, il
faudra que tu te montres un peu plus galant
avec moi !

— Il t'a dit quand il rentrerait ?

— Je ne parlerai pas tant que tu ne m'auras
pas fait danser.

Juliette Fromont comprit que la suite de la
conversation n'était plus de son ressort.

— C'est bon, dit-elle. Moi je retourne à la
cuisine. Tâchez de vous mettre d'accord tous
les deux.

A voir son front tétu sous sa couronne de
cheveux roux, Jean-Luc comprit qu'Anne-Ma-
rie ne céderait pas s'il ne satisfaisait pas son
caprice. Dans le fond, à présent qu'il était
rassuré sur le sort de son frère, cette perspec-
tive ne lui déplaisait plus autant qu'avant.

— Tu as gagné, dit-il en souriant et en
commençant à enlever sa canadienne qu'il avait
conservée jusque-là sur le dos.

Lorsqu'il se fut débarrassé de son vêtement
en le confiant à la fille du bar, il revint vers
Anne-Marie qu'il enlaça et entraîna vers la
piste. L'orchestre venait d'entamer un slow.

Ils dansèrent un long instant en silence,
corps contre corps. Elle était étroitement collée
contre lui. Il sentait son ventre, ses seins durs,
ses cuisses nerveuses. Elle avait noué ses bras
autour de son cou et laissait aller sa tête contre
son épaule. Autour d'eux, d'autres couples
glissaient silencieusement. L'orchestre jouait en sour-
dine. A la reprise de la danse, Jean-Luc revint
à son idée première.

— Qu'est-ce qu'il t'a dit mon frère ?

Elle secoua ses boucles rousses et, en s'éle-

vant légèrement sur la pointe des pieds, elle
colla sa bouche avide sur la sienne. Il voulut
se dégager, tenta de détourner la tête, mais elle
le pressa fiévreusement contre son corps. Le
goût retrouvé de ses lèvres lui fit oublier
ses préoccupations. Il se laissa gagner peu à
peu par le désir qui embrasait les sens de
la fille. Il la serra brusquement contre lui.

— J'ai envie de toi, Jean-Luc, gémit-elle
dans un souffle.

Cette brutalité dans la passion le choqua. Il
y avait plus d'un an qu'il n'avait pas couché
avec elle. Depuis qu'elle marchait avec Da-
bernet. Il se dégagea légèrement.

— Et Roger ? Qu'est-ce qu'il dira ?

— C'est fini depuis quelques jours, dit-elle.
D'ailleurs, tu vois bien qu'il n'est pas là.

Ils étaient dans le fond de la salle, près
d'une porte qui donnait dans le vestibule. Elle
le prit par la main et l'entraîna avant la fin
de la danse.

A présent, Jean-Luc sentait son sang battre
très fort dans sa poitrine. Il ne savait plus
très bien ce qu'il faisait. Il était comme un peu
ivre.

Le couloir était désert. Ils le traversèrent
rapidement, atteignirent la cage d'escalier et
commencèrent à monter. Il comprit tout de
suite où ils allaient. Dans la chambre d'Anne-
Marie, une mansarde sous les toits, au dernier
étage. Ils y avaient fait de fameuses parties,
autrefois !

En montant, son désir tomba un peu. Il
songea qu'il était victime d'un guet-apens. La
rousse avait une telle envie de lui qu'elle
n'hésitait pas à monnayer ses confidences sur le
coup de téléphone contre une partie de jambes
en l'air.

Il commença à éprouver un doute. La fille
n'était-elle pas en train de le faire marcher ?
L'ainé avait-il réellement téléphoné la veille
à l'hôtel ? N'était-ce pas pure invention de la
petite garce pour lui permettre d'arriver à
ses fins ?

Jean-Luc était complètement dégrisé lors-
qu'ils arrivèrent sur le palier du dernier étage.
Il entra dans la chambre derrière Anne-Marie,
mais il la prit aussitôt par les épaules et la
plaque contre la porte.

Elle ferma les yeux, croyant qu'il allait l'em-
brasser de nouveau. Au contraire, il la secoua
afin qu'elle le regardât tandis qu'il parlerait.

— A présent, gronda-t-il, tu vas me dire la
vérité, autrement, je redescends tout de suite !
Elle sursauta.

— La vérité ?

— Oui, en ce qui concerne mon frère. Est-ce
que c'est bien vrai qu'il t'a téléphoné hier
matin ?

Il y eut dans le regard de la fille comme
une lueur de surprise ou d'effroi. Brusquement,
elle parut, elle aussi, dégrisée par cette ques-
tion. Elle hésita avant de répondre, baissa les
yeux et dit d'un air gêné :
(A suivre)

HABIT ROUGE
GUERLAIN
Une ligne jeune, virile, tonique
pour hommes




Charles BERSET
Gérant d'immeubles
Achats - Ventes - Expertises
Rue Jardinière 87



GARAGE DES TROIS ROIS
Adm. : J.-P. et M. Nussbaumer
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Neuchâtel



BOULE D'OR - RESTAURANT SNACK
Menus sur
assiette
Fr. 5.50
Mme et M.
P. Zehnder

BIERI & GRISONI
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ
☎ (039) 26 02 02

V.A.C.
René Junod S. A.
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.
115, Av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

COULEURS et VERNIS
JALLUT S.A.
Bâtiment - Industrie - Carrosserie
Jaquet-Droz 10
☎ 039/23 17 10

MACHINES A ECRIRE
ERNEST LEU
Revision - Nettoyage - Réparation
Charrière 13
☎ 039/23 81 44

GARAGE DE
L'HÔTEL-DE-VILLE
A. Bergamin - Agence SAAB
Réparations de toutes marques
☎ 039/23 40 20



GARAGE GUTTMANN S.A.
La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 46 81



BOSCH
Vente et service après vente
SOMMER
Fritz-Courvoisier 62
☎ (039) 23 62 44



Calame
SPORTS
Tout pour le HOCKEY



Derek Holmes, l'entraîneur d'Ambri-Piotta, qui jouait à La Chaux-de-Fonds, il y a deux ans.

**Deux c'est assez,
trois c'est trop**

Samedi, Genève Servette a battu La Chaux-de-Fonds et Berne fait match nul à Ambri-Piotta. Conséquence: La Chaux-de-Fonds perd la première place au profit des hockeys de la Ville fédérale. Ce soir, ces derniers jouent à Langnau, là où précisément Turler et ses coéquipiers ont fait leur premier faux-pas. C'est un derby bernois où la surprise n'est pas exclue. Il y a huit jours, Langnau a fait le jeu de Berne, pour quoi ne ferait-il pas aujourd'hui celui de La Chaux-de-Fonds? Quant aux Champions suisses, ils rejoignent, ce soir Ambri-Piotta aux Mélèzes. Les Tessinois réalisent cette saison des résultats en dents de scie. Ils ont tenu tête, par un score identique (6-6), aux deux grands favoris, Berne et La Chaux-de-Fonds. Mais ils ont aussi perdu sur leur propre patinoire de la Vallescia face à Zurich. Le hockey,

c'est cela! Un soir « sans » et c'est la défaite à coup sûr! La Chaux-de-Fonds, reléguée à la seconde place, ne peut pas à l'heure actuelle se permettre une nouvelle mésaventure devant Ambri-Piotta. Deux c'est assez, trois c'est trop dit un vieux dicton. Souhaitons qu'il en soit ainsi pour les Neuchâtelois, après un deuxième faux-

pas à Genève. Mais attention! les Celio, Genuzzi, Cvach, Panzera, Butti et autres Holmes sont capables de jouer plus d'un mauvais tour. Sur les autres fronts, Zurich-Kloten, mais aussi un match intéressant, susceptible d'amener des éclaircissements au classement: Genève Servette reçoit Sierre.

La Chaux-de-Fonds	Ambri - Piotta
Entraîneur : G. Pelletier	Entraîneur : Holmes
Nagel	Jorns
Brun	Kunzi
Kunzi	Genuzzi
Divernois	F. Celio
Furrer	Castelli
Cuenat	Cvach
Girard	Holmes
Dubois	Panzera
Turler	Butti
Berra	Rossetti
T. Neiminger	C. Celio
Pelletier	Ticozzi
Willimann	Cenci
B. Neiminger	Gendotti
Houston	
Piller	
Henrioud	



GARAGE DE L'ÉTOILE
Fritz-Courvoisier 28

Service après-vente soigné
Autolocation: Fr. 28.- par jour
Centre occasions + Dépannage



alfa romeo
Etablissement du Grand-Pont S.A.
Administration H. & A. Schneider
Léopold-Robert 165 Tél. (039) 22 31 35
Garage Métropole S.A. Rue du Locle Tél. (039) 26 95 95

TÉLÉVISION
TÉLÉ-MONDE
Un coup de téléphone suffit
☎ (039) 23 85 23

HOUBIGUANT
Monsieur
à la
PARFUMERIE DUMONT
Av. Léopold-Robert 53
(Immeuble Richemont)

Gutmann S.A.
CHAUSSE TOUTE LA FAMILLE
Av. Léopold-Robert 72

PRIMEURS
SPÉCIALITÉS ÉTRANGÈRES
G. MASCELLO
Nord 56 - Numa-Droz 103
Passage-du-Centre 3

MONTANDON & Cie
QUEST - LUMIÈRE
ÉLECTRICITÉ et TÉLÉPHONE
☎ (039) 22 31 31

Ducommun SA
Serre 32
Tapis - Linos
PLASTICS



Chaussures
ville et sport
J. KURTH S.A.
Place du Marché



Winkler & Grossniklaus
AUTO-ELECTRICITÉ
☎ (039) 23 43 23

CERTINA-DS
MONTRES - BIJOUX
A. VUILLEUMIER
Neuve 10, ☎ 039/23 20 54

Parc 71
Hotel Club
☎ 039/23 53 00

TAPIS DISCOUNT

Nouvel arrivage de tapis d'Orient à des prix très bas

ARDEBIL	250 x 326	3400.-	PAKI. BABY C. A.	33 x 33	20.-
GUNABAD	212 x 324	1850.-	KARADJA C. A.	36 x 53	65.-
MEHREVAN	202 x 295	2250.-	MESCHGINSCHAHN	62 x 100	148.-
MEHREVAN	233 x 319	1550.-	KARADJA	56 x 85	85.-
GEREWAN	226 x 286	1620.-	IND. HAMADAN	50 x 75	38.-
BIRDSCHAND	205 x 306	1950.-	IND. HAMADAN	60 x 90	53.-
SERABEND	211 x 311	1850.-	IND. HAMADAN	70 x 140	97.-
SERABEND	220 x 320	2100.-	IND. HAMADAN	90 x 160	145.-
SERABEND	214 x 325	1980.-	IND. HAMADAN	90 x 190	170.-
SERABEND	237 x 345	2800.-	IND. HAMADAN	170 x 240	395.-
SERABEND	206 x 328	2380.-	AFGHAN	102 x 174	440.-
SERABEND EXTRA	214 x 315	2750.-	AFGHAN	92 x 117	267.-
SCHIRAZ	202 x 289	840.-	AFGHAN	60 x 80	108.-
AFGHAN	206 x 296	1160.-	PAKI. BUCHARA	93 x 150	280.-
AFGHAN	212 x 295	1200.-	PAKI. BUCHARA	97 x 135	264.-
AFGHAN	213 x 284	1150.-	PAKI. BUCHARA	123 x 183	765.-
IND. HERIZ	196 x 289	1400.-	PAKI. BUCHARA	122 x 191	885.-
PAKI. BUCHARA			ZANDYAN	125 x 190	560.-
avec soie	285 x 380	6850.-	TAPIS DE PRIÈRE	61 x 93	160.-
PAKI. BUCHARA	182 x 281	1020.-	TAPIS DE PRIÈRE	81 x 186	420.-
PAKI. BUCHARA	190 x 279	1060.-	TAPIS DE PRIÈRE	81 x 155	350.-
PAKI. BUCHARA	195 x 268	1045.-	BACHTIAR	108 x 140	320.-
BERBER	160 x 238	725.-	GARMUS	103 x 147	380.-
BEVER	250 x 350	1662.-	SERABEND	201 x 130	530.-
KARADJA	70 x 248	395.-	DJOW-SAN	106 x 164	560.-
PAKI BUCHARA	79 x 255	395.-	DJOW-SAN	130 x 208	1350.-
KHAMSE	95 x 305	985.-	MALAJER	130 x 214	950.-
SERAB	100 x 322	880.-	LILIAN	122 x 167	580.-
SERAB	94 x 376	680.-	SERABEND	122 x 207	480.-
MESCHGINSCHAHN	87 x 367	950.-	SERABEND	127 x 208	520.-
HINEGUNI	150 x 290	1100.-	PAKI. JAGD TABRIS	139 x 205	2665.-
LAMBRAN	71 x 342	680.-	TAPIS CHINOIS	121 x 215	1800.-
MESCHGIN	100 x 310	1050.-	TAPIS CHINOIS	93 x 161	1125.-
			TAPIS CHINOIS	250 x 350	2620.-

BURGENER + KÜNG

Lundi fermé

Jeudi : Vente du soir jusqu'à 21 heures

Rue de Morat (derrière la Banque Cantonale), Bienne, téléphone (032) 2 54 53



Marending

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Nos magasins : Grenier 12
Charles-Naine 1 Gentianes 40
Le Locle : Billodes 12

Jusqu'à NOËL

**HOMMES DE PÂTE
ET
BISCÔMES AU MIEL**

Toutes grandeurs

MACHINES A LAVER

Linge - Vaisselle - Frigos - Congélateurs. Marques suisses, 100 % automatiques, modèles 1973 neufs légèrement griffés ou défraîchis à céder à très bas prix. Pose, installation, service après-vente assuré par nos monteurs. Entretien, réparations toutes marques. Grandes facilités de paiement.

MAGIC LAUSANNE Tél. (021)
21, av. de la Harpe 27 84 10

A REMETTRE A NEUCHÂTEL

épicerie-primeurs

Chiffre d'affaires et rendement intéressants.

Ecrire sous chiffres 28 - 900324 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Voulez-vous travailler dans une ambiance de travail agréable dans petit atelier d'horlogerie, alors,

VENEZ CHEZ MOI

Tél. (039) 23 54 35

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, chauffée, confort. Libre tout de suite. Quartier Place du Marché. — Tél. (039) 22 19 75.

A vendre

POUSSETTE, pousse-pousse camping, petite chaise, chauffe-biberons électrique et divers. Très bon état. Tél. (039) 22 35 92.

UN LIT COMPLET à bas prix. Tél. (039) 22 28 25.

FIXATIONS DE SKI (butée et talonnière) et skis bois Fisher 210 cm. Vente séparée possible. Tél. (039) 22 20 53.

CUISINIÈRE électrique 4 plaques, grill infrarouge et tourne-broche incorporés. Tél. (039) 23 08 64.

SÉRIE DE CASSEROLES pour le gaz (américaines), à l'état de neuf. Tél. (039) 23 26 68 de 7 h. à 11 h. et de 13 h. à 16 h. Demander Mlle Bühler.

Demandes à acheter

POUPÉES ANCIENNES, jouets anciens (avant 1930) achetés bon prix, par collectionneur. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07.

Fabrique d'horlogerie sortant des séries importantes et régulières pour

terminages

CALIBRE 11½ 1930 - 31 AS

Nous souhaitons entrer en relation avec un ou plusieurs termineurs organisés et capables de se charger également du posage de cadrans et de l'emboîtement.

Prière de faire offres sous chiffre AC 35306 au bureau de L'Impartial.

Entreprise de construction de façades cherche, pour son activité dans toute la Suisse romande, un

conducteur de travaux

capable de :

- surveiller la production de l'atelier
- collaborer avec les architectes
- relever les cotes sur les chantiers
- engager, diriger et former des monteurs
- organiser le montage sur les chantiers.

Nous demandons :

- maîtrise fédérale ou diplôme de serrurier-constructeur ou éventuellement titre équivalent
- grande expérience du métier et du montage
- sens de l'organisation
- Facilité dans les contacts avec le personnel et la clientèle
- connaissance (parler) de l'allemand.

Si vous vous sentez capable d'assumer de telles responsabilités et si vous possédez les exigences requises, prenez contact avec nous pour une entrevue personnelle.

PAUL STEINER S. A.
Façades et éléments préfabriqués
Hôtel-de-Ville 103
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 09, M. G. Imhof.

Pour Madame
un cadeau très apprécié

**un manteau de fourrure
une cravate
ou collier de vison**

choix qualité
prix intéressant chez

Girardet
"AU TIGRE ROYAL"

Avenue Léopold-Robert 68 La Chaux-de-Fonds

L'assemblée de l'Union cycliste suisse, à Montreux

Championnat national des «Trois nations»!

Il aura finalement fallu trois heures très exactement au président Louis Perfetta, par ailleurs brillamment réélu à son poste, pour mener à terme l'assemblée des délégués de l'Union cycliste suisse (UCS) à Montreux, laquelle coïncidait avec le cinquantenaire du VC Montreux. Ont notamment assisté aux débats, dont les prochains auront lieu à Fribourg le 7 décembre 1974, MM. Oscar Plattner, entraîneur national, Henri-Daniel Reymond, champion suisse du km., et Voegelin, délégué du SRB, la fédération sœur.

Satisfactions romandes

Après avoir rendu hommage à leur collègue Albert Basset, décédé à l'hôpital de Genève, les membres des différents clubs romands ont abordé les points figurant à l'ordre du jour. Tous les rapports ont été acceptés sans éveiller une seule remarque, si ce n'est celui de Serge Ruchet qui a reçu une approbation vigoureuse. Le responsable romand du cadre de la piste a accepté de continuer sur sa lancée. Son but est de prospecter, notamment en vue des Championnats d'Europe juniors de 1975 qui auront lieu à Lausanne. Il s'est déclaré convaincu que la voie avait été tracée et que les exploits de Reymond et Bischoff (médaillé de bronze aux Championnats suisses de poursuite) ne pouvaient que renouveler l'intérêt de disciplines apparaissant rébarbatives aux yeux non seulement du public mais des jeunes.

L'attribution des différents championnats a donné lieu aux premières véritables discussions de la matinée. On connaît la carence actuelle du cyclisme suisse et, partant, la réticence de la majorité des clubs à prendre en charge des manifestations qui entraînent des frais peu à la mesure de leurs possibilités. C'est pourquoi personne ne s'est avancé pour obtenir les championnats suisses professionnels qui, selon un cycle établi, reviennent en 1974 à la Suisse romande en général et à Genève en particulier. «C'est trop cher», s'est exclamé le représentant de la Pédale des Eaux-Vives à qui le président Perfetta a répliqué: «Il ne faut pas être pessimiste. On espère toujours le sauvetage du cyclisme professionnel.»

Cette situation peu encourageante et les difficultés qu'elle a fait naître ont engendré d'ailleurs un projet commun de championnat multinational Suisse-RFA-Luxembourg. «Cela assurerait une participation certaine et un peloton d'une vingtaine de coureurs. La

course se déroulerait en 2 manches (en ligne et contre la montre). Cette formule présenterait 2 inconvénients: le fait qu'elle aurait lieu en Suisse tous les trois ans et qu'aux yeux du public trois maillots nationaux seraient remis, dont un peut-être à un concurrent classé dixième», a ajouté M. Perfetta.

Autres dates

Un accord de principe a néanmoins été conclu avec les fédérations concernées pour le 23 juin, date protégée par l'UCI. Devant le peu d'intérêt manifesté par les clubs genevois, le Tessin s'est mis sur les rangs. Une question de date reste à résoudre, ce qui va retarder la décision finale. Les autres faits importants sont les suivants:

● **Championnats suisses sur piste 1974, à Lausanne:** Ils seront organisés par le VC Chailly les 26, 27 et 28 juin, période qui a été jugée plus favorable qu'en août.

● **Le Championnat romand par équipes:** L'organisation a été confiée aux Francs coureurs de Nyon le 21 juillet 1974.

● **Championnats d'Europe juniors 1975:** Leur mise sur pied est prise en charge en collaboration par le VC Chailly et le Cyclophile lausannois en raison de l'ampleur de la manifestation qui durera une semaine (2 jours pour la piste, 3 jours pour la route). Il a été pris note de limiter les frais au maximum afin d'attirer le plus grand nombre de fédérations et de rééditer le succès de Munich cette année.

● **Omnium romand de cyclocross:** Il a été transformé en un Championnat romand avec remise au vainqueur du maillot de l'UCS. «Le cyclocross s'en trouvera relancé dans notre région. Le SRB n'y étant pas opposé, l'UCS pourrait même accepter d'organiser le championnat suisse de la spécialité dans un avenir rapproché.»

On a également débattu du problème de la réintégration de la catégorie «indépendant» ou de la création de la catégorie «Open». Cela concerne les néo-professionnels qui, pour diverses raisons, désiraient être requalifiés chez les amateurs. Rien de concret n'est ressorti, si ce n'est que les discussions sont actuellement en cours sur le plan international.

Comité reconduit

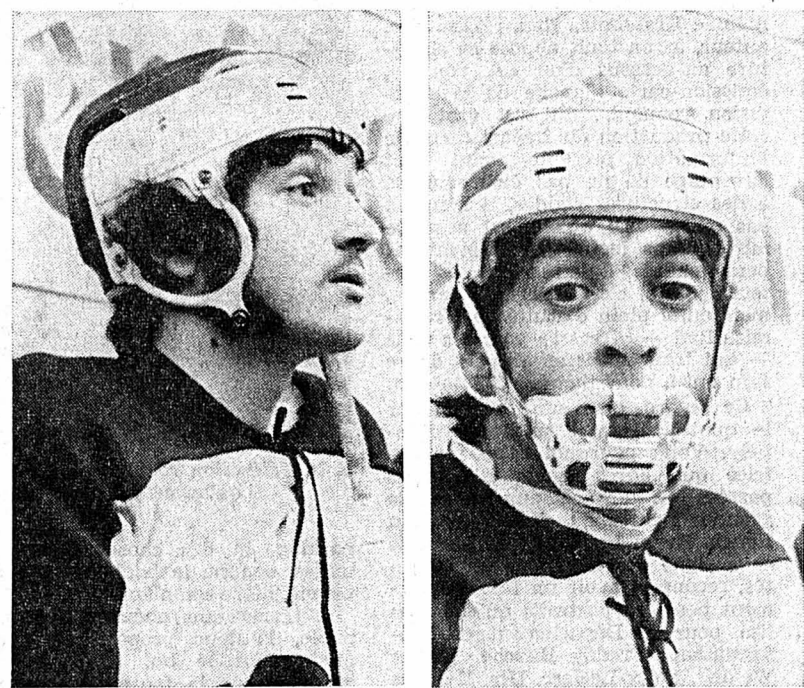
Dans l'ensemble de comité a été reconduit en bloc pour une durée de trois ans à l'exception du représentant jurassien, M. Jacques Lobsiger, et du vice-président, M. Fernand Jaillet, tous deux démissionnaires. Ce dernier, dont M. Perfetta a loué les mérites pour ses 40 ans passés au sein du comité directeur et pour l'action qu'il a constamment soutenue en faveur du cyclisme, a été nommé membre d'honneur et remplacé par M. Jean-Jacques Baudin (Chailly). Voici comment se présente le comité pour le nouvel exercice:

Président: Louis Perfetta (Genève).
— Vice-président: Jean-Jacques Baudin (Chailly). — Trésorier: Alfred Pitet (Genève). — Secrétaire: Raoul Mussard (Genève). — Président de la commission technique: Alfred Gilliard (Genève). — Représentant cantonaux: MM. Fritz Golay (Le Locle), Claude Jacquat (Bulle), Emile Jaquemot (Genève), Denis Christe (Bassecour), Gérard Lomazzoli (Sion), Giuseppe Monti (Lugano).

Le Tour de Romandie sur la sellette

En l'absence de M. Jean Nicollier, président du comité d'organisation, M. Claude Jacquat a apporté quelques précisions au sujet du Tour de Romandie (8-12 mai). On a ainsi appris que le budget de la prochaine édition dépassait d'ores et déjà les 200.000 fr. mais que des difficultés avaient également surgi en raison d'une coïncidence de dates sur le plan international (4 jours de Dunkerque, Tour des Pouilles). «Cela posera certains problèmes qui nécessiteront des mesures appropriées. Mais il n'y a pas de véritable péril. C'est une situation nouvelle que le comité du Tour de Romandie est prêt à affronter», a reconnu son chef de presse, M. Jean Regali.

Ce soir, sur la patinoire des Mélèzes

AMBRI-PIOTTA

Panzerà (à gauche) et Gendotti, deux adversaires à ne pas sous-estimer. (Photos Schneider)

On sait que samedi soir, les Chaux-de-Fonniers ont concédé leur seconde défaite, aux Vernets, face à Genève-Servette. Ce n'est qu'une demi-surprise car depuis de nombreuses années, les joueurs de l'entraîneur Cusson constituent un adversaire redoutable pour les Chaux-de-Fonniers. C'est en fait ce soir, face à Ambri-Piotta que les champions suisses seront à même de prouver leur réelle valeur. Plus question de rechercher un match nul, car Berne est désormais installé au commandement avec une «mince» avance d'un point. Un match qui donnera, sans aucun doute, lieu à une rude bataille, mais aussi à un spectacle de choix. Pas de favori dans ce choc, si ce n'est l'apport du public qui jouera un rôle très important. Une occasion rêvée pour les fervents du hockey des Montagnes neuchâteloises de se rendre aux Mélèzes. La victoire est certainement à ce prix!

BERNINA

- quelle idée géniale !

Une Bernina - c'est du plaisir pour longtemps

Quelle satisfaction et quel plaisir de pouvoir transformer joliment la robe achetée ou d'en créer soi-même une nouvelle!

Car - en plus des points courants - Bernina vous offre ses points spéciaux qui décuplent vos possibilités. Et par son maniement extrêmement simple la Bernina facilite tous vos travaux de couture.

Votre conseiller: **M. Thiébaud**

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 31 - Tél. (039) 22 22 54

Saint-Imier
B.-Savoie 58 - Tél. (039) 41 22 78

Tout pour la couture chez BERNINA. — Grand choix de boutons, boucles, etc. Tissus, doublure, fermeture éclair: RIRI et la nouvelle RIRI Flex, toutes longueurs. Articles de mercerie — Boîtes à ouvrage — Patrons «Simplicity» et «Burda» — Coupe et essayage.

Nocturnes les jeudis 13 et 20 décembre, jusqu'à 22 h.

GRAVACIER

A. Schmidlin - Rue du Doubs 51
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche tout de suite

DESSINATEUR GRAPHISTE

personnes dynamiques ayant de l'initiative

et

PERSONNEL AUXILIAIRE

pour divers travaux
Formation par nos soins

Se présenter ou téléphoner au (039)
23 74 88.

MONTRES TERIAM SA

23 - 25, Av. Léopold-Robert
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 23 51 55

cherchent à engager
tout de suite

PERSONNEL FÉMININ

éventuellement à la demi-journée.

UNE AIDE DE BUREAU HORLOGERS DÉCOTTEURS

Prière de se présenter l'après-midi
ou prendre rendez-vous.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir, une

vendeuse éventuellement employée de bureau

ayant un certain goût pour la vente de nos articles de bijouterie-orfèvrerie. Nous offrons une place stable à demoiselle de bonne présentation, aimant travailler de façon indépendante et variée, dans une ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offre ou se présenter à la Bijouterie JOBIN,
Rue Francillon 28, 2610 Saint-Imier, tél. 039/41 23 43.

IMPARTIAL-TV IMPARTIAL-TV

Point de vue

Réserve britannique

Il est banal de dire que la télévision britannique est un modèle, un modèle d'indépendance et un modèle de qualité. Cette qualité nous l'avons retrouvée hier dans un reportage présenté dans le cadre de « Hors série » à la TV romande.

Le titre ne cherche pas l'originalité « Une vente aux enchères mais déjà il donne une indication sur la conception du métier d'homme de TV en Grande-Bretagne. Le journaliste disparaît derrière son sujet. Il n'intervient à aucun moment, il ne commente pas, ne fait pas de remarque, de morale.

Cette vente aux enchères est celle d'un Stradivarius à la galerie Sotheby de Londres. Un violon qui a atteint le prix fabuleux de 84.000 livres. Je vois d'ici les commentaires que nos vertueux reporters de Genève auraient faits. Mais à la BBC rien. Pas un mot. Mais un reportage monté comme une pièce de théâtre avec un crescendo de l'intensité dramatique, depuis la présentation de l'objet aux acquéreurs éventuels, jusqu'à son adjudication. On entre dans la galerie de la salle de vente, mais aussi dans les coulisses. On rencontre les collectionneurs et les marchands. Sous les doigts de Yehudi Menuhin, le violon rend sa sonorité. Des antiquaires estiment sa valeur marchande, d'autres contestent sa valeur réelle. Et puis enfin, la vente. Une mise à prix rapide, où à coup de 2000 livres les enchères montent vite. Les caméras dans la salle ont repéré les acheteurs qui d'un mouvement de l'index, de la tête, ou simplement d'un froncement de sourcil, indiquent leur volonté. Qu'y a-t-il derrière cette quasi impassibilité? Une soif de possession, un désir de vaincre, la puissance de l'argent, toutes choses qui d'habitude s'expriment avec moins de réserve. Une vente aux enchères est avant tout un jeu de société qui a ses règles sacrées. C'est du moins la morale du reportage, telle qu'elle ressort de ses différentes séquences sans que le journaliste ait besoin de souffler ses opinions. Mais attention. Cette discrétion n'est possible que parce qu'elle s'accompagne de caméras fouineuses, de micros qui ont été enquêter partout. Une adjudication, même d'un Stradivarius, est un sujet relativement mince. Il n'y a pas de petit sujet pour qui sait les traiter.

Marguerite DESFAYES

INFORMATION RADIO

Soirée théâtrale - Pour le 50^e anniversaire de sa création

Knock ou le triomphe de la médecine de Jules Romain

Ce soir à 20 h. 30 Premier programme

Créée sur la scène du Théâtre des Champs-Élysées en 1923 par Jouve — qui avait prié Jules Romain de lui écrire un lever de rideau dans le cas où elle ne passerait pas la rampe — cette pièce a conservé toute sa fraîcheur, cinquante ans après.

Le thème, le cadre, les personnages sont trop connus pour qu'on les présente. Ce qui est certain, c'est que tout cela n'a pris aucune ride. Le pharmacien Parpalaïd, la dame en violet, le tambour de ville et Knock, le charlatan, font bien davantage qu'évoquer quelques reminiscences. Ils ont pris dans notre mémoire une place de choix aux côtés des personnages éternels de la comédie tels que Purgon ou Diafoirus. Et ce n'est pas sans raison que l'on a pu dire et écrire que l'auteur des « Copains » s'est tenu, dans les trois actes de la plus achevée d'entre ses œuvres dramatiques, à la tradition héritée de Molière. (sp)

La littérature, un dialogue entre amis

Les émissions de cette série, réalisées par Francis Bourquin, tendent à montrer que les textes littéraires ne sont pas qu'un futile exercice verbal, une sorte de jeu gratuit du langage, mais bien le reflet passionné et passionnant de l'aventure humaine dans tous les aspects qu'elle peut revêtir.

(Diffusion le mercredi 12 décembre, à 10 h. 15, sur le second programme, et le vendredi 14 décembre, à 14 h. 15, sur le premier programme). (sp)

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 20 h. 20 : A vous... Krassimira Rad, « Qu'est-ce qu'on attend... » (photo R. M. Despland - TV suisse)

TVR

20.20 - 21.05 A vous... Krassimira Rad. « Qu'est-ce qu'on attend... »

Les cheveux noirs, un visage fin, une voix douce et lente, empreinte fortement de l'accent de sa Bulgarie natale : Krassimira Rad, réalisatrice, auteur, à son tour, appose sa signature au-dessus d'un « A vous... », émission-carte blanche de la Télévision romande. S'il est vrai que cette production du Département de l'information présente avant tout l'avantage de ne pas être soumise à des structures rigides, il n'en est pas moins vrai qu'elle est aussi le miroir dans lequel se reflètent les personnalités diverses de ses auteurs. Et là, c'est le regard tendre, mais aussi plein d'acuité de Krassimira Rad — « Krassi » pour ses amis — qui transparaît au travers de ce film qui a pour thème « L'Attente ».

Ce regard, c'est sur les gens, sur le quotidien, qu'il se pose volontiers. Voilà pourquoi cette réalisatrice qui, après quelques années passées en France aux côtés de grandes figures du cinéma — Jean Rouch, Henri Langlois, par exemple — a signé des émissions importantes, reconnaît avoir un faible également pour les portraits qu'elle réalise pour le Département de l'information : Freddy Buache, Walter Weideli, Félix Leclerc, Urs. Dans ce genre de reportage, sa sensibilité, sa psychologie, qualités très féminines, peuvent donner leur pleine mesure.

Le thème de cette émission est donc « l'attente ». Chaque homme, chaque femme, dans sa vie, attend. Des choses immédiates, comme un bus, une place de cinéma ou de

parking, et des choses plus lointaines, comme le bonheur, une autre vie, l'être complémentaire.

A travers un phénomène impalpable, l'auteur propose ainsi une étude dont le but avoué est de réfléchir sur la façon dont on vit. L'émission est construite autour d'une série de séquences, montrant des gens représentatifs de différentes générations dans leur vie quotidienne. Il ne s'agit pas là d'acteurs professionnels, ou d'amateurs dirigés. La caméra a simplement capté les différents moments de

l'existence d'hommes et de femmes dans leur contexte habituel. « La réalité, dit Krassimira Rad, est pleine de choses sous-jacentes, et le film permet de mettre à jour certains symptômes. Il agit parfois comme un révélateur... »

TVF 1

21.05 - 22.05 Les grandes énigmes. « Ce drôle de petit animal ».

Qu'est-ce que l'instinct maternel, chez les animaux? Peut-on le comparer avec ce que nous appelons

l'amour maternel? Certaines femmes n'aiment pas leurs enfants. D'autres aiment, comme s'ils étaient de leur chair, des enfants étrangers, qu'elles ont adoptés.

Chez les animaux, on voit plus étrange encore. Des mères pondent, comme la reine des abeilles, des millions d'œufs, dont elles se désintéressent. Parfois c'est le père, un oncle, voire des inconnus, comme dans le cas du coucou, qui s'occupent des petits. Le lien entre la mère et l'enfant est pourtant unique, dans certaines espèces.

TVF 2

20.35 - 23.25 Les dossiers de l'écran. « Madame Bovary ». Un film de Vincente Minnelli.

Le film de Vincente Minnelli prend pour point de départ un épisode assez peu connu de la vie de Flaubert : sa comparution devant un tribunal à la suite de la sortie de « Madame Bovary ». Il imagine en effet l'auteur de « l'éducation sentimentale » exposant devant ses juges la vie décevante de sa romanesque héroïne ; son mariage avec un être désespérément conscient et satisfait de sa médiocrité, sa triste expérience dans une petite ville de province. Les déceptions que lui apportent ses amants. Rodolphe, tout d'abord, qu'elle était prête à suivre en Italie et qui l'abandonne. Puis Léon qui l'a trompée sur sa véritable situation. Il montre enfin Madame Bovary criblée de dettes, acculée au suicide le jour même où la maison de son mari doit être par sa faute vendue aux enchères.

Le débat qui suivra portera sur l'évolution des mœurs.

SUISSE ROMANDE

- 17.55 (c) Présentation des programmes
- 18.00 (c) Téléjournal
- 18.05 (c) Reflets
L'actualité artistique en Suisse romande.
- 18.30 (c) Courrier romand
- 18.50 (c) Calimero
Pour les petits.
- 18.55 (c) L'illustre Maurin
2^e épisode. Feuilleton.
- 19.15 (c) Un jour, une heure
Emission d'actualités.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Un jour, une heure
- 20.20 A vous... Krassimira Rad
« Qu'est-ce qu'on attend... »
- 21.05 (c) Lucien Leuwen
6^e épisode. Feuilleton.
- 22.05 (c) A témoin
Dieu en liberté.
- 22.20 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Variétés
Avec Alice et Ellen Kessler, Esther Ofarim, Caterina Valente, Horst Jankowski, etc.
- 17.05 (c) Pour les enfants
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Place aux animaux
Magazine du professeur Bernhard Grzimek
- 21.00 (c) L'Inferno de August Strindberg
Film de S. Barabas, consacré à l'écrivain suédois
- 22.30 (c) Téléjournal
- 22.50 (c) Lauréats des Prix Nobel 1973
- 23.35 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 16.30 (c) Mosaïque
Pour les personnes âgées
- 17.00 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Sous le grand chapiteau
Artistes de cirque internationaux
- 17.45 (c) Plaque tournante
- 18.25 (c) La Ferme Follyfoot
Série de Francis Stevens
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.30 (c) L'Histoire allemande de 1900-1933
Film documentaire et musical : la Première Guerre mondiale, la politique coloniale, la République de Weimar
- 21.00 (c) Téléjournal
- 21.15 (c) Point chaud
- 22.00 (c) Actualités cinématographiques
- 22.45 (c) Téléjournal

FRANCE 1

- 12.30 Mditrente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Je voudrais savoir
Une crèche familiale.
- 14.05 TV scolaire
- 16.00 TV scolaire
- 17.30 TV scolaire
- 18.20 Vivre au présent
- 18.45 L'Ours Colargol
- 18.55 Espoir et champion
Le patinage.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.18 Tac au tac
Dessins.
- 20.35 Histoires d'animaux
Les géants.
- 21.05 Pourquoi pas ?
- 22.05 Jazz Land
Scott Joplin.
- 23.05 24 heures dernière

FRANCE 2

- 13.30 TV scolaire
- 14.30 (c) Aujourd'hui madame
La femme chinoise.
- 15.15 (c) Léa l'Hiver
Un film de Marc Monnet.
- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.44 (c) Un Certain Richard Dorian (16 et fin)
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Les dossiers de l'écran
Madame Bovary
(c) Débat
Autres temps, autres mœurs.
- 23.25 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 18.35 (c) Roulotte
- 18.50 (c) La Ligne de Démarcation
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.40 Des yeux pour voir
- 20.40 (c) L'Inconnu
- 21.30 (c) Jazz à Dunkerque
- 22.00 (c) Journal Inter 3

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 (c) Télévision scolaire
- 17.00 (c) La maison où l'on joue
Pour les petits
- 18.15 (c) Cours de formation pour adultes
- 18.45 (c) Fin de journée
- 18.50 (c) Téléjournal
- 19.00 Laurel et Hardy
- 19.30 (c) L'antenne
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 Ici Berne
- 20.25 (c) Pour la ville et la campagne
Rendez-vous folklorique
- 21.30 Sport 73
Magazine consacré à la santé physique des Suisses
- 22.15 (c) Téléjournal
- 22.25 (c) Concert des Pink Floyd
- 23.25 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 8.40 (c) TV scolaire
Le val Leventina (1)
- 10.20 (c) TV scolaire
Le val Blenio (1)
- 17.30 (c) TV scolaire
Pour les petits
- 18.00 Pour les petits
L'île: Jerry - Au jardin potager - Le Dessinier magique, dessin animé
- 18.55 (c) Mathématiques modernes
- 19.30 (c) Téléjournal
- 19.45 Magazine littéraire
- 20.10 Magazine régional
- 20.45 (c) Téléjournal
- 21.00 (c) L'Oeil chaud du Ciel
Film de Robert Aldrich, avec Rock Hudson, Kirk Douglas, Dorothy Malone, Joseph Cotten
- 22.45 (c) Téléjournal

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 13.00 Mardi les gars! 14.05 Réalités. 15.05 Ecrire et vivre. 15.25 Vivre ici. 16.05 Feuill. : Le Petit Lord (17). 16.15 Conc. chez soi. 17.05 En questions. 17.55 Le fouquet. Jeu. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. Le miro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Copie sur mesure. 20.30 Soirée théâtrale. Knock ou le Triomphe de la Médecine. Comédie de Jules Romain. 22.10 Divertissement musical. 22.40 Club de nuit. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Anthologie du jazz. 18.30 Rhythmn pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novità, informations en romanche. 19.40 Musique légère. 20.00 Informations. 20.05

Le magazine de la musique. 20.20 Les sentiers de la poésie. 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.00 Sport, musique, information. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 La Gioconda, extr. de l'opéra de Ponchielli. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Pour les personnes du troisième âge. 17.30 Radio-jeunesse. 18.15 Boussole sonore : Ouest. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Prisme : Thèmes de notre temps. 21.30 Discorama. 22.25 Hockey sur glace. 22.45 Jazz. 23.30-1.00 Musique populaire.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Orch. variés. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Revue discographique.

18.30 Chronique régionale. 19.00 Bouzouki. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Disques. 21.00 Théâtre. 21.30 Airs de danse. 22.05 Notre terre. 22.35 Jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 M. V. 9.05 A votre service! 10.05 La ménagère apprivoisée. 11.05 M. V. 12.00 Le journal de midi. Le 45 tours est joué.

2e programme

8.00 Informations et revue de la presse romande. 8.15 La revue des livres. 8.30 Rencontres... 9.00 Portrait sans paroles. 10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radios-

colaire. La littérature, un dialogue entre amis. 10.45 English by air. 11.00 Université radiophonique internationale. Construire la paix. 11.30 Prélude au mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Pêle-mêle musical. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Pages de Suppé. Millöcker, Chapi et Penella. 9.00 Théâtre: L'agent double (2). 9.40 Musique pour les amateurs du genre policier. 10.05 Fêtes romaines, poème symph., Respighi (1). 10.20 Radioscolaire. 10.50 Fêtes romaines (2), Respighi. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette sonore.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radiomat. 12.00 Musique variée.

IMPARTIAL-RADIO

IMPARTIAL-RADIO

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 20 h. 30 16 ans

Charles Bronson, Ursula Andress, Toshiro Mifune
Alain Delon

SOLEIL ROUGE

Toujours un succès extraordinaire!

EDEN Tél. 22 18 53 20 h. 30 18 ans

Un film qui remporte partout un succès extraordinaire avec la prestigieuse Anne Heywood

LES RELIGIEUSES DU SAINT-ARCHANGE

Parlé français - En couleurs - D'après Stendhal

EDEN Dès 20 ans
18 h 30

Un véritable phénomène social dévoilé au grand jour! Une exploitation florissante... La plus actuelle.

JEUNES MASSEUSES AUX MAINS TROP TENDRES

Version française - Un succès international!

PLAZA Tél. 22 21 23 20 h. 30 18 ans

Raymond Pellegrin, Jean Seberg

LES TUEURS À GAGES

Une guerre sans pitié entre caïds
Un film criant de vérité

SCALA Tél. 22 22 01 18 h. 45 Dès 16 ans
Panavision - Technicolor

Sophia Loren, Stephen Boyd, Omar Sharif,
Alec Guinness, James Mason, Mel Ferrer dans

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN

Régie de Anthony Mann

SCALA 21 h. 7 ans
Ire vision - Couleurs

Le plus grand film d'aventure
d'après le plus beau roman de Jules Verne

L'ILE MYSTÉRIEUSE

avec Omar Sharif dans le rôle du capitaine Nemo

OFFRES D'EMPLOIS



ZENITH TIMESA

Usine III - Jardinière 147
La Chaux-de-Fonds

désire engager immédiatement

un collaborateur responsable

administrativement
du département
Ebauches et Fournitures

Horaire variable

Prière de faire offres ou de
se présenter à l'adresse sus-
mentionnée, tél. (039) 23 43 37.

ZENITH
TIMESA

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

cherche

CHAUFFEUR DE CAMION

Nous offrons à personne capable :

- la possibilité de se créer une situation d'avenir dans le cadre d'une entreprise dynamique
- une rétribution en fonction des capacités professionnelles
- avantages sociaux d'avant-garde.

Les candidats de nationalité suisse, ou étrangers en possession du permis C, sont priés d'adresser leurs offres écrites, avec certificats et références, à l'entreprise

F. BERNASCONI, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, téléphone (038) 57 14 15.

PERSONNEL MASCULIN et FÉMININ

EST DEMANDÉ

S'adresser :
LOUIS TISSOT, Doubs 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 34 65

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Cherchons une

PERSONNE

soit le matin,
soit l'après-midi.
Travail propre.
Ecrire sous chiffre
P 28 - 950172 à Pu-
blicitas, 51, avenue
Léopold-Robert,
2301
La Chaux-de-Fonds

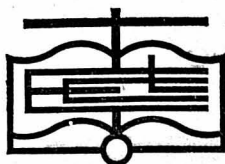
TEMPLE DE SAINT JEAN
Dimanche 16 décembre 1973, à 17 h.
(Sonnerie des cloches de 16 h. 45 à 17 h.)

LE VIEUX MYSTÈRE DE NOËL

Oberufer

donné par le Centre professionnel
de Renan

Entrée libre Invitation cordiale à tous



Conférence publique

par CLAUDE DUVERNOY de Jérusalem

La guerre du Yom Kippour à la lumière
des prophéties bibliques

MERCREDI 12 DÉCEMBRE
à 20 heures

SALLE DE LA CROIX-BLEUE
Progrès 48

Entrée libre - Invitation cordiale
E. E. R. La Chaux-de-Fonds

La nouvelle
TURISSA
Husqvarna



ne doit plus
jamais être huilée!

Echanges
avantageux.
Achats
avantageux.
Location-vente
Agence officielle :

A. Grezet

Seyon 24 a
Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31

GECO

A LOUER

magnifique appartement

3 1/2 pièces tout
confort, avec grand
de loggia.

Situation: Locle 1b

Libre: tout de suite
ou date à convenir.

Prix: Fr. 498.—
charges comprises.

Pour traiter: GECO

Jaquet-Droz 58

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 14 -
22 11 15.

GECO

A LOUER

tout de suite, un

STUDIO

MEUBLÉ

ou non meublé,

centre ville.

Tél. (039) 23 63 23

OFFRES D'EMPLOIS

Dessinateur machines

Adia-Interim vous propose
des emplois de courte durée.
Ambiance sympathique, bons
salaires, avantages sociaux.
Entrée et durée de l'emploi
à votre gré. Téléphonnez-nous



Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 51

Nous engageons :

téléphoniste aide de bureau

connaissance de la dactylogra-
phie nécessaire.

Faire offre sous chiffre AD 35444,
au bureau de L'Impartial.

Les nouveaux pyjamas Calida pour enfants sont là!

CALIDA

Les enfants
joyeux veulent
des pyjamas gais...

... car dormir dans ces pyjamas
devenit un vrai plaisir!

Et le principal:
Le bord-côte Calida protège
votre enfant.

dès
16.90

Rayon "Tout pour l'enfant" 2e étage

au printemps

Jeudi 13 décembre, ouvert sans interruption de 10 h. à 22 h.



LA CHAUX-DE-FONDS
cherche pour ses magasins de

LA JALUSE, LE LOCLE VENDEUSE



COURTELARY VENDEUSE



SAINT-IMIER VENDEUSES



CENTRE SONCEBOZ VENDEUSE EN CHARCUTERIE



SAIGNELÉGIER VENDEUSES + VENDEUSE EN CHARCUTERIE



CENTRE ÉTOILE VENDEUSES

NOUS OFFRONS :
— Places stables
— Horaire régulier
— Bons salaires
— Prestations sociales d'une grande société
— 13e SALAIRE EN 3 ANS

Faire offres à :
COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Commerce 96
Direction des ventes, M. René Paroz
Tél. (039) 23 26 12.

A VENDRE machine à bois

Universel, largeur
utile 30 cm., avec
moteur. Etat de
neuf.

S'adresser Maison
Monnier, rue du
Nord 68,
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 31 18

A VENDRE

accordéon

PIANO grand for-
mat en parfait état.
Tél. (039) 26 89 20
heures repas.

A louer immédiate- ment appartement

de 3 pièces HLM,
tout confort. Situé
Blaise-Cendrars 7,
10e étage. Loyer
mensuel Fr. 280.—
charges comprises.
S'adresser à Géran-
cia S.A., Léopold-
Robert 102, tél. 039
23 54 33.

Petit local GRAVURE

est cherché pour
bricolage.
S'adresser au bu-
reau de L'Impartial
35411

Satinage, polissage,
lettres métalliques
découpées.
SAPORA S. et S.
2034 Peseux
Tél. (038) 31 55 52

Pas de publicité = pas de clientèle

**Si les hommes
qui aiment la bonne cuisine
savaient comme les femmes
aiment les belles cuisines...**



Avouons-le, Nous adorons tous le «bien manger», la bonne cuisine. Les hommes, tout spécialement. Les femmes aussi, bien sûr, mais avec, en plus, un penchant particulier pour les cuisines belles et pratiques. Pour celles, par exemple, qui sont équipées de cuisinières Menalux / Arthur Martin.

Il existe plus de 30 modèles de cuisinières indépendantes ou à encastrer, de fours et de réchauds. Menalux / Arthur Martin. Leur esthétique est raffinée, et leur conception technique d'avant-garde. Certains équipements et accessoires sont particulièrement appréciés par la maîtresse de maison. Par exemple: ① le four «toujours propre» (le four qui se nettoie tout seul!), ② le timer (horloge pour

la programmation de la cuisson), ③ la prise de courant sur le tableau de bord, ④ les plaques automatiques, ⑤ la porte panoramique en verre irisé, ⑥ le grilloir infrarouge, ⑦ le tournebroche, ⑧ le tiroir chauffant, ⑨ le livre de recettes illustré, etc...

Choisir Menalux / Arthur Martin, c'est rendre plus facile le travail de la ménagère, c'est lui faire gagner du temps et... les compliments de ses convives. C'est aussi choisir la garantie et la sécurité d'un service après-vente dans toute la Suisse. Les cuisinières Menalux / Arthur Martin sont en vente dans les bons magasins d'appareils ménagers.

COUPON

IM
Veuillez nous faire parvenir votre documentation sur les:

- cuisinières indépendantes
- cuisinières à encastrer
- fours et réchauds à encastrer
- fours auto-nettoyants

Nom _____
Adresse _____
NP/Localité _____

Adressez ce coupon à: MENALUX S.A., 3280 MORAT

**Menalux/Arthur Martin
fait la cuisine meilleure
... et plus belle!**

Fabrique d'appareils ménagers. Emaillerie. Téléphone 037 71 34 34



Aimeriez-vous travailler dans le cadre vivant d'un grand magasin?

nous cherchons

pour nos rayons
d'ameublement
et lustrerie

VENDEUR

Nombreux avantages sociaux, dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

au printemps

A LOUER

dans immeuble neuf, au Val-de-Ruz :

magnifiques appartements

de 3 grandes pièces, à Fr. 480.—
de 4 grandes pièces, à Fr. 580.—
(charges non comprises).

Tapis tendus, grand balcon, dégagement, situation tranquille, transports publics à proximité.

Garages chauffés Fr. 60.—



IMPORTANTE ENTREPRISE DE LA PLACE

engagerait pour date à convenir :

**EMPLOYÉ (E)
DE BUREAU**

qualifié (e) de toute confiance, ayant de l'initiative et sachant travailler de manière indépendante.

Place stable et intéressante. Contacts avec la clientèle. Salaire en rapport selon capacités.

Ecrire avec curriculum vitae et certificats sous chiffre BZ 30351 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

GENÈVE

VENTE TECHNIQUE

Le distributeur d'une gamme bien connue en Suisse d'appareils et équipements pour les installations de traitement de l'air (ventilation, climatisation, épuration, etc.), cherche

**INGÉNIEUR ou
TECHNICIEN DE VENTE
POUR LA SUISSE ROMANDE**

Disposant d'une large autonomie, il prospecte systématiquement un marché en pleine expansion. Il visite tant les installateurs (ventilation, chauffage, sanitaire, etc.) que les prescripteurs (architectes, ingénieurs-conseils).

Assisté par son secrétariat (existant), il est, en outre, responsable de la préparation des offres et de la transmission des commandes aux usines.

Ce poste convient à un cadre d'une trentaine d'années, ingénieur ETS ou technicien, si possible de la branche ventilation et traitement de l'air. Il a aussi une bonne préparation commerciale, et a déjà exercé avec succès des fonctions dans la vente.

Les personnes intéressées peuvent établir un premier contact en téléphonant ou en écrivant à notre directeur, Monsieur Fabio FERRARI, ing. dipl. EPF, qui leur assure toute discrétion. Réf. 296.

ALEXANDRE TIC SA

CONSEILS D'ENTREPRISE • RECHERCHE ET SÉLECTION DE CADRES
8, rue Ch.-Humbert, 1205 GENEVE, tél. (022) 21 73 66
télégramme CATIC GENEVE

PARIS, GENÈVE, BRUXELLES



LONDRES, MONTRÉAL



**MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-IMIER**

La Municipalité de Saint-Imier cherche pour son service de l'électricité

**des monteurs électriciens
pour
installations intérieures**

Elle propose :

- Emploi stable avec caisse de retraite
- Travail intéressant et varié
- Assurances sociales étendues

Pour tout renseignement, prière de téléphoner au (039) 41 43 45, ou faire des offres manuscrites au Conseil municipal de Saint-Imier jusqu'au 20 décembre 1973.

CONSEIL MUNICIPAL

**CASTOR - ASTRAKAN - RENARD
PATTES ET COEURS DE VISONS**

**VISONS PLEINES PEAUX ET
ALLONGÉS - RAT MUSQUÉ, etc.**

*...le dernier
cadeau de l'année*

Modèle dès Fr. 650.—

Tailles 36 à 50

**Jeudi 13 décembre :
OUVERT JUSQU'À 22 HEURES**



MOULINS 45 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17

BONNE LECTURE



LUNETTES

**von
gunten**

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03



Décottage

Dame connaissant
**REMONTAGE,
MISE EN MARCHÉ
ET RETOUCHE**
cherche fabrique pour se mettre au courant dans le dé-cottage. - Ecrire à Case postale 310, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Lisez l'Impartial

CLINIQUE DE MONTCHOISI SA

LAUSANNE

cherche pour date à convenir

UNE INFIRMIÈRE

INSTRUMENTISTE

en qualité de
CHEF DU BLOC OPÉRAIRE

INFIRMIÈRES

INSTRUMENTISTES

INFIRMIÈRES

SAGE-FEMME

TECHNICIENNE EN

RADIOLOGIE

SECRÉTAIRE

pour le service de
RADIOLOGIE
Conditions d'engagement selon nouveau statut AVCP.

Faire offres ou téléphoner au
(021) 27 73 31.

A VENDRE de particulier, dans immeuble résidentiel à St-Blaise, (à 3 km. de Neuchâtel), situation tranquille et ensoleillée,

BEL APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

83 m2. Living 6 x 4 m. 2 chambres à coucher. Cuisinette luxueusement aménagée. Salle de bain soignée, toilettes séparées. Cave, garage chauffé.
Disponible mi-décembre.
Construction 1973.
Fr. 148.000.—
A verser Fr. 25.000.— à 30.000.—

Tél. (038) 24 40 40 heures bureau et (038) 24 40 50 dès 19 h.

CARTES DE NAISSANCE

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot substitut greffier.

En septembre dernier, R. P. qui avait passé la soirée dans un restaurant des Verrières, sortit de celui-ci peu après 23 heures. Il reprit sa voiture stationnée au parc de l'établissement et en faisant marche arrière, heurta avec l'arrière droit de sa machine l'auto de Z. régulièrement stationnée au nord de la chaussée laquelle subit des dégâts pour un millier de francs.

R. P. partit sans s'inquiéter des dégâts en direction du village Environ 80 mètres plus loin, il renversa un signal lumineux placé au nord de la chaussée en raison de travaux. R. P. rentra chez lui et mit sa voiture dans

son garage. La police avisée de ces incidents contacta R. P. qui venait de se mettre au lit. Soupçonné d'ivresse, il fut soumis aux tests d'usage. L'analyse accusa une alcoolémie de 2,30 à 2,58 pour mille. Prévenu d'ivresse au volant et de délit de fuite, R. P. reconnaît les faits en ce qui concerne l'alcoolémie mais conteste le délit de fuite. Il affirme ne s'être aperçu ni avoir entendu qu'il avait heurté une voiture à l'arrêt. Il n'a pas remarqué avoir renversé un signal lumineux de travaux.

Le mandataire de R. P. déclare que ce dernier a été très affecté de cette affaire. Il a de plein gré pris un enga-

Au Tribunal de police

Il avait trop fêté un gain au Sport-Toto

gement d'abstinence. C'est après avoir gagné au Sport-toto que, un peu grisé par son succès, il arrosa sa chance, trop il est vrai. R. P. a désintéressé les personnes qui ont subi des dégâts.

A la récidive du même délit, R. P. est encore sous bénéfice d'un sursis que le ministère public requiert de radier comme aussi d'appliquer une peine de trois jours d'emprisonnement, 1000 francs d'amende et la publication du jugement. Les renseignements sur R. P. lui sont favorables. En raison de sa situation professionnelle, son mandataire demande au tribunal de lui laisser une chance et de mettre une épée de Damoclès sur sa tête en le condamnant à une amende et en prolongeant le sursis de la première condamnation. R. P. a pris l'engagement, au protocole, de s'abstenir d'alcool pour une certaine durée. Il est au reste épaulé dans ses bonnes intentions par un agent de la Croix-bleue.

Le tribunal tenant compte de tous les éléments condamne R. P. à une amende de 2500 francs. Il prolonge d'une année le sursis qui lui avait été accordé lors du jugement de 1971. La publication du jugement a été ordonnée et les frais judiciaires sont mis à sa charge par 328 fr. 20.

RELIEF DE JUGEMENT

Mme M. W. qui avait été condamnée par défaut à l'audience du 19 novembre dernier pour injures sur plainte de Mme A. R. a demandé et obtenu le relief de son jugement. Elle ne se présente pas à l'audience, se retranchant encore derrière une déclaration médicale. Mais elle a constitué un mandataire qui comparait en son nom.

Sur proposition de ce mandataire, une transaction intervient, Mme M. W. présente ses excuses à Mme A. R. pour les injures qu'elle a prononcées à son égard et s'engage à l'ignorer à l'avenir. Elle verse 100 francs à titre de dépens au mandataire de la plaignante et paiera les frais judiciaires réduits à 50 fr. Par gain de paix, Mme A. R. retire sa plainte comme Mme M. W. retire aussi celle qu'elle avait déposée contre la prénommée.

COMMERCE DE BÉTAIL

Pour la troisième fois, A. G. comparait pour prévention d'avoir fait du commerce de bétail sans être au bénéfice d'une patente et d'avoir enfreint la loi sur la police sanitaire du bétail.

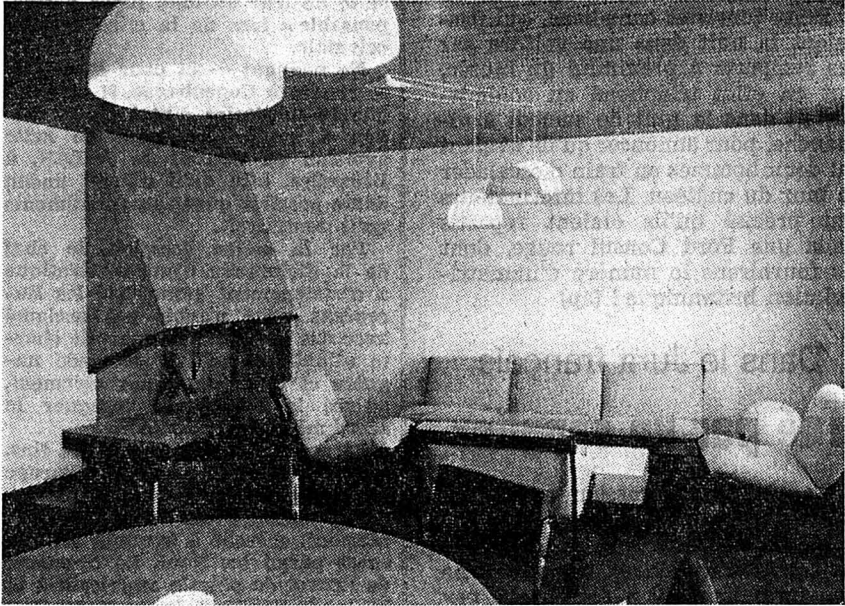
Les débats de ce jour, un moment très houleux, ont consisté à mettre au point les déclarations qui paraissent contradictoires entre un inspecteur du bétail et un agent de police. Finalement avec les explications du vétérinaire cantonal, tout s'est éclairci. Le mandataire de A. G. a contesté les infractions reprochées à son client et a invoqué l'erreur de droit. Il a plaidé sa libéra-

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

DOUTE

C. R. a circulé à la tombée de la nuit, en septembre dernier, avec sa voiture sur la route de Brot-Dessous-Travers. Arrivé dans la zone-chantier, à la bifurcation de la route de Noiraigue, il n'a pas respecté le signal lumineux qui venait de passer au rouge. Pénalisé d'une amende de 50 francs par mandat de répression, C. R. a fait opposition affirmant avoir passé lorsque le feu venait de passer à l'orange. Un témoin vient le confirmer tandis que l'agent maintient son rapport. En raison de la distance où se trouvait l'agent, le tribunal estime qu'il y a un léger doute et que ce doute doit profiter à l'accusé, lequel est libéré. (ab)

Travers: visite du Conseil communal à La Croisée



La salle de séjour. (photo Impar - Bernard)

L'Institution des petites familles installée à Travers en 1948 et qui a fermé ses portes en 1969 dans la maison léguée par M. Ryser pour la jeunesse a été complètement transformée par le Centre social protestant. C'est devenu un foyer pour adolescents, affectation décidée dans le courant de l'année 1971.

Les architectes J.-L. Béguin et Steffen ont obtenu avec le concours du préposé aux maisons d'enfants et le comité de la Croisée un octroi de subsides importants de la Confédération. C'est

ainsi que la maison a pu être ouverte dans les délais tenus au mois d'août 1973. Ce foyer de jeunes adolescents, apprentis pour la plupart, a été visité en primeur hier soir par le Conseil communal de Travers conduit par son vice-président, le député Pierre Wyss.

Après la visite détaillée de la maison, le pasteur Roulet puis l'architecte Steffen et le directeur M. Staub ont fait un exposé historique et technique sur les méthodes éducatives employées dans la maison. Il a été répondu aux questions posées et chacun des participants s'est déclaré enchanté du parti qu'on avait tiré de cet immeuble et de cet apport pour notre village. (rt)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Effondrement du viaduc à Valangin Travaux de déblaiement achevés

Trois mois après la catastrophe de Valangin, les derniers débris de l'effondrement du viaduc qui devait contourner le village et dont on avait commencé la construction dans le cadre de travaux de rénovation du réseau routier neuchâtelois, ont disparu. Les travaux de déblaiement, confiés à une maison spécialisée vaudoise, ont été achevés ces jours et l'on procède actuellement à des études en vue de reconstruire l'ouvrage détruit. Jusqu'ici, les résultats de l'enquête technique ouverte après l'accident, le 13 septembre dernier, ne sont pas connus. (ats)

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, Grand-Rue. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le cirque des vampires. 17 h. 45, Mein Kampf. Arcades: 20 h. 30, Les Charlots font l'Espagne. Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, L'invitation. Palace: 20 h. 30, La fureur de vaincre. Rex: 20 h. 45, Les jeunes chattes de Copenhague. Studio: 20 h. 30, La colère de Dieu.

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODÉRÉS

Les fleurs TURTSCHY

GERBES ET COURONNES

Avenue Léopold-Robert 59
Tél. (039) 22 40 61

Monsieur et Madame Hénoc Chatelain-Gosteli :

Mademoiselle Gisèle Chatelain ;

Monsieur Benjamin Chatelain :

Monsieur et Madame Samuel Chatelain et leur fils,

Monsieur et Madame André Chatelain et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Georges Devins-Chatelain et leurs enfants, à Courtételle ;

Madame Elisabeth Chard/Homme-Chatelain et ses enfants, à Moillesulaz (Genève) ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Hébert CHATELAIN

leur cher et regretté frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 81e année, des suites d'un accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1973.

L'incinération aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 179, rue Numa-Droz.

Prière instante de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées avec la gloire à venir qui doit nous être révélée.

Romains 8, v. 18.

L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE PARENTS D'ENFANTS MENTALEMENT DÉFICIENTS

a le grand chagrin de faire part du décès de

JEAN-PAUL

fil de Monsieur et Madame Paul Calame, membres fondateurs et dévoués membres du Comité.

LA SOCIÉTÉ DES MAGISTRATS, FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Armand WENGER

RETRAITÉ

membre de la Société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

+

Repose en paix.

Monsieur Pierre Kaiser et ses enfants :

Madame et Monsieur Johannes Nœver-Kaiser et leur fils Till, à Munich,

Monsieur Jean-Marie Kaiser ;

Monsieur Charles Zibach ;

Monsieur et Madame Otto Wyrsh et leur fille Yvonne, à Sessa (TI) ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Pierre KAISER

née Ruth ZIBACH

leur bien chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 69e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1973.

La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: EMANCIPATION 51.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON RUDOLF ET KAISER, E. RUDOLF FILS, SUCC.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Ruth KAISER

épouse de l'un des fondateurs de la maison dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Dès le début du mois de janvier

Embargo pétrolier levé?

Le ministre séoudite du pétrole, M. Yamani, a déclaré hier que l'embargo arabe contre les Etats-Unis pourrait prendre fin, peut-être au début de janvier, si Israël prend l'engagement de se retirer des territoires occupés et si Washington garantit cet engagement.

Il a ajouté, au cours d'un déjeuner du Club national de la presse américain, que les pays producteurs arabes ont fait dimanche « un pas en avant » au cours de leur réunion de Koweït.

L'embargo pétrolier, a-t-il dit, était « initialement lié au retrait complet des troupes israéliennes, mais la réunion de Koweït a l'idée de lever l'embargo lorsque Israël aura accepté la condition du retrait et que les Etats-Unis auront garanti cet engagement ».

« L'embargo pourra alors être levé immédiatement peut-être durant la première période de la conférence de Genève, peut-être au début de janvier. La parole est à Israël. » (ap)

Conférence de la paix à Genève

M. Waldheim présiderait

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, présiderait la première phase de la conférence de la paix qui s'ouvrira à Genève le 18 décembre, croit savoir l'Agence d'information du Moyen-Orient.

Selon l'agence, la conférence de la paix serait placée sous les auspices des Nations Unies, et sa présidence serait ensuite assumée par les deux super-grands : Etats-Unis et Union soviétique.

Israël ne s'assoiera pas aux côtés des Syriens à la conférence de la paix à Genève avant d'avoir obtenu d'une part la liste des prisonniers de guerre détenus par Damas et, d'autre part, avant que la Croix-Rouge ait été autorisée à leur rendre visite pour s'assurer qu'ils sont bien traités selon la Convention de Genève, déclarait hier devant la Knesseth le général Dayan.

Par ailleurs, le haut-commandement a annoncé qu'Israël a expulsé hier huit Jordaniens vivant à Jérusalem et en Cisjordanie occupée, pour s'être rendus coupables de menées subversives contre la sécurité de l'Etat juif.

En Irlande

Les extrémistes se rebiffent

Les extrémistes tant protestants que catholiques d'Irlande du Nord ont dénoncé hier l'accord conclu dimanche à Sunningdale, en Angleterre, qui institue un Conseil d'Irlande.

M. Craig et le pasteur Paisley, deux dirigeants des extrémistes protestants, ont annoncé que leurs partisans allaient mener une campagne sur tout le territoire pour combattre cet accord.

D'autre part, les branches politiques des deux ailes de l'IRA ont qualifié l'accord tripartite d'« étape à reculons » dans laquelle la Grande-Bretagne ne fait aucune concession.

Repris

Enfin, Kevin Mallon, l'un des trois dirigeants de l'IRA, qui s'étaient évadés de façon spectaculaire il y a six semaines de la prison de Mountjoy à bord d'un hélicoptère, a été repris aux premières heures de la matinée d'hier alors qu'il sortait d'une discothèque à Portlaoise, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Dublin. (ap)

OPINION

LA GROSSE TARTINE

► Suite de la 1re page

Alors on pourrait voir du blé soviétique voler au secours de l'Arabie séoudite, la grande alliée des Etats-Unis sous prétexte que Washington ferme les portes de ses greniers parce que Ryad ferme ses robinets de pétrole ?

Quel cirque !...

Autour d'un autre tapis, celui de l'Europe verte, on dissertera peut-être de manière plus distante avec les Etats-Unis, tout en se souvenant que le Vieux-Continent importe 80 pour cent de ses protéines du Nouveau-Monde ; un Etat de dépendance aussi étroit que vis-à-vis du Proche-Orient pour l'approvisionnement énergétique ! Et il faut savoir que Washington usera, lui aussi, de ce moyen de pression aussitôt que nécessaire...

Ce grain, glissé en abondance dans les relations Est-Ouest a rendu au blé sa fonction nourricière et l'a

Enfin, le roi Hussein a décidé que la Jordanie participera à la conférence de paix de Genève, et a renoncé aux conditions qu'il avait posées précédemment.

Turin: un dirigeant de Fiat enlevé

► Suite de la 1re page

M. Amerio est marié et père de deux enfants. Son état de santé serait précaire, car il souffre de troubles cardiaques.

Le ministre de l'intérieur, M. Tavip, informé de l'enlèvement, a dépêché à Turin le chef-adjoint de la police.

Préparé de longue date

L'enlèvement de M. Amerio avait été préparé de longue date. En effet, le fourgon de la société « SIP » utilisé par les ravisseurs avait été volé le 30 septembre dernier. La société avait aussitôt dénoncé le vol à la police, mais les recherches n'avaient donné aucun résultat.

Selon des témoins, M. Amerio a été attaqué par deux jeunes gens qui l'ont empoigné et soulevé pour le faire entrer dans le fourgon. A l'emplacement de celui-ci a été trouvée une casquette du même type que celle utilisée par les techniciens de la société, et qu'un des ravisseurs a

CHRONIQUE HORLOGERE

La Suisse en tête des fournisseurs, à Hong-Kong

Possession de la couronne britannique, Hong-Kong est l'une des principales plaques tournantes du commerce horloger en Extrême-Orient, mais la fabrication de montres, mouvements, pièces détachées, etc., s'y développe toujours plus.

De l'avis de la « Suisse horlogère », les exportations d'articles terminés ont connu un essor très net ces dernières années, « de sorte qu'on ne pourra plus définir dorénavant cette place comme étant uniquement un centre de redistribution des produits horlogers ».

En 1972, Hong-Kong a importé des produits horlogers représentant une valeur totale de 739 millions de dollars de Hong-Kong ou dollars H.K. Ses principaux fournisseurs ont été la Suisse (344,3 millions en chiffres ronds), le Japon (216,4 millions) et l'URSS (32 millions). (ats)

débarrassé de son poids politique. Là aussi le ton pourrait varier.

Le blé, ce « fruit sacré de la terre » est devenu une matière première comme une autre, on joue avec son cours comme avec celui du cuivre ou de l'uranium, du plomb ou de l'arachide.

En réponse à la peur de la « Grande Faim », la preuve est faite, une fois de plus, qu'un simple « réajustement des cours » peut provoquer l'abondance et permettre à chacun de se beurrer une grosse tartine.

A chacun, c'est-à-dire à ceux qui dans le monde peuvent payer ou qui possèdent une monnaie ou un minéral d'échange, ou encore qui sont politiquement intéressants à nourrir.

« Dis-moi quel blé tu manges, et je te dirai... à quelles conditions tu continueras à en manger ! »

Gil BAILLOD

Aux portes de l'Ajoie

Bataille contre la pollution

Après le sabotage, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'une énorme citerne à mazout d'une contenance d'un million de litres, citerne située dans la zone portuaire de Bourogne (Territoire de Belfort), à une quinzaine de kilomètres de l'Ajoie, pompiers, policiers et agents de la protection civile français ont mené la bataille anti-pollution durant tout le week-end. Finalement, 300.000 litres de fuel se sont répandus dans le sous-sol, les égouts, et se sont déversés dans le canal du Rhône au Rhin et dans l'Allaine, polluant par contre-coup le Doubs et, sans doute, aussi la Haute-Saône, ainsi que de nombreuses nappes phréatiques de la région sinistrée. En raison des hautes eaux, les sauveteurs n'ont pas pu faire grand chose. Barrage sur le Doubs, pompage, déversement de produits spéciaux : tous les moyens furent néanmoins utilisés entre Montbéliard et Besançon pour lutter contre cette gigantesque pollution.

Si l'on s'interroge toujours sur l'identité et le mobile des auteurs de cet acte de sabotage, on se pose aussi maintes questions sur le manque de sécurité de ce dépôt de pétrole. Les saboteurs ont pu, en effet, opérer en toute tranquillité puisqu'aucun garde de nuit ne surveille la zone portuaire

de Belfort et avec une facilité déconcertante puisqu'il leur a suffi d'ouvrir une vanne pour que le mazout s'écoule.

Par ailleurs, la cuve de rétention destinée précisément à parer à toute pollution était également ouverte, pour assurer l'écoulement de l'eau de pluie ! (r)

A Antibes

Tableaux volés et retrouvés

Des tableaux de Picasso ont été volés samedi au Musée Grimaldi, à Antibes. La police a bénéficié d'un coup de chance exceptionnel, qui lui a permis de conduire l'enquête à son terme en un temps record, et de récupérer les oeuvres en moins de deux jours.

Deux touristes canadiens, qui passaient la nuit dans une voiture sur les remparts à proximité du musée, ont en effet téléphoné au commissariat, dans la nuit de samedi à dimanche, pour annoncer qu'ils avaient vu deux hommes en train d'escalader le mur du château. Les informateurs ont précisé qu'ils étaient repartis dans une Ford Consul rouge, dont ils fournirent le numéro d'immatriculation britannique ! (ap)

Dans le Jura français

Tué par un sanglier

Un chasseur jurassien a été tué dimanche par un sanglier.

M. Léon Cailler, 51 ans, demeurant à Mesnay (Jura), chassait dans une forêt lorsqu'il a été chargé par un sanglier d'environ 150 kilos qui lui sectionna une artère de la jambe.

Les chasseurs qui accompagnaient M. Cailler lui firent un garrot, mais la victime devait cependant décéder à son arrivée à l'Hôpital de Champagnole. (afp)

Terrible cyclone au Bengla Desh

Un terrible cyclone s'est abattu sur les côtes du Bengla Desh alors que plusieurs centaines de barques de pêche avaient pris la mer et un millier de pêcheurs sont portés disparus.

La Croix-Rouge du Bengla Desh

A Moscou

Sommet russe

Le comité central du Parti communiste soviétique s'est réuni hier à Moscou, et M. Brejnev, secrétaire général du parti, y a prononcé selon l'Agence Tass, « un grand discours ».

Le thème de celui-ci n'a pas été précisé, mais il est probable qu'il exposait les principaux événements de politique étrangère survenus depuis la dernière réunion du Plenum du comité central, au mois d'avril, et que M. Brejnev a souligné le succès de sa « politique de paix ».

On a observé cependant certains indices d'opposition à cette politique de la part de l'armée, de la police et des doctrinaires « durs », qui redoutent les dangers possibles d'une ouverture à l'Ouest. (ap)

Oslo. — La cérémonie de remise de la moitié du Prix Nobel de la paix revenant à M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a eu lieu hier au grand auditorium de l'Université d'Oslo, en l'absence du lauréat. Des étudiants ont manifesté contre cette attribution.

Stockholm. — M. Edelstam, ambassadeur de Suède au Chili, a déclaré que depuis le coup d'Etat contre le président Allende, 15.000 personnes environ ont été tuées, et 7000 arrêtées.

Ankara. — Le Parti républicain du peuple (de tendance sociale-démocrate), a remporté les élections municipales dans presque toutes les grandes villes de Turquie, et se place à égalité avec le Parti de la justice (conservateur), pour l'ensemble des communes urbaines et rurales.

Alexandrie. — Une société arabe au capital de 400 millions de dollars a été constituée au Koweït au cours du week-end, en vue de construire un oléoduc de 335 kilomètres entre Suez et Alexandrie.

Gênes. — Les quelques 600.000 habitants de Gênes, premier port d'Italie, ne disposeront désormais d'eau potable qu'un jour sur deux, à la suite de la sécheresse.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Sur le bateau du capitaine Achab

Dans quelques jours, à Copenhague doit se tenir le sommet des Neuf du Marché commun. Ils chercheront à déterminer une politique plus harmonieuse, à élaborer un programme plus indépendant que jusqu'ici.

A dire vrai, les chances de succès sont minimes. Un instant très courroucé par la façon cavalière dont Washington, sans les avertir, les avaient amenés à deux doigts de la guerre, les Neuf se sont calmés. Et du même coup, leurs divisions sont réapparues.

Si faibles que soient les possibilités d'une entente meilleure, elles existent néanmoins et c'est ce qui explique le crochet que M. Kissinger a fait à Bruxelles avant de se rendre au Proche-Orient.

Dans un de ses derniers numéros, la revue américaine « Newsweek » relevait que les Européens ne semblaient pas comprendre pleinement « la profondeur du dégoût de M. Kissinger à leur égard » à la suite de leur attitude jugée « irresponsable » lors de la crise proche-orientale.

Ne pouvant — et pour cause ! — se rendre à Copenhague, il apparaît que le secrétaire d'Etat de M. Nixon a voulu faire part de cette aversion au Conseil de l'OTAN, à Bruxelles, afin qu'il n'y ait aucun doute possible quant aux sentiments qu'il nourrissait.

Par la même occasion, le chef de la diplomatie d'outre-Atlantique a certainement admonesté les Européens pour n'avoir pas acclamé avec des hosannas la nouvelle charte atlantique qu'il a proposée naguère et il a, non moins sûrement, adjuré la France de regagner le sérail militaire de l'OTAN.

Et pour mieux arriver à ses fins, qui consistent à ramener l'Europe dans le giron américain, M. Kissinger a, toujours non moins indubitablement, cherché à agrandir les fissures parmi les Neuf. La promesse de l'envoi de pétrole américain à la Hollande est l'un des moyens dont il a usé. Il en est, sans doute, d'autres, car M. Kissinger tient énormément à avoir des alliés qui défendront ses vues à Copenhague...

Même si l'on est partisan d'une plus grande indépendance de l'Europe et si l'on a quelque faiblesse pour les thèses françaises, on peut admettre qu'une scission entre l'Europe et les Etats-Unis présenterait des inconvénients tels qu'il est bon de tenir compte des avis de M. Kissinger.

Mais que représente exactement M. Kissinger ? Amené au pouvoir par M. Nixon, dont l'équilibre devient chaque jour plus instable — n'a-t-il pas giflé récemment un sergent-chef qui lui présentait simplement une mignonne petite fille ? — on peut se demander s'il n'est pas un brave Ishmaël monté à bord d'un navire dirigé par un capitaine Achab, « qui aurait frappé le soleil, si celui-ci l'avait insulté ».

Et cet Ishmaël intelligent ne court-il pas à la catastrophe ? Derrière son maître à l'âme profondément malade.

Willy BRANDT

M. Kissinger propose...

► Suite de la 1re page

que le danger des aventures militaires n'est plus si grand qu'il ne l'était dans le passé... ».

M. Scheel, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a lancé un appel à des consultations accrues pour surmonter les divergences entre Alliés.

M. Sharp, ministre canadien, a estimé que l'existence de l'OTAN dépend, dans une large mesure, du respect des principes fondamentaux de la démocratie parmi ses membres. M. Sharp a paru faire allusion au régime militaire grec.

Vif échange de vues

Par ailleurs, M. Jobert et M. Kissinger ont eu, au cours de la réunion, un vif échange de vues au sujet des consultations entre Alliés.

Le ministre français des Affaires étrangères, dans un discours émaillé de doléances, a déclaré que l'Europe aurait dû être consultée avant que le président Nixon et M. Brejnev mettent au point, en juin dernier, leur déclaration sur la prévention de la guerre nucléaire.

Le secrétaire d'Etat américain est immédiatement intervenu pour contester les déclarations de M. Jobert. Il a lu certains passages de la déclaration soviéto-américaine de juin, dans lesquels les deux super-puissances s'engagent à agir à l'unisson, de même que de concert avec les autres pays, en cas de menace à la paix.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'OTAN sera célébré au prin-

temps. Les Alliés comptent à cette occasion mettre sur pied une conférence au sommet à Washington ou plus probablement à Bruxelles. Mais la décision dépendra de la possibilité pour le président Nixon de donner suite à son intention de se rendre en Europe dans les mois à venir.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Bientôt visible, la comète !
- 3 La Chaux-de-Fonds : une exposition qui sort du commun.
- 5 Le Locle : belles acquisitions du Musée d'horlogerie.
- 7 Au Grand Conseil neuchâtois.
- 11 Saint-Imier : les adieux de M. Neusel.
- 13 Approvisionnement en pétrole : avenir incertain.
- 14 Ski : les descendeurs suisses battus à Val d'Isère.
- 19 L'assemblée de l'Union cycliste suisse.
- 20 Programmes radio et TV.
- 23 Valangin : fin des travaux de déblaiement.

Prévisions météorologiques

Ensoleillé, avec quelques brouillards matinaux sur le plateau.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,04.